

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA VILLE DE LYON

LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

- Décisions :

Convention d'occupation temporaire du domaine public à titre onéreux au profit de la Compagnie M.A. – Locaux sis Palais de Bondy..
..... **Page 1692**

- Conclusion de conventions d'occupation précaire et révocable du domaine privé à titre onéreux pour la mise à disposition de locaux situés dans la Galerie des Terreaux sise 12 place des Terreaux à Lyon 1er au profit de deux associations **Page 1692**

- Mise à disposition du stade Georges Vuillermet au profit de la société « World Drone Racing / B&K Presse » **Page 1693**

- Décisions d'ester en justice **Page 1694 à 1695**

Arrêtés municipaux :

- Délégation provisoire de signature pendant la période du 14 avril 2017 au 5 mai 2017 inclus en remplacement des élus absents
..... **Page 1695**

- Délégation provisoire de signature de l'ensemble des titres de recettes et des mandats émis par la Ville de Lyon en l'absence de Monsieur Richard Brumm du 14 au 21 avril 2017 inclus.. **Page 1695**

- Désaffectation d'un bien relevant du Domaine Public Communal .
..... **Page 1696**

- Luna Park Eté 2017 **Page 1696**

- Modification au Règlement Général de la Circulation - Arrêtés permanents **Page 1698 à 1700**

- Règlementation provisoire du stationnement des véhicules et de la circulation des véhicules et des piétons **Page 1700 à 1741**

- Délégation Générale aux Ressources Humaines :

• Arrêtés individuels **Page 1741 à 1742**

- Centre Communal d'Action sociale :

• Arrêtés individuels **Page 1742**

INFORMATIONS ET AVIS DIVERS

- Direction de la Commande Publique - Avis **Page 1743**

- Droit des sols : déclarations préalables de travaux, permis de

construire, permis de démolir, permis d'aménager, lotissements, changements d'usage **Page 1743 à 1756**

RÉSULTATS DU 1^{ER} TOUR DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Les résultats du 1^{er} tour des élections présidentielles du dimanche 23 avril, pour la commune de Lyon, sont consultables sur le site du Ministère de l'intérieur, lien suivant :

<http://elections.interieur.gouv.fr/presidentielle-2017/084/069/069123.html>

LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

Convention d'occupation temporaire du domaine public à titre onéreux au profit de la Compagnie M.A. – Locaux sis Palais de Bondy à Lyon 5ème – El 05 021 (Direction Centrale de l'Immobilier)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération du Conseil municipal n°2014/4 en date du 4 avril 2014, transmise en Préfecture du Rhône le 7 avril 2014, donnant au titre de l'article L. 2122-22 du CGCT, délégation au Maire pour décider de la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

Considérant que la délibération sus visée « accepte que les décisions à prendre puissent être signées, dans tous les cas, par Monsieur le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions » ;

Vu l'arrêté du 26 août 2016, transmis en Préfecture du Rhône le 26 août 2016, relatif aux délégations données par le Maire à ses Adjointes et Conseillers municipaux, en application de l'article L. 2122-1 et suivants du CGCT, et déléguant à Madame Nicole Gay, 6ème adjointe, les compétences en matière de préservation et développement du patrimoine immobilier ;

Considérant que la Ville de Lyon est propriétaire d'un tènement immobilier dénommé Palais de Bondy, sis quai de Bondy à Lyon 5ème, relevant de son domaine public et enregistré sous le numéro d'ensemble immobilier 05 021 ;

Considérant que compte tenu de l'intérêt patrimonial du personnage de Guignol et de la promotion de la marionnette dans ses versions classiques comme dans ses écritures contemporaines, la Ville de Lyon a fait aménager, dans l'enceinte du Palais de Bondy un théâtre de marionnettes de 131 places ;

Considérant que l'association « Les Zonzons » qui animait ce théâtre depuis janvier 2000, n'a pas souhaité poursuivre son activité au-delà du 31 décembre 2016 ;

Considérant que la Compagnie M.A. s'est proposée pour présenter un répertoire traditionnel, durant les vacances scolaires et jusqu'au 31 juillet 2017, afin que la Ville de Lyon puisse définir un nouveau projet pérenne ;

Considérant qu'il est opportun, pour la Ville de Lyon, au nom de la bonne gestion du domaine public et de la valorisation de son patrimoine, de répondre favorablement à cette demande ;

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la conclusion d'une convention d'occupation temporaire du domaine public à titre onéreux pour les locaux à usage de Théâtre de marionnettes sis dans l'enceinte du Palais de Bondy situé quai de Bondy à Lyon 5ème, au profit de la Compagnie M.A., pour la période du 1^{er} février 2017 au 31 juillet 2017, moyennant le versement d'une redevance annuelle de 52 630 € (cinquante-deux mille six cent trente euros). De plus la Ville de Lyon facture les fluides au prorata des surfaces mises à disposition.

Néanmoins, compte tenu de l'engagement de la Compagnie M.A. à poursuivre l'animation du Théâtre de Guignol durant la fin de la saison 2016-2017, une demande de gratuité pourra être présentée en Conseil municipal. D'ici là, la redevance ne sera pas mise en recouvrement.

Art. 2. - Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé par le bénéficiaire de la présente auprès du Tribunal Administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa notification ; et par les tiers, dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Fait à Lyon, le 30 janvier 2017

*Pour le Maire de Lyon,
L'Adjointe Déléguée,
Nicole GAY*

Conclusion d'une convention d'occupation précaire et révocable du domaine privé à titre onéreux pour la mise à disposition de locaux situés dans la Galerie des Terreaux sise 12 place des Terreaux à Lyon 1er au profit de l'association « Lyon Ultra Run » pour la période du vendredi 31 mars au lundi 3 avril 2017 (Direction Centrale de l'Immobilier)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération du Conseil municipal n°2014/4 en date du 4 avril 2014, transmise en Préfecture du Rhône le 7 avril 2014, donnant au titre de l'article L. 2122-22 du CGCT, délégation au Maire pour décider de la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

Considérant que la délibération sus visée « accepte que les décisions à prendre puissent être signées, dans tous les cas, par Monsieur le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions » ;

Vu l'arrêté du 26 août 2016, transmis en Préfecture du Rhône le 26 août 2016, relatif aux délégations données par le Maire à ses Adjointes et Conseillers municipaux, en application de l'article L. 2122-1 et suivants du CGCT, et déléguant à Madame Nicole Gay, 6ème Adjointe, les compétences en matière de préservation et développement du patrimoine immobilier ;

Considérant que la Ville de Lyon est propriétaire de boxes situés dans la Galerie des Terreaux sise 12 place des Terreaux à Lyon 1er, référencée sous le numéro d'ensemble immobilier 01 204, parcelles cadastrées 69381 - AT46, AT54, AT146 et AT150 ;

Considérant que ce tènement immobilier, constitué de plusieurs lots appartenant à différentes copropriétés, appartient au domaine privé de la Ville de Lyon ;

Considérant que l'association « Lyon Ultra Run », créée en 2012, a pour objet la promotion de la course à pied sous toutes ses formes et en tout lieu, et notamment la promotion de la course à pied de grand fond (ultrafond) ; c'est à dire pour toutes les distances supérieures au marathon ;

Considérant qu'elle organise le dimanche 2 avril 2017 la 10^{ème} édition de « Lyon Urban Trail ». Le but de cette manifestation, sportive et touristique, est de faire découvrir les plus beaux quartiers et points de vue de Lyon ; 7 000 participants sont attendus. Le départ et l'arrivée de cette course s'effectueront sur la place des Terreaux ;

Considérant qu'afin de rendre cet événement plus visible, l'association « Lyon Ultra Run », a besoin de locaux à proximité de la place des Terreaux du vendredi 31 mars au lundi 3 avril 2017 à 10 heures ;

Considérant que la Ville de Lyon, estimant que cet événement répond à ses objectifs en matière de politique festive et artistique, souhaite répondre favorablement à cette demande ;

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la conclusion d'une convention d'occupation précaire et révocable portant sur les boxes n° 9, 10, 11 et

12 situés dans la Galerie des Terreaux sise 12 place des Terreaux à Lyon 1er, au profit de l'association « Lyon Ultra Run », pour la période allant du vendredi 31 mars au lundi 3 avril 2017 à 10 heures, moyennant le versement d'une redevance forfaitaire s'élevant à 65 € (soixante-cinq euros) charges et taxes comprises.

Art. 2. - Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé par le bénéficiaire de la présente auprès du Tribunal Administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa notification ; et par les tiers, dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Fait à Lyon, le 20 mars 2017

Pour le Maire de Lyon,
L'Adjointe Déléguée,
Nicole GAY

Conclusion d'une convention d'occupation précaire et révocable du domaine privé à titre onéreux pour la mise à disposition de locaux situés dans la Galerie des Terreaux sise 12 place des Terreaux à Lyon 1er au profit de l'association « Quais du Polar » pour la période du mardi 7 mars au jeudi 6 avril 2017 - EI 01 204 (Direction Centrale de l'Immobilier)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération du Conseil municipal n°2014/4 en date du 4 avril 2014, transmise en Préfecture du Rhône le 7 avril 2014, donnant au titre de l'article L. 2122-22 du CGCT, délégation au Maire pour décider de la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

Considérant que la délibération sus visée « accepte que les décisions à prendre puissent être signées, dans tous les cas, par Monsieur le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions » ;

Vu l'arrêté du 26 août 2016, transmis en Préfecture du Rhône le 26 août 2016, relatif aux délégations données par le Maire à ses Adjoints et Conseillers municipaux, en application de l'article L. 2122-1 et suivants du CGCT, et déléguant à Madame Nicole Gay, 6ème adjointe, les compétences en matière de préservation et développement du patrimoine immobilier ;

Considérant que la Ville de Lyon est propriétaire de boxes situés dans la Galerie des Terreaux sise 12 place des Terreaux à Lyon 1er, référencée sous le numéro d'ensemble immobilier 01 204, parcelles cadastrées 69381 - AT46, AT54, AT146, et AT150 ;

Considérant que ce tènement immobilier, constitué de plusieurs lots appartenant à différentes copropriétés, appartient au domaine privé de la Ville de Lyon ;

Considérant que l'association « Quais du Polar », créée en 2004 a pour objet la promotion et la diffusion auprès du plus grand nombre des littératures policières, du cinéma noir et de toutes les formes artistiques liées à ce thème à travers l'organisation d'événements culturels dans l'agglomération lyonnaise et la région Rhône-Alpes ;

Considérant qu'elle organise ainsi le festival annuel international « Quais du polar », qui propose conférences, rencontres, enquêtes, théâtre urbain, concerts, salon du livre, expositions inédites et projections de films autour du polar. la 13^{ème} édition du festival se déroulera du vendredi 31 mars au dimanche 2 avril 2017 inclus ;

Considérant qu'afin de rendre cet événement plus visible, l'association « Quais du Polar », sollicite la Ville de Lyon pour la mise à disposition - du mardi 7 mars au jeudi 6 avril 2017 à 10 heures - de 2 boxes situés à l'arrière de la Galerie des Terreaux sise 12 place des Terreaux à Lyon 1er pour le stockage des plaquettes publicitaires ;

Considérant que la Ville de Lyon, estimant que cet événement répond à ses objectifs en matière de politique festive et artistique, souhaite répondre favorablement à cette demande ;

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la conclusion d'une convention d'occupation précaire et révocable portant sur 2 boxes situés à l'arrière de la Galerie des Terreaux sise 12 place des Terreaux à Lyon 1er, au profit de l'association « Quais du Polar », pour la période allant du mardi 7 mars au jeudi 6 avril 2017 à 10 heures, moyennant le versement d'une redevance forfaitaire s'élevant à 200 € (deux cents euros) charges et taxes comprises.

Art. 2. - Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé par le bénéficiaire de la présente auprès du Tribunal Administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa notification ; et par les tiers, dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Fait à Lyon, le 20 mars 2017

Pour le Maire de Lyon,
L'Adjointe Déléguée,
Nicole GAY

Mise à disposition du stade Georges Vuillermet au profit de la société « World Drone Racing / B&K Presse » (Direction des Sports)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2014/4 du Conseil municipal du 4 avril 2014, transmise en Préfecture du Rhône le 7 avril 2014, donnant au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation au maire pour décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

Considérant que la délibération susvisée « accepte que les décisions à prendre puissent être signées dans tous les cas par Monsieur le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions » ;

Vu l'arrêté du 11 avril 2014, transmis en Préfecture du Rhône le même jour, relatif aux délégations données par le Maire à ses Adjoints et Conseillers municipaux, en application de l'article L 2122-18 du CGCT, et déléguant à Monsieur Yann Cucherat les compétences en matière de sports ;

Vu la demande de la société « World Drone Racing / B&K Presse » d'utiliser le stade Georges Vuillermet afin d'organiser une étape de la Coupe du Monde de course de drones « Lyon Fpv World Cup », au titre de la saison sportive 2016/2017 ;

Considérant que la réponse favorable à cette demande nécessite la définition de tarifs de mise à disposition de ces salles municipales, permettant le calcul de la redevance d'occupation afférente,

Décide :

Article Premier. - Est autorisée la mise à disposition du stade Georges Vuillermet au profit de la société « World Drone Racing / B&K Presse », afin d'organiser une étape de la Coupe du Monde de course de drones « Lyon Fpv World Cup », les samedi 29 avril 2017 de 8 heures à 22 h 30 et dimanche 30 avril 2017 de 8 heures à 1 heure, au titre de la saison sportive 2016/2017.

Art. 2. - La redevance d'occupation afférente s'élève à 2 280 euros nets.

Art. 3. - Le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé par le bénéficiaire de la présente auprès du Tribunal Administratif de Lyon dans les deux mois de sa notification et par les tiers dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Fait à Lyon, le 31 mars 2017

*Pour le Maire de Lyon,
L'Adjoint Délégué,
Yann CUCHERAT*

Décision d'ester en justice - Recours en annulation de Madame J.A. contre les décisions des 15 septembre et 15 décembre 2016 maintenant son congé pour maladie ordinaire jusqu'au 22 octobre 2016 et refusant son reclassement
(Direction des affaires juridiques)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2014/4 du 4 avril 2014, donnant au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation au maire pour intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle,

Considérant que la délibération susvisée « rappelle que les décisions à prendre ... pourront être signées dans tous les cas par le Maire, l'Adjoint délégué ou un conseiller municipal ayant reçu délégation dans les matières dont relèvent les dites décisions »,

Vu l'arrêté du Maire de Lyon du 26 août 2016 déléguant à Monsieur Gérard Claisse les compétences relatives au contentieux en matière de personnel.

Vu la requête n°1701289-9 du 20 février 2017 déposée par Madame J.A., représentée par la SCP Arsac, avocat.

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la défense de la Ville de Lyon dans l'action intentée par Madame J.A., devant le Tribunal Administratif de Lyon, tendant à obtenir :

- l'annulation de la décision du 15 septembre 2016 maintenant son congé pour maladie ordinaire jusqu'au 22 octobre 2016 dans l'attente d'un reclassement,

- l'annulation de la décision du 15 décembre 2016 refusant le reclassement, engageant une procédure de retraite pour invalidité et confirmant le placement en mise en disponibilité d'office à compter du 23 octobre 2016

- la condamnation de la Ville de Lyon au paiement d'une somme de 1500 € en application des dispositions de l'article L.761-1 du Code de Justice Administrative.

Art. 2. - Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Fait à Lyon, le 21 avril 2017

*Pour le Maire de Lyon,
L'Adjoint Délégué,
Gérard CLAISSE*

Décision d'ester en justice - Référé mesures utiles aux fins d'obtenir l'expulsion des occupants sans droit ni titre du parc Georges Bazin sis 16, avenue des Acacias à Lyon 3ème (Direction des affaires juridiques)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2014/4 du 4 avril 2014, donnant au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation au maire pour intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle,

Considérant que la délibération susvisée « rappelle que les décisions à prendre ... pourront être signées dans tous les cas par le Maire, l'Adjoint délégué ou un conseiller municipal ayant reçu délégation dans les matières dont relèvent les dites décisions »,

Vu l'arrêté du Maire de Lyon du 26 août 2016 déléguant à Madame Nicole Gay les compétences relatives au contentieux des expulsions du domaine public et privé de la commune, en demande ou en défense, y compris procédures préalables, et transactions afférentes.

Décide :

Article Premier. - Qu'une action sera intentée au nom de la Ville de Lyon devant le Juge des Référés du Tribunal Administratif de Lyon tendant à obtenir l'expulsion des occupants sans droit ni titre du parc Georges Bazin sis 16, avenue des Acacias à Lyon 3ème.

Art. 2. - M. le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Fait à Lyon, le 24 avril 2017

*Pour le Maire de Lyon,
L'Adjointe Déléguée,
Nicole GAY*

Décision d'ester en justice - Recours en annulation du S. des C. de la résidence « Le Germinal » contre le PC n°069 386 15 00418 délivré le 07 avril 2016 à la Sté FB C. en vue d'un changement de destination de bureaux en logements dans un immeuble sis 8, rue Germain à Lyon 69006, ainsi que la décision du 24 novembre 2016 rejetant son recours gracieux
(Direction des affaires juridiques)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2014/4 du 4 avril 2014, donnant au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation au maire pour intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle,

Considérant que la délibération susvisée « rappelle que les décisions à prendre ... pourront être signées dans tous les cas par le Maire, l'Adjoint délégué ou un conseiller municipal ayant reçu délégation dans les matières dont relèvent les dites décisions »,

Vu l'arrêté du Maire de Lyon du 26 août 2016 déléguant à Monsieur Michel Le Faou les compétences en matière de contentieux de l'urbanisme,

Vu la requête n°1700762-2 du 30 janvier 2017 déposée par le S. des C. de la résidence « Le Germinal », représenté par Maître Pascale Guillaud-Cizaire.

Décide :

Article premier. - Qu'il sera procédé à la défense de la Ville de Lyon dans l'action intentée par le S. des C. de la résidence « Le Germinal », représenté par Maître Pascale Guillaud-Cizaire, devant le Tribunal Administratif de Lyon tendant à obtenir :

- l'annulation du permis de construire n°069 386 15 00418 délivré le 7 avril 2016 à la société FB C. en vue d'un changement de destination de bureaux en logements dans un immeuble sis 8, rue Germain à Lyon (69006) ;
- l'annulation de la décision du 24 novembre 2016 rejetant son recours gracieux en date du 27 septembre 2016 ;
- La condamnation de la Ville de Lyon au paiement d'une somme de 3 000 € en application des dispositions de l'article L.761-1 du Code de Justice Administrative.

Art. 2. - M. le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Fait à Lyon, le 24 avril 2017

Pour le Maire de Lyon,

L'Adjoint Délégué,

Michel LE FAOU

Délégation provisoire de signature pendant la période du 14 avril 2017 au 5 mai 2017 inclus en remplacement des élus absents, donnée à Madame Bouzerda, Monsieur Graber et Madame Condemine (Direction générale des services – Secrétariat général - Direction des Assemblées)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2122-18 et L. 2122-19 ;

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 4 avril 2014 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du Maire et des Adjointes ;

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 25 avril 2014 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection de Madame Sandrine Farih en tant que 21ème Adjointe, suite à la démission de Monsieur Thierry Braillard de ses fonctions de 17ème Adjoint ;

Vu l'arrêté municipal du 26 août 2016 portant délégation à Mesdames et Messieurs les Adjointes et à des Conseillers municipaux ;

Considérant que le maire peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses pouvoirs propres ou des attributions qui lui sont confiées par délibération du Conseil municipal, à un ou plusieurs de ses adjoints et, en l'absence ou en cas d'empêchement des adjoints ou dès lors que ceux-ci sont tous titulaires d'une délégation, à des membres du conseil municipal ;

Considérant que les nécessités de continuité du service public imposent qu'en l'absence de certains Adjointes et Conseillers délégués, du 14 avril 2017 au 5 mai 2017 inclus, la signature des actes soit assurée ;

Arrête :

Article Premier - Pour remplacer les élus absents du 14 au 20 avril 2017 inclus, Madame Fouziya Bouzerda, 8ème Adjointe au Maire de Lyon, est autorisée à signer tout acte, convention, courrier et plus généralement tous documents relatifs aux matières qui leur ont été déléguées.

Art. 2. - Pour remplacer les élus absents du 21 au 28 avril 2017 inclus, Monsieur Loïc Graber, 20ème Adjoint au Maire de Lyon, est autorisé à signer tout acte, convention, courrier et plus généralement tous documents relatifs aux matières qui leur ont été déléguées.

Art. 3.- Pour remplacer les élus absents du 2 au 5 mai 2017 inclus, Madame Anne-Sophie Condemine, 10ème Adjointe au Maire de Lyon, est autorisée à signer tout acte, convention, courrier et plus généralement tous documents relatifs aux matières qui leur ont été déléguées.

Art. 4.- la signature de l'ensemble des titres des recettes et des mandats émis par la Ville de Lyon est exclue du dispositif ci-dessus énoncé.

Art. 5. - Le présent arrêté sera applicable dès qu'il aura été procédé à sa publication et à sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Art. 6. - Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de la décision.
Lyon, le 13 avril 2017

Le Maire de Lyon,

Gérard COLLOMB

Délégation provisoire de signature de l'ensemble des titres de recettes et des mandats émis par la Ville de Lyon en l'absence de Monsieur Richard Brumm du 14 au 21 avril 2017 inclus donnée à Monsieur Claude Soubeyran de Saint-Prix
(Direction générale des services – Secrétariat général - Direction des Assemblées)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-19 et L.2511-27 disposant que le maire de la commune peut donner sous sa surveillance, et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature au directeur général des services, au directeur général adjoint des services de mairie et aux responsables de services communaux ;

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 4 avril 2014 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du maire et des adjoints ;

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 25 avril 2014 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection de Madame Sandrine

Frih en tant que 21ème adjointe, suite à la démission de Monsieur Thierry Braillard de ses fonctions de 17ème adjoint ;

Vu l'arrêté municipal du 26 août 2016, portant délégation à Mesdames et Messieurs Adjointes et à des Conseillers municipaux, et notamment à Monsieur Richard Brumm en matière de signature de l'ensemble des titres de recettes et des mandats émis par la Ville de Lyon ;

Considérant que les nécessités de continuité du service public imposent qu'en l'absence de Monsieur Richard Brumm, du 14 au 21 avril 2017 inclus, il convient d'assurer la signature de l'ensemble des titres de recettes et des mandats émis par la Ville de Lyon ;

Arrête :

Article Premier. - En l'absence de Monsieur Richard Brumm, 5ème Adjoint au Maire, délégué aux finances et à la commande publique, du 14 au 21 avril 2017 inclus, la délégation de signature de l'ensemble des titres de recettes et des mandats émis par la Ville de Lyon est donnée à Monsieur Claude Soubeyran de Saint-Prix, Directeur Général des Services de la Ville de Lyon.

Art. 2. - Le présent arrêté sera applicable dès qu'il aura été procédé à sa publication et à sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Art. 3. - Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de la décision.

Lyon, le 13 avril 2017

Le Maire de Lyon,

Gérard COLLOMB

Désaffectation d'un bien relevant du Domaine Public Communal (Direction Centrale de l'Immobilier - Service Action Foncière)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122- 22 et L. 2511-30 ;

Vu la délibération numéro 2014/4 du 4 avril 2014 prise en application de l'article L.2122-22 précité ;

Vu l'arrêté municipal du 26 août 2016 donnant délégation à Madame Nicole Gay, 6ème adjointe ;

Monsieur le Maire du 3ème arrondissement ayant été consulté pour avis en date du 16 février 2017 en application de l'article L.2511-30 précité ;

Considérant que la Ville de Lyon est propriétaire d'un bien constituant le volume 23, d'une superficie de 55 m², faisant partie de l'ensemble immobilier situé 81-85 cours de la Liberté à Lyon 3ème, édifié sur une parcelle de terrain cadastrée AL 153 pour une surface de 3 637 m² ;

Considérant que ce volume 23, devenu vacant suite à la fermeture des sanitaires publics en décembre 2015, n'est plus désormais utile à l'exercice d'une mission de service public ;

Considérant que la Ville de Lyon souhaite céder ce bien dans le but pour la Ville d'optimiser et de rationaliser son patrimoine immobilier ;

Considérant que ce tènement n'est plus affecté à un service public ;

Considérant que ce tènement doit être désaffecté du domaine public ;

Arrête :

Article Premier. - Le local communal (volume 23), faisant partie d'un ensemble immobilier cadastré AL n°153, sis 81-85 cours de la Liberté à Lyon 3ème, est désaffecté du domaine public de la commune.

Art. 2. - Le présent arrêté fera l'objet des mesures de publicité et de transmission réglementaires.

Art. 3. - Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans les deux mois suivant sa notification.

Lyon, le 10 avril 2017

Pour le Maire de Lyon

En l'absence de Nicole GAY,

Dounia BESSON

Luna Park Été 2017 (Direction Commerce et Artisanat - Service Commerce non Sédentaire)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté municipal du 15 février 1980 portant sur la réglementation de l'installation des fêtes foraines et divers établissements forains sur le domaine public ;

Vu l'arrêté du 24 novembre 2016 portant sur les tarifs de l'occupation du domaine public à compter du 1er janvier 2017 ;

Sous réserve de l'avis favorable de la Commission Communale consultative de Sécurité publique du jeudi 13 avril 2017 et sous réserve de l'avis favorable de la visite de sécurité réunie sur site le vendredi 5 mai 2017 ;

Considérant que pour garantir l'ordre, la sûreté et la tranquillité publics, il convient de prendre des mesures spécifiques à l'implantation et au fonctionnement des métiers forains sur le Luna Park Été dans le 2ème arrondissement de Lyon.

Arrête :

Article premier. - Dates du Luna Park Été

Le Luna Park Été est autorisé à se tenir à compter du samedi 6 mai 2017 jusqu'au dimanche 18 juin 2017 sur le tènement immobilier situé 75/79 quai Perrache à Lyon 2ème arrondissement.

Art. 2. - Autorisations individuelles

Les autorisations d'installation et d'exploitation sur le site du Luna Park Été sont délivrées et ne prennent effet qu'après paiement, par les permissionnaires, des droits d'occupation du domaine public prévus par l'arrêté du 24 novembre 2016, lors de la distribution des places qui aura lieu le mardi 2 mai 2017 à partir de 14 heures sur le site.

L'autorisation, à titre précaire et révocable, est strictement personnelle, et ne peut être cédée, louée, prêtée, même à titre gratuit, à d'autres forains sous peine de retrait immédiat, provisoire ou définitif.

Elle est délivrée dans les conditions fixées par l'arrêté municipal en date du 15 février 1980, portant réglementation de l'installation des fêtes foraines et divers établissements forains, sur le domaine public et est soumise à l'autorisation d'ouverture délivrée par la commission municipale de sécurité publique lors de la visite de réception.

Art. 3. - Montage et démontage des métiers

Le montage des métiers est autorisé du mardi 2 mai 2017 après la distribution des emplacements au vendredi 5 mai 2017, et le démontage du lundi 19 juin au vendredi 23 juin 2017. L'ensemble du site devra être évacué le vendredi 23 juin 2017 à 20 heures.

Le montage et le démontage des installations foraines est interdit à partir de 22 heures.

Tout emplacement non occupé, sans justification, 48 heures avant l'ouverture de la fête, est à la disposition de la Ville.

Aucun démontage avant la fin de la fête n'est autorisé sauf dérogation dûment justifiée. Dans le cas contraire, la Ville de Lyon se réserve le droit d'appliquer les sanctions prévues par l'arrêté municipal du 15 février 1980.

L'installation de coups de poings, jeux de force de toute nature, barbes à papa et autres bancs volants, doit impérativement faire l'objet d'une demande écrite, et se conformer aux règles de sécurité en vigueur. Ces installations font l'objet d'une autorisation délivrée par le Maire, l'emplacement attribué doit respecter l'alignement des baraques.

Art. 4. - Fluides

Les demandes de branchement d'eau et d'électricité doivent être faites par les forains.

Les dépenses d'eau et d'électricité sont à la charge des forains y compris les dépenses de raccordement.

Art 5. - Fonctionnement du Luna Park Eté 2017

1 - Fonctionnement des métiers

- lundi, mardi, mercredi, jeudi, dimanche : de 14 heures à 22 heures

- vendredi, samedi, et veille de fête : de 15 heures à 24 heures

2 - Fonctionnement de la musique

Une sonorisation discrète des métiers (micro, musique, klaxon, armes automatiques, sirènes, coups de poing, etc...) est autorisée de 14 heures à 19 heures.

L'article 69 chapitre 1 titre 4 du règlement des fêtes foraines de la Ville de Lyon stipule que les appareils de diffusion ou d'amplification de toute nature doivent être dirigés vers le sol ou à l'intérieur des métiers.

Leur volume sonore doit être réglé de façon à ne provoquer aucune gêne et ne générer aucune réclamation des voisins et des riverains de la vogue.

En aucun cas l'installation de ce type d'appareil n'est autorisée à l'extérieur du ou des métiers.

Toute diffusion de musique amplifiée en dehors des horaires autorisés sera sanctionnable quel que soit le volume de diffusion.

La ville de Lyon se réserve le droit d'effectuer des contrôles inopinés sur le non respect des horaires et jours de fonctionnement. Ces contrôles seront réalisés par des agents assermentés (Police Municipale, Police Nationale et Direction de l'Ecologie Urbaine) et des agents de la Direction Economie, Commerce et Artisanat.

Art. 6. - Prescriptions relatives à la sécurité

Chaque forain admis sur le site doit impérativement respecter les prescriptions suivantes :

- L'interdiction d'installation d'enseigne ou de publicité lumineuses ou non, tournées vers l'autoroute,
- L'obligation de ne pas diriger des éclairages, halogènes, spots ainsi que tous autres faisceaux lumineux en direction de l'autoroute,
- Les métiers ouverts, les grimettes et accès divers ne doivent pas empêcher le cheminement des piétons, ni l'accès permanent des services de secours et d'incendie,
- Les installations électriques doivent respecter la réglementation en vigueur,
- Les loquettes électriques provisoires doivent être conformes à la législation en vigueur et placées hors de portée du public,
- Les calages, montages, prises de terre des métiers forains sont vérifiés par une société de contrôle des métiers forains,
- Toutes observations émanant de la commission municipale de sécurité lors de son passage doivent être respectées.

En outre, les forains doivent transmettre à la Direction de l'Economie, du Commerce et de l'Artisanat, Service au Commerce non Sédentaire, préalablement à l'ouverture au public de la fête, une attestation de bon montage de son établissement, conformément aux normes fixées par le constructeur et la législation en vigueur. A défaut, le métier ne peut pas ouvrir.

La visite de réception de la commission de sécurité a lieu le vendredi 5 mai 2017 à 14 heures.

La présence de tous les forains est obligatoire et les métiers doivent être ouverts.

Lors de cette visite et durant toute la durée de la fête, le propriétaire du métier doit être en mesure de fournir tous documents relatifs à la sécurité ou à l'assurance de son métier.

Tout établissement non agréé par la société de contrôle des métiers forains et la commission municipale de sécurité publique en raison de l'absence de son propriétaire ne peut ouvrir.

En cas d'alerte météorologique, les industriels forains devront respecter les prescriptions des autorités municipales imposant la fermeture des métiers forains dans le but d'assurer la sécurité des métiers ainsi que celle des exposants et des visiteurs.

Art. 7. - Protection, entretien et respect du terrain

L'installation des métiers ne doit, en aucun cas, entraîner de dégradations sur le site. Toute dégradation ou tout dommage sur le site seront dûment constatés et feront l'objet d'une facturation pour réparation.

Il est strictement interdit de creuser le sol, de déverser des huiles, d'installer des câbles électriques en dehors des gaines prévues à cet effet et des tuyaux d'eau sur les allées de circulation.

La pose d'une protection sous les métiers risquant de polluer le sol est obligatoire. Les réparations de métiers ou de véhicules sont interdites.

Aucune évacuation d'eaux usées n'est tolérée sur le site.

Les forains sont responsables des incidents ou accidents générés par le non respect de ces consignes.

Les forains doivent respecter la propreté du terrain pendant et après le déroulement du Luna Park :

- Ils doivent veiller à la propreté de leurs installations et des abords durant toute la durée de la fête.

- Lors de leur départ, ils doivent nettoyer leur emplacement et ne pas laisser de débris ni d'encombrants sur le site.

Art. 8. - Prescriptions diverses

1. Alcool

La vente, la consommation et l'attribution sous forme de lot d'alcool sont interdites sur la fête.

2. Armes et attractions indécentes

La vente, l'usage et l'offre d'armes blanches et d'objets neufs ou d'occasion ayant l'apparence d'une arme à feu, destinés à lancer des projectiles rigides, sont interdits sur la fête.

Tout métier allant à l'encontre du respect des mœurs et de la morale est interdit.

3. Véhicules

Le stationnement de véhicules de traction, atelier, transport, et de caravanes est interdit dans les allées après l'ouverture de la fête.

4. Attribution de lots

L'article L.214-4 du Code Rural prévoit que « l'attribution en lot ou prime de tout animal vivant, à l'exception des animaux d'élevage dans le cadre de fêtes, foires, concours et manifestations à caractère agricole est interdite ». Les poissons rouges sont classifiés comme animaux domestiques et leur attribution est interdite.

Art. 9. - Sanctions

Toutes infractions aux présentes dispositions sont sanctionnées conformément aux dispositions légales en vigueur.

Art. 10. - Le présent arrêté sera applicable dès qu'il aura été procédé à sa publication et à sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Art. 11. - Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du Tribunal Administratif de Lyon dans les deux mois à partir de la décision. Lyon, le 12 avril 2017

*L'Adjointe au Maire de Lyon,
déléguée au Commerce et Artisanat,
Développement Economique,
Fouziya BOUZERDA*

Modification au Règlement Général de la Circulation - Arrêtés permanents (Délégation Générale au Développement Urbain - Direction des Déplacements Urbains)

Numéro d'arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataires	Date d'effet
2017RP33486	Stationnement réservé cours Richard Vitton Lyon 3ème (stationnement)	Les cycles ont un emplacement réservé cours Richard Vitton (3ème) côté Nord, au droit du n° 42 sur 5 mètres. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents sera considéré comme abusif et gênant au sens de l'article R.417-11 du code de la route.	18/4/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP33487	Stationnement réservé cours de la Liberté Lyon 3ème (stationnement)	Les cycles ont un emplacement réservé cours de la Liberté (3ème), trottoir Ouest, au droit du n° 78 sur 10 mètres. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents sera considéré comme abusif et gênant au sens de l'article R.417-11 du code de la route.	18/4/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP33488	Stationnement réservé passage Félix Benoit Lyon 3ème (stationnement)	Les cycles ont un emplacement réservé passage Félix Benoit (3ème), à son extrémité Sud, au sud du pilier de la passerelle, sur 4 mètres ; à son extrémité Nord, au Nord du pilier de la passerelle, sur 4 mètres. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents sera considéré comme abusif et gênant au sens de l'article R.417-11 du code de la route.	18/4/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP33473	Abrogation de stationnement Grande rue de Saint Rambert Lyon 9ème (stationnement)	Considérant la modification de l'emplacement réservé, il y a lieu de supprimer l'emplacement réservé aux livraisons Grande rue de Saint Rambert à Lyon 9ème, situé au Sud du n° 37 et de modifier le Règlement Général de la Circulation comme suit : est abrogé l'arrêté 2009RP02234 du 29 avril 2011 portant sur la mesure de réglementation d'arrêt.	18/4/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP33454	Abrogation de stationnement et réglementation d'arrêt montée Saint Barthélémy Lyon 5ème (stationnement)	Considérant qu'il convient d'organiser les opérations de livraison et d'enlèvement de marchandises en ville de manière à garantir le bon fonctionnement de l'activité riveraine économique, à limiter la gêne que ces opérations peuvent apporter à la circulation générale et à permettre la desserte des riverains ; considérant que, compte tenu de la densité de la circulation, notamment aux heures de pointes, et des conditions de stationnement en ville, il convient notamment de limiter la durée de ces opérations de livraison sur les zones aménagées à cet effet à un maximum de 30 minutes ; il y a lieu d'organiser des espaces dédiés à l'arrêt des véhicules pour faciliter les opérations de chargement et déchargement : est abrogé l'arrêté 2009RP10406 du 29 avril 2011 portant sur la mesure de réglementation d'arrêt.	18/4/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO

Numéro d'arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataires	Date d'effet
2017RP33542	Abrogation de stationnement impasse Gord Lyon 4ème (stationnement)	Considérant les changements intervenus dans les activités riveraines, il y a lieu d'adapter la réglementation de l'arrêt et du stationnement des véhicules en supprimant une aire de livraison et de modifier le Règlement Général de la Circulation comme suit : est abrogé l'arrêté 2009RP02444 du 27 avril 2011 portant sur la mesure de réglementation d'arrêt.	18/4/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP33455	Abrogation de stationnement et stationnement réservé rue Président Edouard Herriot Lyon 1er (stationnement)	Considérant le déplacement de l'arrêt City Tram sur la place de la Comédie (1er), il y a lieu de modifier la réglementation du stationnement. L'arrêté 2016RP32405 du 24/02/2016 portant réglementation du stationnement (abrogation de stationnement et stationnement réservé) du 5 au 7 rue Président Edouard Herriot (1er) sur la section comprise entre les rues Pizay et Arbre Sec, chaussée Est est abrogé.	18/4/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP33456	Stationnement réservé rue Président Edouard Herriot Lyon 1er (stationnement)	Les taxis ont un emplacement réservé (stationnement unilatéral permanent avec marquage au sol) sur 20 mètres au droit du n° 5 au n° 7 rue Président Edouard Herriot (1er) sur le côté Est. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents sera considéré comme abusif et gênant au sens de l'article R.417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/4/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP33498	Voie cyclable rue Montgolfier à Lyon 6ème (circulation)	Il est créé une bande cyclable dans le sens de la circulation générale (Ouest-Est) sur la chaussée Sud, réservée exclusivement à la circulation des cycles à deux ou trois roues sur la rue Montgolfier à Lyon 6ème, dans sa partie comprise entre la rue de Créqui et la rue Garibaldi.	20/4/2017	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2017RP33501	Voie cyclable rue Montgolfier à Lyon 6ème (circulation)	Il est créé une bande cyclable, dans le sens contraire (Est-Ouest) de la circulation générale sur la chaussée Nord, réservée exclusivement et obligatoirement à la circulation des cycles à deux ou trois roues sur la rue Montgolfier à Lyon 6ème, dans sa partie comprise entre la rue Garibaldi et la rue de Créqui.	20/4/2017	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2017RP33472	Stationnement réservé pour personne en situation de handicap rue Jonas Salk Lyon 7ème (stationnement)	Les véhicules affichant la carte européenne de stationnement pour personnes handicapées ont un emplacement réservé accessible rue Jonas Salk (7), côté Est, au Sud du n° 8 sur 10 mètres. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents sera considéré comme abusif et gênant au sens de l'article R.417-11 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	20/4/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP33474	Stationnement réservé pour personne en situation de handicap rue Marcel Mérieux Lyon 7ème (stationnement)	Les véhicules affichant la carte européenne de stationnement pour personnes handicapées ont un emplacement réservé accessible rue Marcel Mérieux (7), côté Est, au Sud de la rue Jacques Monod, en épi inversé. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents sera considéré comme abusif et gênant au sens de l'article R.417-11 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	20/4/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO

Numéro d'arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataires	Date d'effet
2017RP33475	Stationnement réservé pour personne en situation de handicap rue Jules Brunard Lyon 7ème (stationnement)	Les véhicules affichant la carte européenne de stationnement pour personnes handicapées ont un emplacement réservé accessible rue Jules Brunard (7ème), côté Nord, à l'Ouest du boulevard des Tchécoslovaques, en long, de longueur 6 mètres. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents sera considéré comme abusif et gênant au sens de l'article R.417-11 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	20/4/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP33463	Abrogation de stationnement rue Louis Jouvét Lyon 8ème (stationnement)	Considérant la modification de l'emplacement réservé, il y a lieu de supprimer l'emplacement réservé aux livraisons rue Louis Jouvét à Lyon 8ème, situé côté Ouest, sur 10 mètres, à 20 m au Sud de l'avenue des Frères Lumière et de modifier le Règlement Général de la circulation comme suit : est abrogé l'arrêté 2009RP06611 du 29 avril 2011 portant sur la mesure de réglementation d'arrêt.	20/4/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO

Le registre des arrêtés est consultable sur simple demande à la Ville de Lyon - Direction des Déplacements Urbains - 198, avenue Jean Jaurès - 69007 - Les jours ouvrables de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30.

Tout recours contre lesdits arrêtés doit être formé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à compter de la date de parution du présent Bulletin municipal officiel (BMO) de la Ville de Lyon.

Règlementation provisoire du stationnement des véhicules et de la circulation des véhicules et des piétons (Direction de la Régulation Urbaine - Service Occupation Temporaire de l'Espace Public)

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5319	C C A F / Centre France et de la Direction départementale de la sécurité du Rhône	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une journée du souvenir	des installations seront autorisées	Place Antonin Poncet		Le lundi 24 avril 2017, de 10h à 21h
			la circulation des véhicules sera interdite au fur et à mesure de l'avancement du défilé	Rue André Philip	(départ n° 295)	Le lundi 24 avril 2017, de 15h45 à 17h
				Rue d'Arménie		
				Rue Villeroy		
				Avenue Maréchal de Saxe		
				Rue Rabelais		
				Quai Victor Augagneur		
				Pont Wilson		
				Quai Jules Courmont		
Quai Docteur Gailleton						
Place Antonin Poncet	(arrivée)					
5320	Eiffage Route	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie de la place Carnot	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Carnot	côté Est, des deux côtés entre le cours Verdun Récarnier et la rue de Condé	A partir du samedi 29 avril 2017 jusqu'au mardi 2 mai 2017
5321	Tjbat	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer le montage d'un échafaudage	la circulation des véhicules sera interdite	Rue de l'Abbé Rozier	durant les phases de présence et d'activité de l'entreprise du demandeur	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017, de 8h à 17h
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé		sur la chaussée, située entre la rue Donnée et la rue René Leynaud	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5322	L'établissement Le 10 Cour	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Danton	au droit du n° 10, sur une longueur de 5 m	A partir du vendredi 28 avril 2017 jusqu'au samedi 30 septembre 2017
5323	Eiffage Construction	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'un camion muni d'une grue auxiliaire	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Barre	côté impair, sur 20 m au droit du n° 9	A partir du mardi 2 mai 2017 jusqu'au vendredi 12 mai 2017, de 7h30 à 16h30
5324	Legros Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'éclairage public en accord avec le LYVIA n° 201702157	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue du Major Martin	de part et d'autre de la zone de travaux	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au vendredi 12 mai 2017
			la circulation des véhicules sera interdite		durant les phases de présence et d'activité de l'entreprise	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur la zone de desserte située au droit du n° 11	
5325	Engie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de déploiement de fibre optique pour Orange	la circulation des piétons sera interdite	Rue des Marronniers	côté pair, sur 15 m, au droit du n° 2	A partir du mardi 2 mai 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 10 m, au droit du n° 2	
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé			
5326	Colas Ra	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Hénon	entre le n° 33 et 37	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017
				Place des Tapis		
				Rue de la Tour du Pin		
				Rue Artaud	entre la rue de Belfort et le n° 8	
				Boulevard des Canuts	entre le n° 8 et 12	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Artaud	entre la rue de Belfort et le n° 8	
				Rue de la Tour du Pin		
				Rue Hénon	entre le n° 33 et 37	
				Boulevard des Canuts	entre le n° 8 et 12	
Place des Tapis						
5327	Engie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de déploiement fibre optique Orange	la circulation des piétons sera interdite	Place Bellecour	trottoir Est, sur 20 m au droit du n° 17	A partir du mardi 2 mai 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur trottoir			
5328	La Métropole de Lyon et les Entreprises adjudicataires du marché	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera interdite sauf pour les véhicules de chantier et de livraison de la Fédération Compagnonique des métiers du bâtiment	Rue Félix Rollet		A partir du mardi 2 mai 2017 jusqu'au jeudi 31 août 2017

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5329	L'Opéra de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un spectacle	le stationnement du véhicule immatriculé CL 657 sera autorisé	Place Louis Pradel	contre-allée, le long de l'Opéra	A partir du dimanche 7 mai 2017, 16h, jusqu'au samedi 13 mai 2017, 8h
5330	Bib	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de construction d'un bâtiment	la circulation des piétons sera interdite	Avenue Leclerc	trottoir Est, sur la contre allée Est entre le n° 11 et la rue V Lagrange	A partir du vendredi 21 avril 2017 jusqu'au mardi 3 avril 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur la contre allée Est, sur 30 m à l'Est du n° 11	
5331	Bergues Frères	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Poulailerie	sur 5 m, au droit du n° 13	A partir du vendredi 21 avril 2017 jusqu'au mardi 2 mai 2017
5332	Toitures Barski	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Montesquieu	côté impair, sur 10 m face au n° 34	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au lundi 8 mai 2017
5333	Ert Technologies	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique	le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Chinard	côté impair, sur 15 m face au n° 20	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au jeudi 27 avril 2017
5334	Cèrema	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'inspection d'un ouvrage d'art	l'accès, la circulation et le stationnement du véhicule du demandeur seront autorisés	Quai des Etroits	sur les trottoirs sous le pont autoroutier situé entre le pont Kitchener et le pont SNCF	Le mercredi 26 avril 2017, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		par tronçons de voies successifs dans les 2 sens de circulation sous le pont autoroutier situé entre le pont Kitchener et le pont SNCF	A partir du lundi 24 avril 2017, 21h, jusqu'au mardi 25 avril 2017, 5h
5335	E Mosnier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Remparts d'Ainay	sur 15 m, au droit du n° 30	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au lundi 8 mai 2017
5336	Christophe Ngo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Rue de la République	sur 10 m, au droit du n° 52	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au mardi 9 mai 2017
5337	Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer le passage d'engins de levage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Bonnel	sur la voie d'accès au parking SNCF, entre la rue de Bonnel et le parking SNCF	A partir du jeudi 20 avril 2017 jusqu'au vendredi 21 avril 2017, de 18h à 6h
5338	Direction des Espaces verts de la Ville de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'espaces verts	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Félix Jacquier	côté pair (Ouest) sur 40 m au Nord de la rue Montgolfier (jardin de proximité)	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au mardi 25 avril 2017

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5339	Serfim	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Free	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Bayard	sur 15 m, au droit du n° 31	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017
5340	Jft	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Baraban	sur 15 m, au droit du n° 141	Le lundi 24 avril 2017
5341	Quadric	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'inspection d'ouvrage d'art à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite à l'avancement du chantier la circulation des véhicules sera réduite d'une voie	Passerelle Abbé Paul Couturier		Le lundi 24 avril 2017, de 9h à 16h
5342	Espace Vêtements du Coeur / Le Relais / N° 000207	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une brocante	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Sergent Michel Berthet	des deux côtés, du n° 1 au n° 17 (sauf Citiz LPA)	Le dimanche 7 mai 2017, de 0h à 20h
			un vide greniers sera autorisé	Place Ferber		Le dimanche 7 mai 2017, de 6h à 19h30
				Ilot Tanneurs		Le dimanche 7 mai 2017, de 6h à 19h30
5343	Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Sainte-Genève	entre le cours Lafayette et la rue Germain des deux côtés de la chaussée, entre le n° 64 et la rue Germain	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au vendredi 12 mai 2017
5344	Direction départementale de la sécurité du Rhône	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Bellecour	contre allée Ouest, sur 10 m au droit du n° 35	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au jeudi 27 avril 2017, de 7h30 à 16h
5345	Mercier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'un camion muni d'un bras télescopique	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Mercier le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Chevreul	trottoir Sud, au droit du n° 30 côté pair, sur 30 m au droit du n° 30	Le mardi 25 avril 2017
5346	Tln	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de vitrage avec une nacelle	la circulation des piétons sera interdite	Avenue Félix Faure	côté Nord, sur 50 m à l'Est du boulevard Marius Vivier merle	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au mercredi 26 avril 2017, de 6h à 16h
5346	Tln	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de vitrage avec une nacelle	la circulation des piétons sera interdite	Boulevard Marius Vivier Merle	au droit de la façade du n° 101	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au mercredi 26 avril 2017, de 6h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		au droit de la façade du n° 101	
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur le trottoir	Avenue Félix Faure	côté Nord, sur 50 m à l'Est du boulevard Marius Vivier merle	
			le stationnement sera autorisé dans le couloir réservé aux Autobus	Boulevard Marius Vivier Merle	au droit de la façade du n° 101	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5347	Ab Réseaux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux dans une chambre Télécom	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Voltaire	côté impair, sur 5 m au droit des n° 46 et 65	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, entre le n° 53 et le n° 59	
					côté pair, entre le n° 60 et n° 62	
5348	Badout	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Claire	côté impair, sur 15 m au droit du n° 45	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au mercredi 10 mai 2017
5349	La Direction de l'Eau de la Métropole de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Avenue Maréchal de Saxe	partie comprise entre le cours Lafayette et la rue Fénélon	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au jeudi 27 avril 2017, de 0h à 4h
5350	Maçonnerie Traditionnelle et Naturelle	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Janin	sur 8 m , au droit de l'immeuble situé au n°8	A partir du vendredi 21 avril 2017 jusqu'au mardi 2 mai 2017
5351	Utpm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble à l'aide d'un véhicule nacelle	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé pour un véhicule nacelle sur trottoir	Avenue Jean Mermoz	trottoir Nord, entre la rue Professeur Joseph Nicolas et la rue Frida Khalo	A partir du mercredi 19 avril 2017 jusqu'au vendredi 21 avril 2017, de 7h30 à 17h
5352	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Boulevard des Brotteaux	partie comprise entre la rue Bossuet et le n° 26	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au mardi 9 mai 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, (Ouest) partie comprise entre la rue Bossuet et le n° 26	
5353	Eco Système	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une collecte solidaire	l'installation d'un barnum 3x3 ainsi que le stationnement du camion collecte seront autorisés	Place Maréchal Lyautey		Le samedi 13 mai 2017, de 8h30 à 14h
				Place Valmy		
				Place Général Brosset		
5354	Eco Système	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une collecte solidaire	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Bon Pasteur	au droit du n° 40 sur 2 emplacements	Le samedi 20 mai 2017, de 8h à 14h
			un barnum 3x3 sera autorisé	Esplanade de la Grande Côte		Le samedi 20 mai 2017, de 8h30 à 14h
				Place des Jacobins		
5355	Conseil de Quartier de la Duchère	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du Forum des associations	des installations seront autorisées	Place Abbé Pierre		Le samedi 20 mai 2017, de 7h à 17h
5356	La Galerie « Chez Néon »	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un vernissage et la prise de vues	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Burdeau	au droit du n° 41, sur 4 emplacements	Le jeudi 27 avril 2017, de 10h à 22h
						Le mercredi 3 mai 2017, de 10h à 18h
5357	Club Bouliste Moncey Garibaldi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournoi de boules	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Lac	des 2 côtés, du n° 6 (la Poste) à la rue Docteur Bouchut	Le samedi 20 mai 2017, de 6h à 19h

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5358	L'école Jean Racine	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une Fête scolaire dans les cours de l'école	la circulation des véhicules sera interdite	Rue de Créqui	entre la rue Tronchet et la rue Crillon	Le samedi 1 juillet 2017, de 9h à 15h30
5359	Lucioles de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une manifestation sportive, au gymnase de la Guillotière	la circulation des véhicules sera interdite	Rue du Repos	entre la rue Domer et la rue Bâtonnier Jacquier	Le samedi 1 juillet 2017, de 9h à 19h
5360	La Mairie du 3ème arrondissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement des journées électorales	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue François Garcin	du n° 18 à la rue de la Part Dieu	Les dimanche 11 juin 2017 et dimanche 18 juin 2017, de 6h à 22h
5361	Enedis	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance électrique	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Montauban	sur 20 m à l'Ouest du n° 29 bis	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au mercredi 26 avril 2017, de 7h30 à 17h30
5362	Mjc Ménival	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement Eclats de Cirque	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue de Ménival	sur le parking au n° 29	Le mercredi 31 mai 2017, de 9h à 19h
5363	Citinéa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'un camion muni d'une grue auxiliaire	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Tony Tollet	entre la rue du Plat et la rue Sala	Le vendredi 21 avril 2017, de 8h à 12h
			la circulation des véhicules sera interdite		côté pair, entre le n° 6 et la rue du Plat	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5364	Gauthey	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Franklin	sur 30 m, de part et d'autre du n° 6	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 30 m de part et d'autre du n° 6	
5365	Engie Inéo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Orange	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue de Brest	entre le n° 39 et n° 43	A partir du mardi 25 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5366	Tarvel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'égauge	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Santos Dumont	entre le n° 2 et le n° 4	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017, de 7h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		côté pair, entre le n° 2 et le n° 4	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5367	Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer le démontage d'une grue	la circulation des piétons sera interdite	Rue Léo et Maurice Trouilhet	trottoir Nord, entre le n° 29 et le n° 23	Les mercredi 26 avril 2017 et jeudi 27 avril 2017
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Antoine Lumière et la rue Saint-Maurice	
			la circulation des véhicules sera interdite		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 29 et le n° 19	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Léo et Maurice Trouilhet et le n° 7	
			les véhicules devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP»		au débouché de la rue Antoine Lumière	
5368	Accourvit	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la fête des voisins	l'installation des tables et des tentes parapluie sera autorisée	Rue Antoinette	entre le n°29 et la place Antoinette	Le vendredi 19 mai 2017, de 17h à 23h
				Place Antoinette		
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue Antoinette	de la rue Louis à la rue Camille	Le vendredi 19 mai 2017, de 19h à 23h
		le stationnement des véhicules sera interdit gênant			des 2 côtés , de la place Antoinette au n° 29	Le vendredi 19 mai 2017, de 16h à 23h
5369	La Direction de l'Eau de la Métropole de Lyon et des entreprises adjudicataires des marchés	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réparation de branchement d'assainissement	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Duquesne	sens Est / Ouest, entre la rue de Créqui et la rue Vendôme	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, entre la rue de Créqui et le n° 29	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017
5370	La Direction départementale de la sécurité publique du Rhône	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une manifestation	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Tête d'Or	côté pair , entre la rue de Sèze et le Cours Vitton	Le samedi 22 avril 2017, de 13h30 à 20h
5371	Axians Fibre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Free	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue des Teinturiers	sur 20 m, à l'Ouest de la rue Baraban	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 20 m à l'Ouest de la rue Baraban	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017
5372	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de ERDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Ferdinand Buisson	sur 30 m, au droit du n° 114	A partir du jeudi 27 avril 2017 jusqu'au vendredi 12 mai 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 30 m au droit du n° 114	
5373	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de ERDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Avenue Lacassagne	sur 30 m ,au droit du n° 229	A partir du jeudi 27 avril 2017 jusqu'au vendredi 12 mai 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 30 m au droit du n° 229	
5374	Qualizinc	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Viricel	sur 10 m en face de l'immeuble situé au n° 7	A partir du mardi 25 avril 2017 jusqu'au mardi 9 mai 2017

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5375	Ncf Démolition	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Rue de la République	sur 20 m, au droit du n° 52	Les jeudi 27 avril 2017 et vendredi 28 avril 2017, de 7h30 à 12h
5376	Iss	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Ampère	sur 10 m, au droit du n° 8	Le jeudi 27 avril 2017, de 8h à 17h
5377	Fondation de l'Armée du Salut/ N°00343	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la fête des voisins	une fête des voisins sera autorisée	Rue Michel Rambaud	sur l'esplanade au droit du n° 17 (montage dès 8h30)	Le samedi 20 mai 2017, de 10h à 17h
5378	Tarvel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue d'Austerlitz		A partir du mardi 25 avril 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Deleuvre		
				Rue d'Austerlitz		
				Rue Deleuvre		
5379	L'établissement Oslow	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Part Dieu	au droit du n° 80, sur une longueur de 7 m	A partir du vendredi 28 avril 2017 jusqu'au samedi 30 septembre 2017
5380	L'établissement Le Jardin Bambou	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Créqui	au droit du n° 225, sur une longueur de 5 m	A partir du vendredi 28 avril 2017 jusqu'au samedi 30 septembre 2017
5381	Théâtre Nouvelle Génération / N° 00345	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un happening dans le cadre d'une action artistique	une action artistique sera autorisée:	Place de la Croix-Rousse	Sud	Le samedi 20 mai 2017, de 10h30 à 12h40
				Place de la République		
				Esplanade de la Grande Côte		
				Place des Terreaux		
5382	Ab Réseaux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Orange	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Martin	sur 15 m, au droit du n° 3	A partir du mardi 2 mai 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017, de 8h à 17h
5383	Conseil de quartier de Bellecour Carnot / N° 00421	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un troc boutures et plantes	des installations seront autorisées	Place Ampère		Le samedi 20 mai 2017, de 8h30 à 13h
5384	Poros Cosas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une animation commerciale	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Montesquieu	entre la rue d'Anvers et l'avenue Jean Jaurès	Le samedi 20 mai 2017, de 15h à 23h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			Le samedi 20 mai 2017, de 14h30 à 23h

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5385	Ecole Catholique des Arts et Métiers Ecam	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un cross	une déambulation sera autorisée sur les trottoirs	Rue Octavio Mey		Le dimanche 21 mai 2017, de 11h à 12h
				Montée Saint-Barthélemy		
				Parc des Hauteurs		
				Montée de la Sarra		
				Quai de Bondy		
				Montée Saint-Barthélemy		
Quai Pierre Scize						
5386	7 Ici	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la journée du Fait main	des installations seront autorisées	Place Ambroise Courtois		Le dimanche 21 mai 2017, de 9h à 19h
5387	Arty	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement des nuits sonores aux Subsistances	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Saint-Vincent	du n° 8 au n° 9 (tout au long du bâtiment des Subsistances, et du n° 14 au n° 18 des 2 côtés de l'îlot en pavé)	A partir du mercredi 24 mai 2017, 6h, jusqu'au lundi 29 mai 2017, 0h
5388	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Charles Richard	sur 30 m, au droit du n° 25	A partir du vendredi 28 avril 2017 jusqu'au mardi 16 mai 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 30 m au droit du n° 25	
5389	La Métropole de Lyon et les Entreprises adjudicataires du marché	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Garibaldi	chaussée principale, entre la rue du Docteur Bouchut et la rue du Pensionnat	A partir du lundi 1 mai 2017 jusqu'au jeudi 11 mai 2017
			La circulation sera autorisée		contre allée Est, sens Sud/Nord, entre la rue du Pensionnat et la rue du Docteur Bouchut	
			une interdiction de tourner à droite sera signalée par un panneau BK2b	Rue Paul Bert	sens Est/Ouest, au droit de la rue Garibaldi	
			une interdiction de tourner à gauche sera signalée par un panneau BK2a		sens Ouest/Est, au droit de la rue Garibaldi	
5390	Garic Propreté	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de vitrerie à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite	Rue Ravat	côté impair, sur 20 m à l'Ouest du quai Perrache	A partir du mardi 2 mai 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017, de 6h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Perrache	côté Ouest, entre le n° 23 et la rue Ravat	
				Rue Ravat	côté impair, sur 20 m à l'Ouest du quai Perrache	
			Quai Perrache	côté Ouest, entre le n° 23 et la rue Ravat		
5391	Sytral et des entreprises adjudicataires des marchés	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une base de vie C3	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Lalande	sur 10 m, en face de l'immeuble situé au n° 24 - 28	A partir du mardi 25 avril 2017 jusqu'au mercredi 25 avril 2018

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5392	Ac Rénovation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Saint-Antoine	sur 10 m, au droit du n° 22	A partir du mardi 2 mai 2017 jusqu'au jeudi 1 juin 2017
5393	Alman	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	la circulation des piétons sera interdite	Boulevard des Belges	sur 20 m entre la rue Sully et le n° 67	Le mardi 25 avril 2017
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		côté impair, sur 20 m entre la rue Sully et le n° 67	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5394	Eiffage Route	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Avenue Félix Faure	sens Est/Ouest, entre la rue de la Bannière et le n° 79	A partir du mercredi 3 mai 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé dans le couloir de Bus		sens Est/Ouest, entre la rue de la Bannière et le n° 79	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, entre la rue de la Bannière et le n° 79	
5395	Inter Nett	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de vitres à l'aide d'une nacelle	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur le trottoir	Quai Docteur Gailleton	trottoir Ouest, au droit du bâtiment de l'Hôtel des Postes	A partir du mercredi 3 mai 2017 jusqu'au jeudi 4 mai 2017
				Rue de la Charité	trottoir Est, au droit du bâtiment de l'Hôtel des Postes	
				Place Antonin	trottoir Sud, au droit du bâtiment de l'Hôtel des Postes	
5396	Arty Farty / N° 00367	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement des nuits sonores aux anciennes usines Fagor Brandt	la circulation des véhicules sera interdite	Boulevard de l'Artillerie	entre la rue Challemeil Lacour et la rue Jean François Raclet	A partir du mercredi 24 mai 2017, 6h, jusqu'au dimanche 28 mai 2017, 18h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des 2 côtés, entre la rue Challemeil Lacour et la rue Jean François Raclet	
				Rue de Gerland	depuis la rue Challemeil Lacour sur 250 m	
				Rue de l'Effort	sur le parking situé entre la rue Simon Fryd et la rue Challemeil Lacour	
5397	Bonnefond	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage de canalisations dans une copropriété	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Chemin de Chou-lans	sens Ouest / Est (descendant), entre le n° 55 et 45	Le mardi 25 avril 2017, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sens Ouest / Est (descendant), entre le n° 55 et 45	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5398	Théâtre des Célestins	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Gaspard André	côté impair, sur 40 m en face des n° 4 à 8, sur l'ensemble de la zone de livraison	A partir du samedi 3 juin 2017 jusqu'au lundi 5 juin 2017, de 7h à 19h
						Le vendredi 23 juin 2017, de 7h à 19h
						A partir du samedi 10 juin 2017 jusqu'au lundi 12 juin 2017, de 7h à 19h
						Les lundi 15 mai 2017 et mardi 16 mai 2017, de 7h à 19h
						Le samedi 6 mai 2017, de 7h à 19h
						Les mardi 2 mai 2017 et mercredi 3 mai 2017, de 7h à 19h
						A partir du samedi 17 juin 2017 jusqu'au lundi 19 juin 2017, de 7h à 19h
Le samedi 27 mai 2017, de 7h à 19h						
5399	Serfim Tic	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Rue Marietton	au droit du n° 67	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
5400	Sci Mibat	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Pierre Scize	côté Ouest, sur 10 m au droit du n° 37	Le lundi 24 avril 2017
5401	Comité des Fêtes de Monplaisir	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une manifestation cuisines et cultures du monde	des animâtrions seront autorisées	Place Ambroise Courtois	en face du n° 18 côté place sur 6 emplacements	Le dimanche 21 mai 2017, de 10h à 22h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			A partir du samedi 20 mai 2017, 13h, jusqu'au dimanche 21 mai 2017, 0h
			les animâtions seront autorisées			A partir du vendredi 19 mai 2017, 6h, jusqu'au lundi 22 mai 2017, 14h
						A partir du samedi 20 mai 2017, 18h, jusqu'au dimanche 21 mai 2017, 0h
5402	Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose de canalisations	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Casimir Périer	entre le quai Perrache et la rue Smith	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au vendredi 23 juin 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5403	Serfim	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Free	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue de Brest	sur 20 m, au droit du n° 6	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017, de 9h à 16h
5404	Ettp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Rue de la République	sur 20 m, au droit du n° 42	A partir du mardi 2 mai 2017 jusqu'au vendredi 12 mai 2017
5405	Ettp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Avenue Lacassagne	sur 25 m, face au n° 39 bis	A partir du mardi 2 mai 2017 jusqu'au vendredi 12 mai 2017, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite dans le couloir réservé aux Autobus		côté pair, sur 25 m face au n° 39 bis	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			A partir du mardi 2 mai 2017 jusqu'au vendredi 12 mai 2017
5406	Eiffage Energie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de tirage de fibre optique	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue du Bourbonnais	sur 15 m au Nord du n° 102	A partir du mardi 25 avril 2017 jusqu'au jeudi 27 avril 2017, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			A partir du mardi 25 avril 2017 jusqu'au jeudi 27 avril 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 15 m au Nord du n° 102	
5407	Kangourou	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de vérification d'ouvrage d'art pour le compte de la SNCF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Quai Charles de Gaulle	dans les deux sens de la circulation entre la commune de Villeurbanne et le n° 10	Le mardi 25 avril 2017, de 9h à 16h
5408	Démolition Brique	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Tourette	sur 15 m au droit de l'immeuble situé au n° 12	A partir du mardi 25 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017, de 7h à 19h
5409	Roche	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des piétons sera interdite	Rue de Créqui	trottoir Ouest sur 20 m au Nord du cours Lafayette	Le mardi 25 avril 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée sur 20 m au Nord du cours Lafayette	
5410	La Métropole de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Jaboulay	côté impair, sur 15 m au droit du n° 25	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017
5411	Mercier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise au droit du véhicule de levage	Rue Jean Bouin	trottoir Ouest, au niveau de l'accès au stade JLK/NPQ	Le jeudi 27 avril 2017, de 8h à 12h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		à hauteur de l'accès au stade JLK/NPQ	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5412	Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de chaussée	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Villon	entre la rue Marius Berliet et l'avenue Berthelot	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au mercredi 26 avril 2017, de 7h à 17h
				Rue des Hérèdeaux	entre la rue Saint-Agnan et la rue de la Rosière	
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue Villon	entre la rue Marius Berliet et l'avenue Berthelot	
				Rue des Hérèdeaux	entre la rue Saint-Agnan et la rue de la Rosière	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Villon	sur 30 m de part et d'autre de la rue des Hérèdeaux	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au mercredi 26 avril 2017
				Rue des Hérèdeaux	sur 30 m de part et d'autre de la rue Villon	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Villon	des deux côtés de la chaussée, sur 30 m de part et d'autre de la rue des Hérèdeaux	
				Rue des Hérèdeaux	des deux côtés de la chaussée, sur 30 m de part et d'autre de la rue Villon	
les véhicules circulant dans le sens Est/Ouest devront marquer l'arrêt de sécurité "STOP"		au débouché sur la rue Saint-Agnan	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au mercredi 26 avril 2017, de 7h à 17h			
les véhicules circulant dans le sens Sud/Nord devront marquer l'arrêt de sécurité "STOP"	Rue Villon	au débouché sur la rue Marius Berliet	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au mercredi 26 avril 2017, de 7h à 17h			
5413	Serfim Tic	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour l'opérateur Free	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Pierre Delore	au droit du n° 64	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au mercredi 26 avril 2017, de 9h à 16h
5414	Serfim Tic	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour l'opérateur Free	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Docks	côté pair, sur 10 m au droit du n° 34	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017
5415	Se Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de levage au moyen d'une grue autoportée	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise lors des opérations de levage	Rue de la Thibaudière	trottoir Sud, entre la rue de la Madeleine et le n° 50	Le mardi 25 avril 2017, de 9h à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10		entre la rue de la Madeleine et le n° 46	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue de la Madeleine et le n° 46	Le mardi 25 avril 2017, de 7h à 17h

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet		
5416	Hera Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Vaubecour	sur 10 m, au droit du n° 33 bis	Le vendredi 28 avril 2017, de 8h à 17h		
5417	Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules autorisés sera interdite à l'intérieur du couloir Bus	Avenue Tony Garnier	sens Est/Ouest, sur 40 m de part et d'autre de la rue du Vercors	A partir du mardi 25 avril 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017, de 7h30 à 17h		
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h					
5418	La Fanfare Piston	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de prestations musicales	une prestation de la fanfare Piston sera autorisée	Place Le Viste		Le samedi 22 avril 2017, de 16h à 18h		
				Place de la République		Le samedi 29 avril 2017, de 16h à 18h		
5419	Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau HTA sous chaussée	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Garibaldi	contre allée Est, entre le cours Gambetta et la rue Abbé Boisard	A partir du mardi 25 avril 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017, de 7h30 à 17h		
			la circulation des véhicules sera interdite					
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant				contre allée Est, côté Ouest, entre le cours Gambetta et la rue Abbé Boisard	A partir du mardi 25 avril 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017
			les véhicules circulant dans le sens Sud/Nord devront marquer l'arrêt de sécurité "STOP"				contre allée Est, au débouché sur le cours Gambetta	A partir du mardi 25 avril 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017, de 7h30 à 17h
5420	Nguyen Thai	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Jean Jaurès	côté pair, sur 20 m au droit du n° 38	A partir du samedi 6 mai 2017 jusqu'au lundi 8 mai 2017, de 7h à 19h		
				Rue Paul Bert	côté impair, sur 20 m au droit du n° 79			
5421	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de GRDF sous couvert du Lyvia n° 201704563	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Bancel	sur 30 m au droit du n° 21	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au mardi 9 mai 2017		
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h					
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant				des deux côtés de la chaussée, sur 30 m au droit du n° 21	
5422	Serfim Tic	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour l'opérateur Orange	le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Eugène Baudin	côté pair, sur 10 m au droit du n° 4	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017		
5423	Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations d'ouverture de chambre d'assainissement sur chaussée	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Pierre Termier	sens Sud/Nord, sur la voie d'accès au quai de la Jonchère en direction de la commune de Collonges	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017, de 9h à 16h		
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h					
5424	L'Association En Marche	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre l'installation d'un food trucks	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Président Carnot	du n°10 au n° 12 et du n°12 et du n°9 au n°11	A partir du dimanche 23 avril 2017, 18h, jusqu'au lundi 24 avril 2017, 0h		

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5425	Ettp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de GRDF sous couvert du Lyvia n° 201704202	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type « KR11 »	Rue du Souvenir	au droit du n° 18	Les jeudi 27 avril 2017 et vendredi 28 avril 2017, de 12h30 à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
5426	Pcf / N° 00409	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une fête populaire	des animations seront autorisées	Place de Paris	(installation à la fin du marché)	Le samedi 20 mai 2017, de 14h à 23h
5427	Arty Farty / N° 00366	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement des Nuits Sonores à la Sucrière	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Rambaud	au droit et en face du n° 49 au n° 51 (le long de la Sucrière) et entre le n°52 et la sucrière	A partir du lundi 22 mai 2017, 8h, jusqu'au mardi 30 mai 2017, 18h
5428	Alpe	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Franklin	sur 15 m, au droit du n° 58	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au mardi 25 avril 2017
5429	Rtt	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau Orange dans le cadre des travaux du Tramway T6	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Boulevard Pinel	sens Nord/Sud, sur 30 m au droit du n° 194	A partir du jeudi 27 avril 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5430	L'harmonie Montchat / N° 00216 / 00219	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de concerts	le stationnement de 2 véhicules sera autorisé	Place Ambroise Courtois		Le mardi 23 mai 2017, de 19h30 à 22h30
				Place Bir Hakeim		Le mardi 13 juin 2017, de 19h30 à 22h30
			un concert sera autorisé	Place Ambroise Courtois	(sur le kiosque)	Le mardi 23 mai 2017, de 20h15 à 22h
			un concert sera autorisé	Place Bir Hakeim		Le mardi 13 juin 2017, de 20h15 à 22h
5431	Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Paul Montrochet	sur 20 m, de part et d'autre de la rue Hrant Dink	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue Hrant Dink	sens Nord/Sud, entre la rue Paul Montrochet et la rue Panama	
5432	Coiro Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Mazenod	entre le n° 130 et la rue Garibaldi	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, entre le n° 130 et la rue Garibaldi	
5433	Mdtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules autorisés sera interrompue sur le site propre Bus en fonction des besoins du chantier	Avenue Paul Santy	sens Est/Ouest, sur 10 m au droit du n° 64	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017, de 7h30 à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5434	Jacquet Sarl Entreprise	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Félix Faure	sur 5 m, au droit du n° 43	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017
5435	Classic Rent / N° 00384	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une opération promotionnelle Range Rover	des animations seront autorisées	Place Antonin Jutard		Les mardi 23 mai 2017 et mercredi 24 mai 2017, de 10h à 19h30
			des installations seront autorisées			A partir du mardi 23 mai 2017, 9h, jusqu'au mercredi 24 mai 2017, 20h
5436	Livestation Diy / N° 00361	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement Boat of Utopia Beach of Utopia	l'installation de transats sera autorisée	Quai Rambaud	sur le bas port, devant la péniche Le Volupté (montage 9h - démontage 22h)	A partir du vendredi 26 mai 2017 jusqu'au dimanche 28 mai 2017, de 11h à 20h
5437	Oqp / N° 00317	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du marché du Ramadan	la circulation des véhicules sera interdite à la diligence des services de Police	Rue Saint-Jacques	entre l'avenue de Saxe et la rue Villeroy	A partir du vendredi 26 mai 2017 jusqu'au mardi 27 juin 2017, de 12h à 19h45
			la circulation des véhicules sera interdite sauf exposant	Rue Pierre Corneille Rue Saint-Jacques	entre la rue Chaponnay et la rue Saint-Jacques	
			la circulation des véhicules s'effectuera à double sens	Rue Moncey	partie comprise entre l'avenue Maréchal de Saxe et la rue Saint-Jacques	A partir du vendredi 26 mai 2017 jusqu'au mardi 27 juin 2017, de 12h à 20h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Villeroy	au droit du n° 17 (côté école)	A partir du vendredi 26 mai 2017 jusqu'au mardi 27 juin 2017, de 10h à 20h45
				Rue Pierre Corneille	entre la rue Chaponnay et la rue Villeroy, sauf pour les exposants	A partir du vendredi 26 mai 2017 jusqu'au mardi 27 juin 2017, de 10h à 20h
				Rue Saint-Jacques	entre la rue Villeroy et l'avenue de Saxe , sauf pour les exposants	
au droit du n° 17 au droit du n°3	A partir du vendredi 26 mai 2017 jusqu'au mardi 27 juin 2017, de 10h à 20h45					

5438	Razel Bec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Xavier Privas	entre la rue Joseph Chapelle et la rue Paul Cazeneuve	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017, de 7h30 à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, entre la rue Joseph Chapelle et la rue Paul Cazeneuve	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017
			les véhicules circulant dans le sens Ouest/ Est, devront marquer l'arrêt de sécurité "STOP"		au débouché sur la rue Joseph Chapelle	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017, de 7h30 à 17h

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5439	Circet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Bât d'Argent	sur 10 m, au droit de l'immeuble situé au n° 25	Le mardi 25 avril 2017, de 8h à 17h
				Montée Saint-Sébastien	sur 10, au droit du n° 3 et n° 7	
				Place Ennemond Fousseret	sur 10 m, en face du n° 2	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au jeudi 27 avril 2017
5440	Abm Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de pompage d'une fosse septique	la circulation des véhicules sera interdite	Rue des Quatre Chapeaux	entre la rue Tupin et la rue de la Ferrandière	Le lundi 24 avril 2017, de 9h à 16h
5441	Rampa Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Paul Bert	sur 20 m, au droit du n° 90	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 15 m en face du n° 90	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017
5442	Champagne Façades	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un container de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Castries	sur 10 m, au droit du n° 3	A partir du mardi 25 avril 2017 jusqu'au mercredi 24 mai 2017
5443	Mdtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue du Bocage	sur 15 m au droit du n° 9	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au mardi 2 mai 2017
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		côté impair, sur 15 m au droit du n° 9	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5444	Stracchi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Mercière	entre la rue Grenette et la rue des Bouquetiers	A partir du jeudi 27 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017, de 9h à 16h
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Chavanne		
				Rue des Bouquetiers		
			Rue Chavanne	entre la rue Grenette et la rue des Bouquetiers	A partir du jeudi 27 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017	
			Rue Mercière			
Rue des Bouquetiers						
5445	Alman	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances au moyen d'un véhicule muni d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera maintenue en permanence au droit du véhicule	Boulevard Ambroise Paré	trottoir Est, sur 20 m au droit du n° 25	Le jeudi 27 avril 2017, de 7h30 à 18h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 15 m au droit du n° 25	
			le stationnement sera autorisé sur trottoir pour un véhicule de levage		trottoir Est, sur 20 m au droit du n° 25	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5446	Guintoli	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Président Carnot	sur 30 m au Nord de la rue Jussieu	A partir du mardi 25 avril 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Jussieu	sur 30 m à l'Est de la rue Président Carnot	
				Rue Président Carnot	des deux côtés, sur 30 m à l'Est de la rue Président Carnot	
5447	Circet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Marseille	côté impair, sur 10 m au droit du n° 71	Les jeudi 27 avril 2017 et vendredi 28 avril 2017
5448	Fourneyron	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une chambre France Télécom sur chaussée	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Clément Marot	entre la rue Félizat et le n° 19	A partir du mardi 25 avril 2017 jusqu'au mercredi 26 avril 2017, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 30 m à l'Est du n° 19	A partir du mardi 25 avril 2017 jusqu'au mercredi 26 avril 2017
			le tourne à gauche sera interdit	Rue Michel Félizat	au débouché sur la rue Clément Marot	A partir du mardi 25 avril 2017 jusqu'au mercredi 26 avril 2017, de 9h à 16h
5449	Mac Sarl	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Créqui	sur 15 m, au droit du n° 275	Le mardi 25 avril 2017
5450	L'établissement Le Carthago	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Madeleine	côté pair, sur 6 m au droit du n° 14	A partir du vendredi 28 avril 2017 jusqu'au samedi 30 septembre 2017
5451	Zinc et Toit	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Philibert Delorme	sur 6 m, au droit de l'immeuble situé au n°1	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au vendredi 26 mai 2017
5452	Dazy	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances au moyen d'un véhicule muni d'une grue auxiliaire pour le compte de la Ville de Lyon	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue des Alouettes	entre la rue des Lilas et la rue Antoine Lumière	Le vendredi 28 avril 2017, de 8h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Antoine Lumière et l'impasse Baraille	Le vendredi 28 avril 2017, de 7h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au débouché sur la rue des Lilas	Le vendredi 28 avril 2017, de 8h à 16h
			les véhicules circulant dans le sens Ouest/Est devront marquer l'arrêt de sécurité « STOP »			

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5453	Asten	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de surface en asphalte dans copropriété	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Grande Rue de la Croix-Rousse	sur 30 m entre les n° 38 à n° 40	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017
						A partir du vendredi 19 mai 2017 jusqu'au samedi 20 mai 2017
5454	Henri Bonnet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Montée de la Butte	sur 15 m, en face de l'immeuble situé au n° 15	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017, de 7h à 19h
5455	Agence Esprit des Sens	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une animation Mobilité Confluence	l'accès et le stationnement d'un bus électrique seront autorisés	Quai Perrache	sur le parvis du Musée des Confluences	Le mercredi 31 mai 2017, de 14h à 23h30
			l'installation d'un mât de recharge sera autorisée			A partir du mercredi 31 mai 2017, 14h, jusqu'au jeudi 1 juin 2017, 10h
5456	Essence Ciel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue de Sèze	trottoir Nord, entre le boulevard des Brotteaux et le boulevard des Belges	Le lundi 24 avril 2017, de 8h à 17h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre l'emprise de chantier et le boulevard des Brotteaux	
			la circulation des véhicules sera interdite		entre le boulevard des Brotteaux et le boulevard des Belges	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 130 et le boulevard des Belges	
			les véhicules circulant auront obligation de marquer l'arrêt de sécurité «STOP»		au débouché du boulevard des Brotteaux	
5457	Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose de canalisations d'Enedis	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Bugeaud	entre l'emprise de chantier et la rue Pierre Corneille	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017, de 8h à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Molière et la rue Pierre Corneille	
5458	La Mairie du 7ème	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement des Elections législatives	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Impasse des Chalets	des deux côtés, sur 20 m entre le n° 3 et le fond de l'impasse	Les dimanche 11 juin 2017 et dimanche 18 juin 2017, de 6h à 20h
5459	Médiaco	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue Viricel	trottoir impair (Est) entre le n° 3 et la rue Bossuet	Les mardi 25 avril 2017 et vendredi 28 avril 2017, de 8h à 17h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Bossuet et l'emprise de chantier	
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue de Sèze et la rue Bossuet	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Sèze	sur 5 m au droit du n° 3	Les mardi 25 avril 2017 et vendredi 28 avril 2017
					sur 15 m entre les n° 95 et n° 103	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5460	Décathlon Part Dieu	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de B'TWIN Tour	des installation seront autorisées	Place Charles Béraudier	montage dès 8 h	Le samedi 27 mai 2017, de 10h30 à 18h
5461	Serfim Tic	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique Free	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue des Chevaucheurs	au droit de l'immeuble situé au n° 32 bis	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017, de 23h à 7h
			la circulation des véhicules sera interdite	Place Saint-Alexandre	partie comprise entre la rue des Chevaucheurs et la rue des Macchabées	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Soufflot		A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017, de 23h à 7h
				Rue François Vernay	sur 10 m au droit de l'immeuble situé au n° 1	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017, de 8h à 17h
	Rue Terme	sur 10 m au droit de l'immeuble situé au n° 3				
5462	Rampa Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Seguin	sur 15m, au droit du n° 22	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017
				Rue Ravat	sur 15m, au droit du n° 8	
				Rue Seguin	sur 15 m, au droit du n°31	
5463	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Cours Vitton	au droit de l'immeuble situé au n° 36	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au vendredi 12 mai 2017, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé		sur trottoir, au droit de l'immeuble situé au n° 36	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au vendredi 12 mai 2017
5464	Chambon Gauthier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble à l'aide d'une nacelle	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur le trottoir le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Docteur Gailleton	entre le n° 13 et le n° 18	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au jeudi 27 avril 2017, de 7h30 à 17h30
5465	Chazal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de plantations de végétaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Denfert Roche-reau	entre la rue Hénon et le n° 105	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au mardi 2 mai 2017
5466	Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Quai Maréchal Joffre	sur 30 m, au Nord du pont Kitchener Marchand	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017, de 9h à 16h
				Pont Kitchener Marchand	sur 30 m, à l'Ouest du quai Maréchal Joffre	
5467	Engie Inéo Infra-com	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique pour un opérateur de Télécoms	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue de Trion	sur 10 m au droit de la trappe d'accès à la chambre du réseau de Télécoms située au n° 68	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017, de 18h à 7h

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5467	Engie Inéo Infra-com	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique pour un opérateur de Télécoms	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue de Trion	sur 10 m au droit de la trappe d'accès à la chambre du réseau de Télécoms située dans le carrefour avec l'avenue Barthélémy Buyer	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017, de 18h à 7h
					sur 10 m au droit de la trappe d'accès à la chambre du réseau de Télécoms située au n° 91	
					sur 10 m au droit de la trappe d'accès à la chambre du réseau de Télécoms située au n° 59	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 10 m de part et d'autre de la trappe d'accès à la chambre du réseau de Télécoms située au droit des n° 51/55	
					sur 10 m de part et d'autre de la trappe d'accès à la chambre du réseau de Télécoms située au droit des n° 73/75	
5468	Ab Réseaux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement Télécom pour Orange	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Grande Rue de la Croix-Rousse	sur 15 m au droit de l'immeuble situé au n° 30	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017
5469	Arbonis / Dom'Azur	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place de modulaires pour l'installation d'une école provisoire à l'intérieur du parc Montel	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Docteur Horand	entre la rue du 3 septembre 1944 et la rue Joannès Masset	A partir du mercredi 26 avril 2017, 14h, jusqu'au vendredi 28 avril 2017, 18h
			la circulation des véhicules 2 roues sera interrompue sur la bande cyclable à contre sens		sens Nord/Sud, entre la rue du Bourbonnais et la rue du 3 septembre 1944	
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue du 3 septembre 1944 et la rue Joannès Masset, une déviation sera mise en place par les rues du 3 septembre 1944, avenue Joannès Masset et la rue du Bourbonnais	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue du 3 septembre 1944 et la rue Joannès Masset	
			les véhicules circulant dans le sens Nord/Sud devront marquer l'arrêt de sécurité "STOP"		au débouché sur la rue du 3 septembre 1944	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5470	Mdtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue du Bocage	à l'intérieur du giratoire à l'embranchement avec la rue Emile Combe	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au mardi 2 mai 2017
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5471	Legros Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose de canalisations pour le compte de la Métropole de Lyon (CRITER)	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Place de la Croix-Rousse		A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017
5472	Tremabat	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau de chauffage urbain	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Bossuet	entre la rue Boileau et le n° 29	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au dimanche 21 mai 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Boileau et le n° 29	
5473	Htp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de graffiti	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Philibert Delorme	sur 20 m au droit de l'immeuble situé au n° 1	A partir du jeudi 27 avril 2017 jusqu'au samedi 29 avril 2017, de 7h30 à 17h30
5474	La Métropole de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des piétons sera interdite	Rue de Marseille	entre la rue Montesquieu et la rue Bonald	Le mardi 2 mai 2017, de 9h à 12h
			la circulation des véhicules s'effectuera à double sens de part et d'autre de l'emprise chantier		entre la rue Montesquieu et la rue Jangot	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		au débouché de la rue Montesquieu	
			les véhicules circulant dans le sens Sud/Nord devront marquer l'arrêt de sécurité "STOP"		au débouché de la rue Bonald	
					au débouché de la rue Montesquieu	
	au débouché de la rue Bonald					
5475	Mdtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des piétons sera maintenue en permanence au droit du chantier	Rue Abraham Bloch	trottoir Sud, entre la rue de Gerland et la rue Bourdeix	A partir du mardi 2 mai 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre la rue de Gerland et la rue Bourdeix	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue de Gerland et la rue Bourdeix	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet	
5476	Legros Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'éclairage public	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Montée Saint-Barthélémy	entre la montée des Chazeaux et le n° 42	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au mercredi 3 mai 2017, de 8h à 17h	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, entre la montée des Chazeaux et le n° 42	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au mercredi 3 mai 2017	
5477	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'EDF sous couvert du Lyvia n° 201705502	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Marietton	sens Ouest/Est, entre le n° 93 et la rue du Souvenir	A partir du mardi 2 mai 2017 jusqu'au vendredi 26 mai 2017, de 9h à 16h	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			côté impair, entre le n° 93 et la rue du Souvenir	A partir du mardi 2 mai 2017 jusqu'au vendredi 26 mai 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		un cheminement piétons sera maintenu hors période chantiers		trottoir Sud, entre le n° 93 et la rue du Souvenir
5478	Levm Se	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Jacquard	sur 15 m, au droit du n° 33	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au vendredi 26 mai 2017	
5479	Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau HTA	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Grande Rue de la Guillotière	entre le n° 162 et le n° 166	A partir du mardi 2 mai 2017 jusqu'au vendredi 12 mai 2017	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h				
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 162 et le n° 166		
5480	Eiffage Energie Télécom	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique Orange	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Chartreux	sur 10 m, au droit de l'immeuble situé au n° 34	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au jeudi 27 avril 2017, de 8h à 17h	
5481	Axians Fibre Centre Est	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour l'opérateur Free	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Route de Vienne	côté impair, sur 10 m au droit du n° 49	A partir du mercredi 3 mai 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017	
5482	Ettp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de GRDF sous couvert du Lyvia n° 201705721	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de l'Université	côté pair, entre le n° 46 et n° 50	A partir du jeudi 4 mai 2017 jusqu'au jeudi 18 mai 2017	
			un pont lourd sera positionné sur la fouille hors période du chantier afin de préserver le cheminement piétons		trottoir Sud, entre le n° 46 et n° 50		
5483	Rampa Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Ornano	partie comprise, entre la rue des Chartreux et l'emprise de chantier	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017, de 8h à 17h	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5483	Rampa Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Omano	partie comprise, entre la rue des Chartreux et l'emprise de chantier	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017, de 8h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 20 m au Nord de l'impasse Flesselles	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017
			les véhicules circulant dans le sens Sud/Nord devront marquer l'arrêt de sécurité STOP		au débouché sur la rue des Chartreux	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017, de 8h à 17h
5484	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de GRDF sous couvert du Lyvia n° 201703379	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Saint-Jérôme	entre le n° 43 et n° 45	A partir du vendredi 12 mai 2017 jusqu'au vendredi 26 mai 2017, de 8h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			côté impair, entre le n° 43 et n° 45
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5485	Hera Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Place Croix-Paquet	au droit du n° 1	Le mercredi 26 avril 2017, de 9h à 16h
5486	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Jarente	sur 30 m, au droit du n°33	A partir du vendredi 28 avril 2017 jusqu'au vendredi 12 mai 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 30 m au droit du n°33	
5487	Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type "KR11"	Rue Henri Chevalier	côté Sud, entre la rue Clos Savaron et la rue Deleuvre	A partir du jeudi 27 avril 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017, de 8h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			A partir du jeudi 27 avril 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017
5488	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de GRDF	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Pailleron	entre l'emprise de chantier et la rue du Mail	A partir du jeudi 27 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera dans le sens Est/Ouest		partie comprise, entre la rue du Mail et la rue de la Croix-Rousse	
			la circulation des véhicules sera interdite		partie comprise entre la rue du Mail et la rue de Belfort	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		partie comprise entre le n° 16 et la rue de Belfort	A partir du jeudi 27 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017
			les véhicules circulant dans le sens Est/Ouest devront marquer l'arrêt de sécurité "STOP"		au débouché sur la Grande rue de la Croix-Rousse	A partir du jeudi 27 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017, de 9h à 16h
	au débouché sur la rue du Mail					

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5489	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'ERDF sous couvert du Lyvia n° 201702301	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue de l'Université	sur 20 m au droit du n° 36	A partir du lundi 15 mai 2017 jusqu'au vendredi 26 mai 2017, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 20 m au droit du n° 36	A partir du lundi 15 mai 2017 jusqu'au vendredi 26 mai 2017
			un pont lourd sera positionné sur la fouille hors période du chantier afin de préserver le cheminement piétons et la circulation des véhicules		au droit du n° 36	
5490	Eiffage Energie Télécom	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique Orange	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Pernon	au droit du n° 35	A partir du mardi 25 avril 2017 jusqu'au jeudi 27 avril 2017, de 8h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 10 m, au droit des n° 35-41 et 45	
5491	Gauthey	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de GRDF sous couvert du Lyvia n° 201703419	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Béchevelin	côté pair, entre le n° 32 et la rue Chevreul	A partir du lundi 15 mai 2017 jusqu'au mardi 30 mai 2017
			un cheminement piétons sera maintenu le long de l'emprise chantier		trottoir Sud, au droit du n° 26	
5492	Mediacco	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage à l'aide d'une grue autoportée	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue de Saint-Cyr	sur le parking situé en face du n° 51 Ter	Le mardi 16 mai 2017
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5493	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Avenue Félix Faure	sur 30 m, au droit du n° 215	A partir du mercredi 3 mai 2017 jusqu'au jeudi 18 mai 2017, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 30 m au droit du n° 215	A partir du mercredi 3 mai 2017 jusqu'au jeudi 18 mai 2017
5494	Eiffage Construction	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer l'aménagement du Parking St Antoine	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue des Bouquetiers		A partir du mardi 2 mai 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017
			la circulation des véhicules sera interdite			
5495	Ettp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Molière	sur 10 m, de part et d'autre de l'immeuble situé au n° 27	A partir du jeudi 27 avril 2017 jusqu'au jeudi 11 mai 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5496	Eiffage Construction	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Dubois	entre la rue de Brest et la rue Mercière	A partir du mardi 2 mai 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017, de 8h à 17h
				Rue Mercière	entre la rue Grenette et la rue des Bouquetiers	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Dubois	entre la rue de Brest et le quai St Antoine	A partir du mardi 2 mai 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017
				Rue Mercière	entre la rue Grenette et la rue des Bouquetiers	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5497	Office National des Forêts	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions au moyen d'un véhicule muni d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise lors des manutentions de levage	Rue Docteur Victor Despeignes	trottoir Sud, entre le passage des Alouettes et la rue Jean Renault	A partir du jeudi 18 mai 2017 jusqu'au vendredi 19 mai 2017, de 7h à 18h
				Passage des Alouettes	trottoir Est, entre le n° 17 et n° 19	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Docteur Victor Despeignes	côté impair, entre le n° 17 et n° 19	A partir du jeudi 18 mai 2017 jusqu'au vendredi 19 mai 2017
					côté Sud, entre le passage des Alouettes et la rue Jean Renault	
5498	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eaux usées	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue des Cadets de la France Libre	entre l'avenue Lacassagne et la rue Jean Pierre Lévy	A partir du mardi 9 mai 2017 jusqu'au vendredi 12 mai 2017, de 9h à 16h
				Rue Jean-Pierre Lévy	entre la rue des Cadets de la France Libre et l'avenue Félix Faure	
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue des Cadets de la France Libre	entre la rue des Cadets de la France Libre et l'avenue Félix Faure	
					entre l'avenue Lacassagne et la rue Jean Pierre Lévy	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Jean-Pierre Lévy	des deux côtés, entre le n° 7 et le n° 11	A partir du mardi 9 mai 2017 jusqu'au vendredi 12 mai 2017
			les véhicules circulant auront obligation de marquer l'arrêt de sécurité "STOP"	Rue des Cadets de la France Libre	au débouché de l'avenue Lacassagne	A partir du mardi 9 mai 2017 jusqu'au vendredi 12 mai 2017, de 9h à 16h
5499	Gauthey	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de GRDF	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Albert Thomas	côté impair, sur 30 m au droit du n° 139	A partir du mardi 9 mai 2017 jusqu'au lundi 22 mai 2017, de 7h30 à 16h30
5500	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de ERDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Avenue Lacassagne	entre la rue Professeur Florence et le n° 110	A partir du mardi 9 mai 2017 jusqu'au mercredi 31 mai 2017, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, entre la rue Professeur Florence et le n° 110	A partir du mardi 9 mai 2017 jusqu'au mercredi 31 mai 2017, de 7h30 à 16h30
5501	La Mairie du 5ème arrondissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une cérémonie commémorative	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Docteur Edmond Locard	côté pair, du n° 14 à l'avenue du Point du Jour	Le mardi 9 mai 2017, de 6h à 13h
5502	Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose de canalisations et branchements gaz	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Saint-Maurice	entre la rue Saint-Nestor et la rue Léo et Maurice Trouilhet	A partir du samedi 22 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5502	Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose de canalisations et branchements gaz	la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Saint-Maurice	entre la rue Saint-Nestor et la rue Léo et Maurice Trouilhet	A partir du samedi 22 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Saint-Nestor et la rue Léo et Maurice Trouilhet	
			un pont lourd sera positionné sur la fouille hors période du chantier afin de préserver le cheminement piétons et la circulation des véhicules		entre la rue Saint-Nestor et la rue Léo et Maurice Trouilhet	A partir du samedi 22 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017, de 7h à 17h
5503	Biocoop du Gros Caillou	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une dégustation de produits locaux	des installations seront autorisées sur l'espace minéral	Esplanade du Gros Caillou	(Lyon 1er, 4e)	Le samedi 20 mai 2017, de 8h à 20h
5504	Barski	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances à l'aide d'un camion muni d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Barski lors des maintenances	Rue Montesquieu	trottoir Sud, au droit des n° 32 et n° 34	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au lundi 8 mai 2017
			la circulation des véhicules sera réduite en fonction des besoins de l'entreprise		entre le n° 27 et la rue Béchevelin	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		côté impair, entre le n° 27 et la rue Béchevelin	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5505	Maia Sonnier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des piétons sera interdite	Grande Rue de Vaise	trottoir Ouest, entre le n° 34 et n° 44	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au jeudi 27 avril 2017, de 7h à 18h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Marché	côté impair, entre le n° 37 et la rue Saint-Pierre de Vaise	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au jeudi 27 avril 2017
5506	Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réparation de chaussée	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue du Repos		entre la rue Lamothe et l'avenue Berthelot
			la circulation des véhicules sera interdite			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Lamothe et l'avenue Berthelot	A partir du vendredi 21 avril 2017 jusqu'au lundi 24 avril 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5507	Pce Services	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour un opérateur Télécom sous couvert du Lyvia n° 201703522	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Montvert	sur 30 m au Sud de l'avenue Rockefeller	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au jeudi 27 avril 2017
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, sur 30 m au Sud de l'avenue Rockefeller	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5508	Legros	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de devoiement d'un réseau Criter	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Georges Gouy	entre la rue Jean Baldassini et la contre allée Nord de l'avenue Tony Garnier	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Avenue Tony Garnier	sens Est/Ouest, entre la rue Hermann Frenkel et l'avenue Jean Jaurès	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017
			la circulation des véhicules sera interdite		contre allée Nord, située entre la rue Hermann Frenkel et l'avenue Jean Jaurès	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017, de 7h30 à 16h30
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sens Est/Ouest, entre la rue Hermann Frenkel et l'avenue Jean Jaurès	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, sur la contre allée Nord, située entre la rue Hermann Frenkel et l'avenue Jean Jaurès	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017
5509	Ag Maçonnerie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant		Cours de la Liberté	côté pair, sur 5 m au droit du n° 50
5510	Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations d'ouverture de chambres France Télécom en milieu de chaussée dans le cadre des travaux du Tramway T6	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Avenue Paul Santy	dans le carrefour avec les rues Professeur Beauvisage et Pierre Verger	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au mardi 25 avril 2017, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		dans le carrefour avec les rues Professeur Beauvisage et Pierre Verger	
5511	Se Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Boulevard Eugène Deruelle	trottoir impair, entre la rue Masséna et le n° 23	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au mardi 25 avril 2017
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10		entre la rue Masséna et le n° 23	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au mardi 25 avril 2017, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, entre la rue Masséna et le n° 23	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au mardi 25 avril 2017
5512	Gago	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Tuileries	côté impair, sur 20m au droit du n° 17	Le lundi 24 avril 2017, de 7h à 19h

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5513	Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau pluviale sous le Lyvia n° 201705486	la circulation des véhicules 2 roues sera interrompue sur la bande cyclable en fonction de l'avancement du chantier	Route de Vienne	sens Nord/Sud, sur 30 m au droit du n° 210	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au mardi 2 mai 2017
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier		sens Nord/Sud, sur 30 m au droit du n° 210	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		côté pair, sur 30 m au droit du n° 210	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5514	Chazal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de plantation de végétaux	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue de la Claire	sur 25 m, au droit du n° 47	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au mardi 2 mai 2017
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés, sur 25 m au droit du n° 47	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue du 24 Mars 1852	côté pair, entre le n° 6 et n° 8	
				Rue des Docks	sur 15 m	
5515	Asten	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réparation de chaussée	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue de l'Université	entre un point situé à 30m à l'Est de la rue Pasteur et le quai Claude Bernard	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
5516	Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Delandine	entre la rue Casimir Périer et le cours Bayard	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au vendredi 23 juin 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5517	Pro Services Environnement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de cuisine	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Rue de la Monnaie	sur 10 m, au droit du n° 2	Le jeudi 27 avril 2017, de 8h à 11h
5518	L'établissement Le IV	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Quatre Chapeaux	au droit du n° 4, sur une longueur de 6 m	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au dimanche 5 novembre 2017
5519	L'établissement Lindt	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Quatre Chapeaux	au droit du n° 6, sur une longueur de 11 m	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au dimanche 5 novembre 2017
5520	Alman	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des cycles sera interdite	Rue Professeur Paul Sisley	sur 30 m, au droit du n° 7	Le jeudi 27 avril 2017
			la circulation des piétons sera interdite		trottoir impair, sur 30 m au droit du n° 7	
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur trottoir		trottoir impair, sur 15 m au droit du n° 7 bis	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, entre le n° 7 et le n° 13	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5521	Se Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue François Dauphin	sur 40 m au droit du n° 16	Le vendredi 28 avril 2017, de 8h30 à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Auguste Comte et la rue de la Charité	
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur la chaussée			
5522	Alman	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des cycles sera interdite	Rue Duguesclin	des deux côtés, entre le n° 277 et le n° 279	Le vendredi 28 avril 2017
			la circulation des piétons sera interdite		trottoir pair, entre le n° 277 et le n° 279	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre le n° 277 et le n° 279	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, entre le n° 277 et le n° 279	
5523	Médiaco	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue Henri Germain	trottoir pair, sur 20 m au droit du n° 36	Le vendredi 28 avril 2017
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens			Le vendredi 28 avril 2017, de 7h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, entre le n° 36 et la rue du Président Edouard Herriot	Le vendredi 28 avril 2017
5524	Mba Sarl	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout à l'aide d'une nacelle	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Paul Bert	sur 20 m, en face du n° 90	Le jeudi 27 avril 2017, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 20 m en face du n° 90	Le jeudi 27 avril 2017, de 7h30 à 17h
5525	Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Quivogne		A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au mardi 2 mai 2017, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite			
5526	Lardy	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Président Edouard Herriot	sur 10 m, au droit du n° 66	Les mardi 25 avril 2017 et jeudi 27 avril 2017, de 6h à 12h
5527	Colas Raa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Pascal	entre la rue Coignet et la rue Paul Bourde	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, entre la rue Coignet et la rue Paul Bourde	
5528	Colas Raa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Pierre Bonnaud	sur 40 m, au droit du n° 45	A partir du vendredi 28 avril 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 40 m au droit du n° 45	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5529	Axians	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Richan	sur 10 m, au droit de l'immeuble situé au n° 17	A partir du mardi 2 mai 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017
				Rue des Capucins	sur 10 m, au droit de l'immeuble situé au n° 4	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017, de 8h à 18h
5530	Engie Inéo Infra-com	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique pour un opérateur de Télécoms	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Place Saint-Paul	au carrefour avec la rue François Vernay	A partir du jeudi 27 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017, de 21h à 6h
5531	Ab Réseaux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Free	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Rue Victor Hugo	sur 20 m, au droit du n° 2	A partir du jeudi 27 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017
5532	Circet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Danielle Faynel Duclos	entre le n° 3 et le n° 9	A partir du vendredi 28 avril 2017 jusqu'au mercredi 3 mai 2017
				Rue Julien Duvivier	sur 30 m, au droit du n° 6	
5533	Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Charles Richard	entre le n° 23 et le n° 29 des deux côtés, entre le n° 23 et le n° 29	A partir du mardi 2 mai 2017 jusqu'au vendredi 19 mai 2017
5534	Engie Inéo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Orange	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Gasparin	sur 30 m au Nord de la place Bellecour	A partir du mardi 2 mai 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017, de 9h à 16h
5535	Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Smith	sur 30m, de part et d'autre du cours Bayard	A partir du mardi 2 mai 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017, de 7h à 16h30
5536	La Ville de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un dépôt de gerbes au Veilleur de Pierre	la circulation des véhicules sera interdite	Rue de la Barre		Le vendredi 21 avril 2017, de 14h30 à 16h30
				Place Bellecour	chaussée Nord	
5537	Hera	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Garet	sur 10 m entre le n° 12 et le n° 14	Le vendredi 28 avril 2017, de 7h30 à 17h30
5538	Bonnefond	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage de canalisations dans copropriété	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Droits de l'Homme	côté Est, sur 10 m au Nord du cours Lafayette	Le vendredi 28 avril 2017
5539	Germain Henri	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Jules Courmont	sur 10 m, au droit du n° 2	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5540	Slpib	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une roulotte de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Palais Grillet	sur 5 m au droit du n° 2	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017
5541	L'établissement Roche	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place de container de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Sainte-Hélène	sur 5 m, au droit du n° 24	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017
5542	Ab Réseaux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Orange	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Professeur Rochaix	sur 15 m, au droit du n° 51	A partir du jeudi 27 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017
5543	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type "KR11"	Rue Roger Radisson	des deux côtés de la chaussée, sur 15 m de part et d'autre de l'immeuble situé au n° 42	A partir du vendredi 28 avril 2017 jusqu'au mercredi 17 mai 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 15 m de part et d'autre de l'immeuble situé au n° 42	
5544	L'établissement Jonhny Walsh	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Saint-Georges	côté impair, sur 5 m au droit du n° 56	A partir du vendredi 28 avril 2017 jusqu'au samedi 30 septembre 2017
5545	La Métropole de Lyon et les Entreprises adjudicataires du marché	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de l'aménagement du Grand Hôtel Dieu	l'entreprise chargée des travaux est tenue de maintenir l'accessibilité des véhicules du service de la collecte des ordures ménagères	Rue Louis Paufigue		A partir du samedi 6 mai 2017 jusqu'au dimanche 31 décembre 2017
			la circulation des véhicules s'effectuera à double sens uniquement pour l'accès des riverains			
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5546	La Métropole de Lyon et les Entreprises adjudicataires du marché	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement du Grand Hôtel Dieu	l'entreprise chargée des travaux est tenue de maintenir l'accessibilité des véhicules du service de la collecte des ordures ménagères	Rue Bellecordière		A partir du samedi 6 mai 2017 jusqu'au dimanche 31 décembre 2017
			la circulation des véhicules s'effectuera à double sens uniquement pour l'accès des riverains			
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5547	Guintoli	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Stella	entre la rue du Président Edouard Herriot et la rue Grôlée	Le mardi 9 mai 2017, de 9h à 16h
5548	Pro Pose	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Julie	côté impair, sur 20 m au droit du n° 27	A partir du mardi 9 mai 2017 jusqu'au vendredi 12 mai 2017
5549	Gauthey	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de GRDF	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Plat	côté impair, entre la rue Antoine de Saint-Exupéry et la rue Paul Lintier	A partir du mardi 9 mai 2017 jusqu'au vendredi 19 mai 2017, de 7h30 à 16h30
5550	Serpellet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue d'Aubigny	sur 30 m, au droit du n° 21	A partir du mercredi 10 mai 2017 jusqu'au vendredi 19 mai 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Ternois	sur 15m, au droit du n° 20	
				Rue d'Aubigny	sur 30 m, au droit du n° 21	
				Rue Ternois	sur 15m, au droit du n° 20	
5551	Mercier Maintenance	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'un camion muni d'une grue auxiliaire	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Métallurgie	côté impair, sur 20 m au droit du n° 3	Le mercredi 10 mai 2017
5552	Serpellet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le remplacement de transformateur électrique	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Capitaine	côté pair, sur 30 m au droit du n° 18 côté pair, sur 30 m au droit du n° 14	Le mercredi 10 mai 2017, de 7h à 17h
5553	Se Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de levage au moyen d'une grue autoportée	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise lors des opérations de levage	Rue de la Thibaudière	trottoir Sud, entre la rue de la Madeleine et le n° 50	Le mercredi 26 avril 2017, de 9h à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10		entre la rue de la Madeleine et le n° 46	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, entre la rue de la Madeleine et le n° 46	Le mercredi 26 avril 2017, de 7h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5554	Mca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de coulage béton dans le cadre de travaux de la gare SNCF	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Dugas Montbel	entre le cours Charlemagne et la rue Gilbert	Les jeudi 11 mai 2017 et vendredi 12 mai 2017, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite			

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5555	Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau gaz dans le cadre des travaux du Tramway T6	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Challemel Lacour	chaussée Nord, entre le n° 128 et la rue Champagneux	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au vendredi 19 mai 2017
			la circulation des véhicules sera interdite		chaussée Sud, entre le n° 128 et la rue Champagneux	
			la circulation générale s'effectuera à double-sens		entre le n° 128 et la rue Champagneux	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		chaussée Nord, entre le n° 128 et la rue Champagneux	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté Sud, entre le n° 128 et la rue Champagneux	
5556	Ettp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement GRDF sous le LYVIA n° 201703974	la stationnement sera autorisé pour un engin de chantier	Rue André Bollier	trottoir Nord, sur 15 m au droit du n° 93	A partir du mardi 25 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 15 m face au n° 93	
5557	Soterly	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité	la circulation des piétons sera interdite	Avenue Général Frère	trottoir Sud, entre le n° 90 et le n° 92	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017
			la circulation des véhicules 2 roues sera interrompue sur la bande cyclable		sens Ouest / Est, entre le n° 90 et le n° 92	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, entre le n° 90 et le n° 92	
5558	Gauthey	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de gaz sous le LYVIA n° 201703696	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Pré Gaudry	sur 40 m au droit du n° 40	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au mardi 9 mai 2017
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		côté pair, sur 40 m au droit du n° 40	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5559	Stracchi pour le compte de la Métropole de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le passage des véhicules du SYTRAL dans le cadre d'un plan de déviation de circulation	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Constantine	entre la place des Terreaux et la rue Lanterne	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017
5560	Ehtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau d'eau potable	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Challemel Lacour	entre la rue de Gerland et la rue de Belfort	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017
			la circulation des véhicules sera interdite			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, entre la rue de Gerland et la rue de Belfort	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5561	Société Making Prod	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage de téléfilm	l'accès et le stationnement de véhicules techniques de la société de production seront autorisés	Quai Romain Rolland	sur la promenade, parking du Marché de la Création	Le jeudi 4 mai 2017, de 6h à 19h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Antonins		Le jeudi 4 mai 2017, de 7h à 20h
				Rue de la Bombarde	du n° 17 au n° 19	
		Rue Tramassac	en face des n° 1 au n° 5			
5562	Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un arrêt de bus provisoire	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Boulevard Chambaud la Bruyère	côté Nord, sur 20 m au Nord du radar de contrôle de vitesse	A partir du lundi 24 avril 2017 jusqu'au vendredi 2 juin 2017
5563	Roche	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un container de chantier, d'une roulotte et d'un wc chimique	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Jean Moulin	sur 10 m au droit du n° 20	A partir du jeudi 27 avril 2017 jusqu'au jeudi 18 mai 2017
5564	Tarvel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Avenue du Château	des deux côtés	A partir du jeudi 27 avril 2017 jusqu'au vendredi 12 mai 2017, de 7h à 16h30
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Pierre Corneille		
				Rue du Dauphiné		
				Rue Pierre Corneille		
	Avenue du Château					
5565	Making Prod	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage de téléfilm	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Fillon	de part et d'autre du n° 1	A partir du jeudi 4 mai 2017, 19h, jusqu'au vendredi 5 mai 2017, 19h
5566	Fédération Française de Cardiologie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement des Parcours du Coeur	des animations seront autorisées	Place Sathonay	(montage dès 6 heures)	Le samedi 6 mai 2017, de 9h à 13h
5567	Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'enfouissement d'un réseau HTA	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type "KR11"	Rue Saint-Jean de Dieu	sur le carrefour avec le boulevard Jules Carteret	A partir du jeudi 27 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017, de 7h30 à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
					côté impair, sur 40 m au Nord du boulevard Jules Carteret	
5568	Only Lyon Aderly	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une manifestation	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Neuve	entre la rue de la République et la rue du Président Edouard Herriot	Le mardi 9 mai 2017, de 17h à 23h
5569	Serfim	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de tirage de fibre optique	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue des Docks	sur 10 m au droit du n° 34	A partir du jeudi 27 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017, de 8h à 17h

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5569	Serfim	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de tirage de fibre optique	la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue des Docks	sur 10 m au droit du n° 34	A partir du jeudi 27 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017, de 8h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 10 m au droit du n° 34	
5570	Département de la Lozère	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une opération promotionnelle	des installations seront autorisées	Place Carnot		A partir du mardi 9 mai 2017 jusqu'au mardi 16 mai 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		chaussée Ouest, côté Est, de l'Université Catholique au cours de Verdun Gensoul	A partir du vendredi 12 mai 2017, 7h, jusqu'au dimanche 14 mai 2017, 21h30
5571	Eiffage Energie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de pose et repose de mâts d'éclairage	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Eiffage au droit du chantier	Quai du Commerce	trottoir Ouest, entre la rue Rhin Danube et le quai de la Gare d'Eau	A partir du jeudi 27 avril 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017, de 9h à 16h30
			la circulation des véhicules 2 roues sera interrompue à l'avancée du chantier sur la bande cyclable		entre la rue Rhin Danube et le quai de la Gare d'Eau	
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier		sens Nord / Sud, entre la rue Rhin Danube et le quai de la Gare d'Eau	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			A partir du jeudi 27 avril 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017, de 7h30 à 18h
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		côté Ouest, entre le quai de la Gare d'Eau et la rue Rhin Danube	
5572	Eiffage Energie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de remplacement d'un mat d'éclairage publique	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Eiffage lors des opérations de manutentions du mât accidenté	Place Valmy	chaussée Sud, au droit de la station de Métro	Le jeudi 27 avril 2017, de 9h à 15h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5573	Abdelmalek Chebli	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Route de Vienne	côté impair, sur 15 m au droit du n° 109	A partir du vendredi 28 avril 2017 jusqu'au vendredi 12 mai 2017
5574	Folghera et Belay	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Jean Macé	chaussée Est, côté Est, sur 20 m au droit du n° 5 bis	A partir du vendredi 28 avril 2017 jusqu'au dimanche 28 mai 2017
5575	Technivap	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de ventilation de cuisine	l'accès et le stationnement du véhicule du demandeur seront autorisés	Place des Terreaux	sur 10 m au droit des n° 8 et 9, le demandeur devra se coordonner avec les entreprises intervenants sur la réfection de la fontaine	Le vendredi 28 avril 2017, de 8h à 17h

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5576	Egm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage avec une grue mobile de 35 tonnes	la circulation des piétons sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Smith	des deux côtés de la chaussée, sur 20 m au droit du n° 37 des deux côtés de la chaussée, sur 40 m au droit du n° 37	Le vendredi 28 avril 2017, de 7h à 16h30
5577	L'établissement Chocolaterie Richart	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Franklin Roosevelt	au droit du n° 35, sur une longueur de 4,40 m. (stationnement en épi)	A partir du vendredi 28 avril 2017 jusqu'au samedi 30 septembre 2017
5578	L'établissement Yzumi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Ney	au droit du n° 71, sur une longueur de 4 m	A partir du vendredi 28 avril 2017 jusqu'au samedi 30 septembre 2017
5579	L'établissement la Barque Bleue	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Créqui	au droit du n° 88, sur une longueur de 10,70 m	A partir du vendredi 28 avril 2017 jusqu'au samedi 30 septembre 2017
5580	L'établissement Lu Salentu	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Ney	au droit du n° 44, sur une longueur de 4,75 m	A partir du vendredi 28 avril 2017 jusqu'au samedi 30 septembre 2017
5581	L'établissement Maison Germain	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Masséna	au droit du n° 76, sur une longueur de 8,20 m	A partir du vendredi 28 avril 2017 jusqu'au samedi 30 septembre 2017
5582	Quadric	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'inspection d'ouvrage d'art à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite à l'avancement du chantier la circulation des véhicules sera réduite d'une voie	Passerelle Abbé Paul Couturier		Le jeudi 27 avril 2017, de 9h à 16h
5583	Ab Réseaux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de pose d'armoire Télécom	la circulation des piétons sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Duguesclin Rue de Bonnel Rue Duguesclin	côté impair, sur 10 m au Nord de la rue Bonnel côté impair, sur 10 m à l'Est de la rue Duguesclin côté impair, sur 10 m à l'Est de la rue Duguesclin côté impair, sur 10 m au Nord de la rue Bonnel	Le vendredi 28 avril 2017, de 7h à 16h30
5584	Meliodon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Maréchal Joffre	sur 6 m au droit du n° 8	A partir du vendredi 28 avril 2017 jusqu'au jeudi 11 mai 2017
5585	Eiffage Route	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie de la place Carnot	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Carnot	côté Est, des deux côtés entre le cours Verdun Récamier et la rue de Condé	A partir du samedi 29 avril 2017 jusqu'au mardi 2 mai 2017
5586	Ettp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Bossuet	sur 10 m de part et d'autre du n° 70 bis des deux côtés de la chaussée, sur 10 m de part et d'autre du n° 70 bis	A partir du mardi 2 mai 2017 jusqu'au vendredi 12 mai 2017

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5587	Egm Feyzin	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage avec une grue mobile de 60 tonnes	la circulation des piétons sera interdite	Rue de l'Antiquaille	sur le trottoir situé entre l'accès au funiculaire Minimés et la rue Pierre Marion, les piétons auront obligation de circuler sur le trottoir opposé	Le jeudi 27 avril 2017, de 6h30 à 17h30
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18		sur 50 m au Sud de l'accès au n° 6	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5588	Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la direction de l' Eau de la Métropole de Lyon	la circulation des cycles sera interdite sur la bande cyclable à contresens	Rue Franklin	sens Ouest / Est, entre la rue Victor Hugo et le n° 34	A partir du mercredi 26 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre la rue Victor Hugo et le n° 34	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Victor Hugo et le n° 34	
5589	Mediaco	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des cycles sera interdite	Rue Professeur Paul Sisley	entre le n° 11 et n° 15	Le jeudi 27 avril 2017, de 9h à 16h
			la circulation des piétons sera interdite		trottoir impair, entre le n° 11 et n° 15	
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur trottoir		des deux côtés, entre les n° 11 à 15	Le jeudi 27 avril 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5590	Adm Les Déménageurs Bretons	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Jaboulay	côté pair, sur 20 m à l'angle de la rue Saint Lazare, portion comprise entre la rue Saint Lazare et la rue du Colombier	Le jeudi 27 avril 2017, de 7h à 19h
5591	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie sous couvert du Lyvia n° 201702473	la circulation des véhicules s'effectuera à double sens de part et d'autre de l'emprise chantier	Grande Rue de Vaise	entre la rue des Monts d'Or et la rue Saint Pierre de Vaise	Le mardi 25 avril 2017, de 7h30 à 13h
			la circulation des véhicules sera interdite			Le mardi 25 avril 2017
			les véhicules circulant dans le sens Sud/Nord devront marquer l'arrêt de sécurité "STOP" mis en place par l'entreprise Coiro		au débouché sur la rue des Monts d'Or	Le mardi 25 avril 2017, de 7h30 à 13h
5592	Serfim Tic	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour l'opérateur Free	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Quai Arloing	sens Nord / Sud, au droit du n° 32	Les jeudi 27 avril 2017 et jeudi 27 avril 2017, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Bourgogne	sur 10 m au droit du n° 31	Les jeudi 27 avril 2017 et vendredi 28 avril 2017

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5593	Algeco	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place de modules	la circulation des véhicules sera interdite	Rue du Vercors	entre l'impasse du Vercors et l'avenue Tony Garnier	A partir du jeudi 27 avril 2017 jusqu'au vendredi 28 avril 2017, de 7h à 19h
5594	L'établissement Au Bureau	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Navigation	au droit du n° 10, sur une longueur de 11 m	A partir du vendredi 28 avril 2017 jusqu'au samedi 30 septembre 2017
5595	L'établissement Wolf	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Perrod	au droit du n° 2, sur une longueur de 10,50 m.	A partir du vendredi 28 avril 2017 jusqu'au samedi 30 septembre 2017
5596	L'établissement Ninkasi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Sergent Michel Berthet	au droit du n° 26, sur une longueur de 6 m	A partir du vendredi 28 avril 2017 jusqu'au samedi 30 septembre 2017
5597	L'établissement Moules And Chips	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Bourgogne	au droit du n° 51, sur une longueur de 6,10 m	A partir du vendredi 28 avril 2017 jusqu'au samedi 30 septembre 2017
5598	L'établissement Terra Luna	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Marietton	au droit du n° 61, sur une longueur de 9,80 m	A partir du vendredi 28 avril 2017 jusqu'au samedi 30 septembre 2017
5599	L'établissement Burger et Wells	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Bât d'Argent	au droit du n° 18, sur une longueur de 7,80 m	A partir du vendredi 28 avril 2017 jusqu'au samedi 30 septembre 2017
5600	L'établissement Diploid	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de La Platière	au droit du n° 18, sur une longueur de 5,50 m	A partir du vendredi 28 avril 2017 jusqu'au samedi 30 septembre 2017
5601	L'établissement Le Local	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Savy	au droit du n° 2, sur une longueur de 6 m	A partir du vendredi 28 avril 2017 jusqu'au samedi 30 septembre 2017
5602	L'établissement Groom	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Roger Violi	au droit du n° 6, sur une longueur de 10 m	A partir du vendredi 28 avril 2017 jusqu'au samedi 30 septembre 2017
5603	L'établissement l'Esterina	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Arloing	au droit du n° 23, sur une longueur de 6,50 m	A partir du vendredi 28 avril 2017 jusqu'au samedi 30 septembre 2017
5604	Bep Entreprise	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Sébastien Gryphe	côté pair, sur 5 m au droit du n° 58	A partir du vendredi 28 avril 2017 jusqu'au jeudi 25 mai 2017
5605	Albertazzi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur un réseau d'assainissement pour le SYTRAL C3	la circulation des piétons sera interdite	Cours Lafayette	trottoir Nord, entre la rue Vendôme et l'avenue Maréchal de Saxe	A partir du mardi 2 mai 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Rue Vendôme	au droit de l'immeuble situé au n° 27	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 15 m au Nord du cours Lafayette	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5606	Fondaconseil	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de sondage dans copropriété	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Notre Dame	sur 20 m au droit de l'immeuble situé au n° 4	A partir du mardi 2 mai 2017 jusqu'au vendredi 12 mai 2017
5607	Chieze Espaces Verts	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de reprise d'enrobé dans une copropriété	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise	Rue Bugeaud	sur 15 m au droit de l'immeuble situé au n° 90 - 92	A partir du mardi 2 mai 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5608	Solair	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Belfort	sur 15 m en face de l'immeuble situé au n° 17	Le mardi 2 mai 2017, de 7h à 19h
5609	La Direction de l'Eau de la Métropole de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Garibaldi	voie centrale, partie comprise entre le passage Cazenove et la rue de Sèze	A partir du mardi 2 mai 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017, de 13h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
5610	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement Enedis	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Franklin Roosevelt	sur 10 m de part et d'autre de l'immeuble situé au n° 28"	A partir du mardi 2 mai 2017 jusqu'au mardi 16 mai 2017
5611	Vita	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue René Leynaud	de part et d'autre du n° 21	Le mardi 2 mai 2017, de 8h à 11h
			la circulation des véhicules sera interdite	Montée de la Grande Côte	entre la rue des Capucins et la rue René Leynaud	
				Rue René Leynaud	entre la montée de la Grande Côte et la rue Abbé Rozier	
5612	Constructel Energie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose de canalisations	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Cours Lafayette	au droit de l'immeuble situé au n° 14 & 26	A partir du mardi 2 mai 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Pierre Corneille	des deux côtés de la chaussée, sur 20 m au Sud du cours Lafayette	
5613	Attila Système	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	l'accès, la circulation et le stationnement du véhicule du demandeur seront autorisés	Rue du Boeuf	pour accéder au n° 22	A partir du mardi 2 mai 2017 jusqu'au vendredi 5 mai 2017, de 7h à 19h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite			
5614	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Bellecombe	entre le n° 73 et la rue Germain	A partir du mardi 2 mai 2017 jusqu'au vendredi 12 mai 2017
				Rue Germain	entre le n° 20 et la rue Bellecombe	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Bellecombe	des deux côtés de la chaussée, entre le n° 73 et la rue Germain	
				Rue Germain	des deux côtés de la chaussée, entre le n° 20 et la rue Bellecombe	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5615	Floris Jean François	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des piétons sera interdite	Rue Bourmes	trottoir impair (Sud), entre le n° 23 et le n° 25	A partir du mardi 2 mai 2017 jusqu'au lundi 2 octobre 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 40 m entre le n° 23 et le n° 24, deux autres emplacements GIG GIC devront être matérialisés en face du n° 23	
5616	Legros Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur un réseau d'éclairage public	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Hénon	entre la rue Chazière et le boulevard des Canuts	A partir du mardi 2 mai 2017 jusqu'au vendredi 2 juin 2017, de 9h à 16h
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Chazière et le boulevard des Canuts	A partir du mardi 2 mai 2017 jusqu'au vendredi 2 juin 2017
5617	Travaux Services Métropole	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux en accord avec les dispositions de l'autorisation de voirie n° 2045/17	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place de la Croix-Rousse	sur 5 m au droit du n° 6, hors emplacements de transports de fonds	A partir du jeudi 27 avril 2017 jusqu'au jeudi 27 juillet 2017
5618	Ab Réseaux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance d'un réseau de Télécoms en accord avec le LYVIA n° 201705024	la circulation des piétons sera interdite	Rue de Trion	sur le trottoir situé au droit du n° 69, les piétons auront obligation de circuler sur le trottoir opposé	Les jeudi 27 avril 2017 et vendredi 28 avril 2017, de 7h30 à 17h30
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10		sur 20 m au droit du n° 69, la circulation sera gérée par du personnel de l'entreprise dans le carrefour avec la rue Jean Prévost	Les jeudi 27 avril 2017 et vendredi 28 avril 2017, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 15 m au droit du n° 69	Les jeudi 27 avril 2017 et vendredi 28 avril 2017, de 7h30 à 17h30
5619	Eiffage Energie Télécom	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance d'un réseau de Télécoms	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Vitton	sur 10 m au droit du n° 7	Les jeudi 27 avril 2017 et vendredi 28 avril 2017, de 7h30 à 17h30
5620	Stracchi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'assainissement en accord avec le LYVIA n° 201704573	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Valfenièr	des deux côtés de la chaussée	A partir du jeudi 27 avril 2017 jusqu'au jeudi 18 mai 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5621	L'établissement Crêperie du Parc	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Franklin Roosevelt	au droit du n° 13, sur une longueur de 7,50 m. (stationnement en épi)	A partir du vendredi 28 avril 2017 jusqu'au samedi 30 septembre 2017

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
5622	Roche	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une base de vie en accord avec les dispositions de l'autorisation de voirie n° 2025/17	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Cuire	sur 15 m en face des n° 10 - 12	A partir du vendredi 28 avril 2017 jusqu'au dimanche 28 mai 2017
5623	Rhône Forez Paysages	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Jacquard	sur 20 m au droit du n° 87	Le vendredi 28 avril 2017, de 7h30 à 17h30
5624	La Direction de l'Éclairage Public de la Ville de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance du réseau de l'éclairage	la circulation des véhicules sera interdite	Impasse Saint-Polycarpe	sur la zone de desserte située au droit du n° 16	A partir du mardi 2 mai 2017 jusqu'au vendredi 12 mai 2017, de 7h à 17h
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
5625	Solyev	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Montauban	sur 20 m au droit du n° 20	Les mardi 2 mai 2017 et mercredi 3 mai 2017, de 7h à 17h
Registre de l'année 2017						
L'original de chaque arrêté du Maire peut être consulté dans son intégralité au service Occupation Temporaire de l'Espace Public - 11 rue Pizay - 69001 Lyon - Les jours ouvrables aux heures d'ouverture						
Tout recours contre lesdits arrêtés doit être formé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à compter de la date de parution du présent Bulletin municipal officiel (BMO) de la Ville de Lyon.						

Délégation Générale aux Ressources Humaines (Gestion administrative des personnels)

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Socie	Marlène	Infirmière Soins généraux	Titulaire	22/08/16	Education	Arrêté rectificatif
Thomas	Florine	Adjoint administratif	Stagiaire	01/03/17	Cabinet du maire	Arrêté rectificatif
Cousin	Murielle	Technicien	Titulaire	01/03/17	Espaces Verts	Détachement / stage
Leprompt	Patrice	Agent Maîtrise	Titulaire	01/03/17	Espaces Verts	Détachement / stage
Marcucci	Grégory	Agent Maitrise	Titulaire	01/03/17	Espaces Verts	Détachement / stage
Alves	Cécile	Infirmière Soins généraux	Titulaire	01/01/17	Education	Détachement / stage
Renaudier	Laurence	Cadre de Santé 2ème classe	Titulaire	01/04/17	Education	Maintien en détachement
Pariante	Anne	Conservateur du Patrimoine	Titulaire	02/40/17	Archéologie	Maintien en détachement
Arnac	Rémi	Agent Technique 1ère classe	Titulaire	01/12/16	Espaces verts	Mutation entrante
Pralong	Evelyne	Adjoint Technique	Contractuel	01/04/17	Espaces verts	Recrutement complément temps partiel
Nourry	Marjolaine	Adjoint administratif	Contractuel	01/04/17	Mairie du 8	Recrutement complément temps partiel
Moine	Julie	Adjoint administratif	Contractuel	01/04/17	Mairie du 8	Recrutement complément temps partiel
Avallet	Lionel	Adjoint administratif	Contractuel	01/04/17	Direction Générale Immobilier travaux service juridique	Recrutement complément temps partiel
Klapatyj	Dimitri	Adjoint du Patrimoine	Non titulaire	01/04/17	Musée des Beaux Arts	Recrutement remplaçant
Lagauche	Agathe	Assistante de Conservation	Non titulaire	03/04/17	Musée des Beaux Arts	Recrutement remplaçant
Lor saw	Honorine	Adjoint technique	Contractuel	01/04/17	Enfance	Recrutement remplaçant

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Patou	Candice	Adjoint technique	Contractuel	01/04/17	Enfance	Recrutement remplaçant
Rollet	Sophie	Auxiliaire puéricultrice	Contractuel	01/03/17	Enfance	Recrutement remplaçant
Rollet	Sophie	Auxiliaire puéricultrice	Contractuel	01/04/17	Enfance	Recrutement remplaçant
Seiler	Léa	Auxiliaire puéricultrice	Contractuel	01/04/17	Enfance	Recrutement remplaçant
De luca	Ornella	Adjoint technique	Contractuel	13/03/17	Direction centrale de l'immobilier	Recrutement remplaçant
El bahhaoui	Cherkaoui	Adjoint technique	Contractuel	01/02/17	Direction centrale de l'immobilier	Recrutement remplaçant
Perrusset	Jocelyne	Adjoint administratif	Contractuel	25/03/17	Sécurité et prévention	Recrutement remplaçant
Morelli	Mareva	Adjoint administratif	Contractuel	01/01/17	Sécurité et prévention	Recrutement remplaçant
Sylla	Vanessa	Adjoint administratif	Contractuel	03/04/17	Mairie du 1	Recrutement remplaçant
Quillon	Steven	Adjoint technique	Contractuel	22/01/17	Mairie du 1	Recrutement remplaçant
Lagrange	Minouche Thècle	Adjoint administratif	Contractuel	08/03/17	Mairie du 2	Recrutement remplaçant
Ngo nlend	Mariette	Adjoint technique	Contractuel	01/03/17	Enfance	Recrutement remplaçant
Pèrez	Maeva	Adjoint technique	Contractuel	01/03/17	Enfance	Recrutement remplaçant
Vega	Audrey	Attaché	Non titulaire	06/03/17	Théâtre des Célestins	Recrutement remplaçant
Vega	Audrey	Attaché	Non titulaire	25/03/17	Théâtre des Célestins	Recrutement remplaçant
Alix	Gabriel	Adjoint technique principal de 2ème classe	Non titulaire	17/04/17	Musée des Beaux Arts	Recrutement remplaçant
Laquet	Mickaël	Attaché	Non titulaire	01/04/17	Orchestre national de Lyon	Recrutement remplaçant
Pelloux	Faustine	Adjoint administratif	Non titulaire	06/04/17	Théâtre des Célestins	Recrutement remplaçant
Saingery	Fabien	Adjoint technique principal de 2ème classe	Non titulaire	01/04/17	Maison de la danse	Recrutement remplaçant
Laffi	Tourkia	Adjoint technique	Contractuel	05/04/17	Education	Recrutement remplaçant
Barbier	Emilie	Agent Technique principal 2ème classe	Titulaire	15/03/17	Espaces Verts	Réintégration
Gandelin	Céline	Adjoint Technique 2ème classe	Titulaire	01/02/17	Education	Réintégration
Jaouhari	Farah	Atsem de 1ère classe	Stagiaire	01/09/17	Education	Arrêté rectificatif
Gustave	Eline	Infirmière	Stagiaire	04/01/17	Education	Nomination stagiaire catégorie A
Moncorger	Christèle	Infirmière	Stagiaire	01/4//17	Education	Nomination stagiaire catégorie A
Bahri	Rachida	Adjoint Technique	Stagiaire	16/03/17	Education	Nomination stagiaire catégorie C
Lachelak	Karim	Adjoint Technique	Stagiaire	01/03/17	Education	Nomination stagiaire catégorie C
Thery	Véronique	Adjoint Technique 1ère classe	Stagiaire	01/11/16	Espaces Verts	Nomination stagiaire catégorie C
Guin-Chambolle	Claire	Directeur territorial	Titulaire	03/04/17	Enfance	Recrutement par mutation
Dubois	Eric	Adjoint du patrimoine	Titulaire	01/04/17	Bibliothèque	Intégration directe

Centre Communal d'Action sociale (Gestion administrative des personnels)

nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Boukoubba	Farida	Auxiliaire de Soins principal de 2ème classe	Contractuel	01/03/17	CCAS	Recrutement contractuel remplaçant
Biskupski	Victoria	Adjoint Technique	Contractuel	18/02/17	CCAS	Recrutement contractuel remplaçant
Soto	Hélène	Rédacteur	Titulaire	01/04/16	CCAS	Recrutement par mutation

INFORMATIONS ET AVIS DIVERS

Direction de la Commande Publique - Avis

Les avis d'appel public à la concurrence sont disponibles sur le site internet de la Ville de Lyon à l'adresse suivante : www.marchespublics.lyon.fr

Déclarations préalables déposées à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 3 au 8 avril 2017

DP 069 389 17 00686 déposée le 3 avril 2017 - Projet : Changement de destination partielle d'un garage en logement avec modification de façade et de toiture - Surface créée : 27 m² - Terrain : 34 rue Albert Falsan Lyon 9ème Superficie du terrain : 854 m² - Demandeur : Monsieur Yotzov Georgi 42 avenue Victor Hugo 69160 Tassin-la-Demi-Lune

DP 069 382 17 00687 déposée le 3 avril 2017 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 49 rue de la Charité Lyon 2ème Superficie du terrain : 247 m² - Demandeur : Big Mike 49 rue de la Charité 69002 Lyon - Mandataire : Monsieur Geugneau Gabriel

DP 069 381 17 00688 déposée le 3 avril 2017 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 5 place du Griffon Lyon 1er Superficie du terrain : 316 m² - Demandeur : Eric Prudent Rénovation 1 rue Pierre Valdo 69005 Lyon - Mandataire : Monsieur Prudent Eric

DP 069 385 17 00689 déposée le 3 avril 2017 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en bureaux - Terrain : 61 avenue du Point du Jour Lyon 5ème Superficie du terrain : 1690 m² - Demandeur : Lcm 61 avenue du Point du Jour 69005 Lyon - Mandataire : Madame Le Carpentier Diane

DP 069 386 17 00690 déposée le 3 avril 2017 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 99 rue de Créqui Lyon 6ème Superficie du terrain : 255 m² - Demandeur : Hôtel «Au Patio Morand» 99 rue de Créqui 69006 Lyon - Mandataire : Monsieur Fayard Vincent

DP 069 383 17 00691 déposée le 3 avril 2017 - Projet : Réfection et modification de toiture - Terrain : 2 rue des Teinturiers Lyon 3ème Superficie du terrain : 430 m² - Demandeur : Madame Mayen Catherine Traverse du Roi Albert 83320 Carqueiranne

DP 069 381 17 00692 déposée le 3 avril 2017 - Projet : Ravalement de façade avec réfection de toiture - Terrain : 10 rue Lanterne Lyon 1er Superficie du terrain : 469 m² - Demandeur : Les Immeubles de Pierre 93 boulevard des Belges 69006 Lyon - Mandataire : Monsieur Louis Frédéric

DP 069 382 17 00693 déposée le 3 avril 2017 - Projet : Ravalement de façade avec réfection de toiture et changement de menuiseries - Terrain : 31 avenue Victor Hugo Lyon 2ème Superficie du terrain : 584 m² - Demandeur : 3F Immobilière Rhône-Alpes 9 rue Anna Marly 69307 Lyon Cedex 07 - Mandataire : Monsieur Saleix Philippe

DP 069 387 17 00694 déposée le 3 avril 2017 - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 30 avenue Leclerc «Les allées du Rhône» Lyon 7ème Superficie du terrain : 3783 m² - Demandeur : Madame Campion Hélène 202 allée des Fruitières 69390 Charly

DP 069 383 17 00695 déposée le 3 avril 2017 - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 211 rue Duguesclin - Immeuble La Proue Lyon 3ème Superficie du terrain : 374 m² - Demandeur : Sci D'en Face 109 rue de Sèze 69006 Lyon - Mandataire : Madame Barriquant Françoise

DP 069 382 17 00696 déposée le 3 avril 2017 - Projet : Modification de façade - Terrain : 7 quai Tilsitt Lyon 2ème Superficie du terrain : 292 m² - Demandeur : Monsieur Pointet Pierre 125 montée de Choulans 69005 Lyon

DP 069 385 17 00697 déposée le 3 avril 2017 - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 59 rue Joliot Curie Lyon 5ème Superficie du terrain : 2830 m² - Demandeur : Monsieur Chaffange Pierre 2 rue du Plat 69002 Lyon

DP 069 383 17 00698 déposée le 03 avril 2017 - Projet : Construction d'un abri de jardin - Surface créée : 11 m² - Terrain : 6 rue Paul Bourde Lyon 3ème Superficie du terrain : 213 m² - Demandeur : Monsieur Reus Christophe 6 rue Paul Bourde 69003 Lyon

DP 069 384 17 00699 déposée le 3 avril 2017 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 23 rue de Nuits Lyon 4ème Superficie du terrain : 148 m² - Demandeur : Monsieur Pinet Paul 15 rue de l'Orangerie 69300 Caluire-et-Cuire

DP 069 388 17 00700 déposée le 3 avril 2017 - Projet : Installation d'un portail et d'un portillon - Terrain : 35-35b avenue Viviani Lyon 8ème Superficie du terrain : 642 m² - Demandeur : Sdc Impasse Stéphane Coignet 5 impasse Stéphane Coignet 69008 Lyon - Mandataire : Madame Sausse Janick

DP 069 388 17 00701 déposée le 3 avril 2017 - Projet : Changement de destination d'un logement en bureaux - Terrain : 77 avenue Général Frère Lyon 8ème Superficie du terrain : 5452 m² - Demandeur : Bihrer Goods 10 allée des Ecureuils 69340 Francheville - Mandataire : Monsieur Giroud Jean Luc

DP 069 388 17 00702 déposée le 4 avril 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 6 rue Docteur Carrier Lyon 8ème Superficie du terrain : 93 m² - Demandeur : Madame Benchetrit Garreault Huguette 70 rue Pierre Delore 69008 Lyon

DP 069 383 17 00703 déposée le 4 avril 2017 - Projet : Remise en peinture d'un mur de clôture - Terrain : 18 rue Louis Lyon 3ème Superficie du terrain : 519 m² - Demandeur : Monsieur Benhayoun Pierre 18 rue Louis 69003 Lyon

DP 069 389 17 00704 déposée le 4 avril 2017 - Projet : Modification de façade - Terrain : Place Abbé Pierre Lyon 9ème Superficie du terrain : 2671 m² - Demandeur : Ville de Lyon Direction de la Construction 69205 Lyon Cedex 01 - Mandataire : Monsieur Le Maire

DP 069 387 17 00705 déposée le 4 avril 2017 - Projet : Changement de destination de bureaux en local commercial - Surface créée : 83 m² - Terrain : 157 avenue Berthelot Lyon 7ème Superficie du terrain : 710 m² - Demandeur : Monsieur Dufour Olivier 52 boulevard Maréchal Foch 38000 Grenoble

DP 069 381 17 00706 déposée le 4 avril 2017 - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 33 rue Royale Lyon 1er Superficie du terrain : 252 m² - Demandeur : Monsieur Filloux Jean-François 11 Résidence Récamier 69130 Ecully

DP 069 387 17 00707 déposée le 4 avril 2017 - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Surface créée : 34 m² - Terrain : 2 rue Camille Roy Lyon 7ème Superficie du terrain : 1504 m² - Demandeur : Monsieur Achor Rudy 36 rue Paul Verlaine 69100 Villeurbanne

DP 069 383 17 00708 déposée le 4 avril 2017 - Projet : Modification de façade et de toiture - Terrain : 5 rue Bara Lyon 3ème Superficie du terrain : 162 m² - Demandeur : Madame Legay Hélène 33 rue Saint-Maximin 69003 Lyon

DP 069 388 17 00709 déposée le 4 avril 2017 - Projet : Installation d'un portail - Terrain : 104 rue Laënnec Lyon 8ème Superficie du terrain : 29494 m² - Demandeur : Fondation Richard 104 rue Laënnec 69008 Lyon - Mandataire : Monsieur Duchêne Dominique

DP 069 381 17 00710 déposée le 4 avril 2017 - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 17 rue Vaucanson Lyon 1er Superficie du terrain : 2942 m² - Demandeur : Monsieur Merle du Bourg Xavier 174 boulevard de la Croix-Rousse 69001 Lyon

DP 069 387 17 00711 déposée le 4 avril 2017 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 209 avenue Jean Jaurès Lyon 7ème Superficie du terrain : 614 m² - Demandeur : Cym Toiture 2 rue de la Gare 69009 Lyon - Mandataire : Monsieur Merah Christophe

DP 069 382 17 00712 déposée le 4 avril 2017 - Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile - Terrain : 31 rue Auguste Comte Lyon 2ème Superficie du terrain : 664 m² - Demandeur : Orange Uprse Lyon 8 rue du Dauphiné 69424 Lyon Cedex 0 - Mandataire : Monsieur Gauthier Gilbert

DP 069 384 17 00713 déposée le 4 avril 2017 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 23 rue Pailleron Lyon 4ème Superficie du terrain : 167 m² - Demandeur : Hair Box By Ng 30 rue Louis Thévenet 69004 Lyon - Mandataire : Monsieur Dupré Guillaume

DP 069 385 17 00714 déposée le 4 avril 2017 - Projet : Modification de façade - Terrain : 56 rue Pauline Marie Jaricot Lyon 5ème Superficie du terrain : 15285 m² - Demandeur : Ville de Lyon DGTB 69205 Cedex 01 - Mandataire : Monsieur Le Maire

DP 069 386 17 00715 déposée le 04 avril 2017 - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 98 rue Montgolfier Lyon 6ème Superficie du terrain : 514 m² - Demandeur : Bet Savle 73 T Rue Francis de Pressensé 69100 Villeurbanne - Mandataire : Monsieur Savle Martial

DP 069 389 17 00716 déposée le 4 avril 2017 - Projet : Modification de façade - Terrain : 8 rue de la Corderie Lyon 9ème Superficie du terrain : 384 m² - Demandeur : Madame Gourat Dominique 8 rue de la Corderie 69009 Lyon

DP 069 382 17 00717 déposée le 4 avril 2017 - Projet : Réfection partielle d'une toiture et réfection d'une souche de cheminée - Terrain : 19 rue d'Auvergne Lyon 2ème Superficie du terrain : 165 m² - Demandeur : Dm Services 13 avenue du Point du Jour 69005 Lyon - Mandataire : Monsieur Mialon Didier

DP 069 386 17 00718 déposée le 4 avril 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 31 rue Germain Lyon 6ème Superficie du terrain : 5010 m² - Demandeur : Chanel 12 rue de l'Industrie 69200 Vénissieux - Mandataire : Monsieur Dufer Raphaël

DP 069 383 17 00719 déposée le 4 avril 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 30b rue Claude Farrère Lyon 3ème Superficie du terrain : 823 m² - Demandeur : Madame Dupuy Gaëlle 30 B rue Claude Farrère 69003 Lyon

DP 069 386 17 00720 déposée le 4 avril 2017 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 59 avenue Maréchal Foch Lyon 6ème Superficie du terrain : 304 m² - Demandeur : Le Carol's 14 rue des Martyrs de la Résistance 69160 Tassin-la-Demi-Lune - Mandataire : Madame Dulbecco Marie-Caroline

DP 069 382 17 00721 déposée le 4 avril 2017 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 17 rue Auguste Comte Lyon 2ème Superficie du terrain : 946 m² - Demandeur : Blanc Gilbert 12 rue Basse-Combalot 69007 Lyon - Mandataire : Monsieur Blanc Franck

DP 069 385 17 00722 déposée le 4 avril 2017 - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : 13 avenue Debrousse Lyon 5ème Superficie du terrain : 3588 m² - Demandeur : Les Jardins de Fontanières 2 place Bellecour 69002 Lyon - Mandataire : Madame De Catheu Ambroise

DP 069 381 17 00723 déposée le 5 avril 2017 - Projet : Modification de façade - Terrain : 9 rue du Bât d'Argent Lyon 1er Superficie du terrain : 279 m² - Demandeur : Office Notarial Jullien & Le Berquier 9 rue du Bât d'Argent 69001 Lyon - Mandataire : Monsieur Le Berquier Jean Michel

DP 069 382 17 00724 déposée le 5 avril 2017 - Projet : Modification de façade - Terrain : 13 rue Gilibert Lyon 2ème Superficie du terrain : 900 m² - Demandeur : Monsieur Paitreault Julien 13 rue Gilibert 69002 Lyon

DP 069 382 17 00725 déposée le 5 avril 2017 - Projet : Modification de façade avec changement de menuiseries - Terrain : 42 rue Ravat Lyon 2ème Superficie du terrain : 428 m² - Demandeur : Hemipierre 27 rue de la Solidarité 69100 Villeurbanne - Mandataire : Madame Druillet Mickaëlle

DP 069 384 17 00726 déposée le 5 avril 2017 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 1 cours d'Herbouville Lyon 4ème Superficie du terrain : 1221 m² - Demandeur : Monsieur Coureau Nicolas 1 cours d'Herbouville 69004 Lyon

DP 069 385 17 00727 déposée le 5 avril 2017 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 2 montée du Gourguillon Lyon 5ème Superficie du terrain : 727 m² - Demandeur : SCI Dsg 2 montée du Gourguillon 69005 Lyon - Mandataire : Monsieur Godfrin David

DP 069 383 17 00728 déposée le 5 avril 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 26 rue du Capitaine Lyon 3ème Superficie du terrain : 334 m² - Demandeur : Monsieur Bozzalla Jacques 26 rue du Capitaine 69003 Lyon

DP 069 382 17 00729 déposée le 5 avril 2017 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 4 rue des Archers Lyon 2ème Superficie du terrain : 475 m² - Demandeur : Repetto 30 avenue de Messine 75008 Paris - Mandataire : Monsieur Gaucher Jean-Marc

DP 069 382 17 00731 déposée le 5 avril 2017 - Projet : Réfection et modification de toiture et de souches de cheminée - Terrain : 15 rue Victor Hugo Lyon 2ème Superficie du terrain : 392 m² - Demandeur : Administration d'immeubles Bari 14 rue Tronchet 69006 Lyon - Mandataire : Monsieur Reynaud Jérémie

DP 069 382 17 00732 déposée le 5 avril 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 17 cours Suchet Lyon 2ème Superficie du terrain : 900 m² - Demandeur : Entreprise Folghera & Belay 107 avenue Paul Marcellin 69120 Vaulx-en-Velin - Mandataire : Monsieur Roussillon Yves

DP 069 387 17 00733 déposée le 5 avril 2017 - Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile - Terrain : 64 cours Gambetta Lyon 7ème Superficie du terrain : 510 m² - Demandeur : Bouygues Télécom 1 boulevard Vivier Merle Tour Suisse 69443 Lyon Cedex 03 - Mandataire : Monsieur Koehl Bruno

DP 069 382 17 00734 déposée le 5 avril 2017 - Projet : Modification de façade - Terrain : 19 rue Gilibert Lyon 2ème Superficie du terrain : 409 m² - Demandeur : Madame Penvern Hélène 19 rue Gilibert 69002 Lyon

DP 069 384 17 00735 déposée le 6 avril 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 19 rue du Chariot d'Or Lyon 4ème Superficie du terrain : 366 m² - Demandeur : Ravaltext 3 rue Jean-Marie Merle 69120 Vaulx-en-Velin - Mandataire : Monsieur Ayvali Yalcin

DP 069 383 17 00736 déposée le 6 avril 2017 - Projet : Modification de façade - Terrain : 2 rue Germain David Lyon 3ème Superficie du terrain : 344 m² - Demandeur : Madame Chomard Angèle 2 rue Germain David 69003 Lyon

DP 069 381 17 00737 déposée le 6 avril 2017 - Projet : Changement de destination d'un logement en bureaux - Terrain : 14 rue Saint-Polycarpe Lyon 1er Superficie du terrain : 157 m² - Demandeur : Monsieur Boy Emmanuel 5 place d'Ainay 69002 Lyon

DP 069 386 17 00738 déposée le 6 avril 2017 - Projet : Réfection de toiture et de souches de cheminée - Terrain : 13 cours Franklin Roosevelt Lyon 6ème Superficie du terrain : 348 m² - Demandeur : Administration d'immeubles Bari 14 rue Tronchet 69006 Lyon - Mandataire : Monsieur Reynaud Jérémie

DP 069 381 17 00739 déposée le 6 avril 2017 - Projet : Modification de façade - Terrain : 17 rue des Chartreux Lyon 1er Superficie du terrain : 3027 m² - Demandeur : Ecole Saint-Louis / Saint-Bruno 17 rue des Chartreux 69001 Lyon - Mandataire : Monsieur Mignard Jean Léon

DP 069 381 17 00740 déposée le 6 avril 2017 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 25 rue Paul Chenavard Lyon 1er Superficie du terrain : 231 m² - Demandeur : Skunkfunk France 18 rue du Roussillon 33700 Mérignac - Mandataire : Monsieur Quinault Ludovic

DP 069 387 17 00741 déposée le 6 avril 2017 - Projet : Modification de façade avec changement de menuiseries - Terrain : 27 rue Montesquieu Lyon 7ème Superficie du terrain : 629 m² - Demandeur : Solyper 27 rue Montesquieu 69007 Lyon - Mandataire : Monsieur Villard Henri

DP 069 389 17 00742 déposée le 6 avril 2017 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 21B quai Arloing Lyon 9ème Superficie du terrain : 831 m² - Demandeur : Madame Albrecht Elke 21 b quai Arloing 69009 Lyon

DP 069 384 17 00743 déposée le 7 avril 2017 - Projet : Modification de façade - Terrain : 3 rue Pailleron Lyon 4ème Superficie du terrain : 178 m² - Demandeur : Eric Prudent Renovation 1 rue Pierre Valdo 69005 Lyon - Mandataire : Monsieur Prudent Eric

DP 069 384 17 00744 déposée le 7 avril 2017 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 9 rue Belfort Lyon 4ème Superficie du terrain : 251 m² - Demandeur : Les Miroirs du Ciel 15 passage Claude Louis Perret 69004 Lyon - Mandataire : Madame Petiot Françoise

DP 069 389 17 00745 déposée le 7 avril 2017 - Projet : Extension d'un logement - Surface créée : 7 m² - Terrain : 12 quai Pierre Scize Lyon 9ème Superficie du terrain : 313 m² - Demandeur : Monsieur Rejenet Julien 12 quai Pierre Scize 69009 Lyon

DP 069 382 17 00746 déposée le 7 avril 2017 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 55 rue Auguste Comte Lyon 2ème Superficie du terrain : 272 m² - Demandeur : Blanc Gilbert 12 rue Basse-Combalot 69007 Lyon - Mandataire : Monsieur Blanc Franck

DP 069 383 17 00747 déposée le 7 avril 2017 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 29 avenue Félix Faure Lyon 3ème Superficie du terrain : 328 m² - Demandeur : Blanc Gilbert 12 rue Basse-Combalot 69007 Lyon - Mandataire : Monsieur Blanc Franck

DP 069 389 17 00748 déposée le 7 avril 2017 - Projet : Modification de façade avec réfection de toiture - Terrain : 10 Grande rue de Saint-Rambert Lyon 9ème Superficie du terrain : 352 m² - Demandeur : Bet Savle 73 T rue Francis de Pressensé 69100 Villeurbanne - Mandataire : Monsieur Savle Martial

DP 069 384 17 00749 déposée le 7 avril 2017 - Projet : Modification de façade - Terrain : 19 rue d'Austerlitz Lyon 4ème Superficie du terrain : 259 m² - Demandeur : Monsieur Baguet Joël 19 rue d'Austerlitz 69004 Lyon

DP 069 385 17 00750 déposée le 7 avril 2017 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 6 place de la Baleine Lyon 5ème Superficie du terrain : 329 m² - Demandeur : Indivision Perrodin 47 avenue Leclerc 69007 Lyon - Mandataire : Hala Maison Administration de Biens

DP 069 381 17 00751 déposée le 7 avril 2017- Projet : Changement de destination d'un logement en bureau - Terrain : 4 montée de la Butte Lyon 1er Superficie du terrain : 813 m² - Demandeur : Madame Simon Marie-Christine 12 rue Neuve 69002 Lyon

Permis de construire déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 3 au 8 avril 2017

PC 069 387 10 00285 M03 déposé le 6 avril 2017 Modificatif - Projet : Construction d'une maison individuelle et paiement de la taxe pour non réalisation d'une aire de stationnement - Surface créée : 110 m² - Terrain : 5 rue de Cronstadt Lyon 7ème Superficie du terrain : 263 m² - Demandeur : Monsieur Perthuis Jean-David 1 rue d'Ypres 69004 Lyon - Auteur : Mimesis 1 - 3 rue de Milan 69100 Villeurbanne

PC 069 388 13 00216 M03 déposé le 7 avril 2017 Modificatif - Projet : Démolition de bâtiments, construction d'un lieu de culte et création de 17 aires de stationnement - Surface créée : 1021 m² - Terrain : 2 bis rue Saint-Gervais Lyon 8ème Superficie du terrain : 546 m² - Demandeur : Association Française de l'Eglise de Jésus Christ des Saints des Derniers Jours 348 avenue du Mont Blanc 01710 Thoiry - Mandataire : Monsieur Bonnamy Yves - Auteur : Atic 14 bis boulevard du Roi 78000 Versailles

PC 069 386 13 00398 M02 déposé le 5 avril 2017 Modificatif - Projet : Changement de destination d'un local artisanal en logement - Terrain : 3 passage Coste Lyon 6ème Superficie du terrain : 1152 m² - Demandeur : Amo Reine 6 rue Montgolfier 69006 Lyon - Mandataire : Monsieur Amoyal Maurice - Auteur : Monsieur Woulkoff Jean-Michel 20 rue Victor Lagrange 69007 Lyon

PC 069 382 15 00391 M01 déposé le 5 avril 2017 Modificatif - Projet : Changement de destination partiel d'un local commercial en bureaux, réaménagement de - Surfaces commerciales et modifications de façade - Surface créée : 90 m² - Terrain : 18 rue du Palais Grillet Lyon 2ème Superficie du terrain : 271 m² - Demandeur : Alors 18 rue du Palais Grillet 69002 Lyon - Mandataire : Monsieur Asboth Nicolas - Auteur : Monsieur Fumat Julien 70 bis rue Bossuet 69006 Lyon

PC 069 388 17 00102 déposé le 3 avril 2017 - Projet : Extension et rénovation partielle d'une maison individuelle - Surface créée : 28 m² - Terrain : 27 rue des Hérideaux Lyon 8ème Superficie du terrain : 520 m² - Demandeur : Monsieur Foucher Bertrand 27 rue des Hérideaux 69008 Lyon - Auteur : Monsieur Cornier Matthieu 65 rue Hénon 69004 Lyon

PC 069 383 17 00103 déposé le 4 avril 2017 - Projet : Extension d'un bâtiment de bureaux - Surface créée : 395 m² - Terrain : 1 rue Général Mouton Duvernet Lyon 3ème Superficie du terrain : 2547 m² - Demandeur : Disp de Lyon 1 rue Général Mouton Duvernet 69003 Lyon - Mandataire : Madame Hanicot Marie-Line - Auteur : Madame Verniaut Lucie 535 ancienne montée 01700 Miribel

PC 069 384 17 00104 déposé le 6 avril 2017 - Projet : Changement de destination d'un local artisanal en logement avec changement de menuiseries - Surface créée : 136 m² - Terrain : 7B rue Janin Lyon 4ème Superficie du terrain : 2379 m² - Demandeur : Monsieur Bleton Craig 26 cours Franklin Roosevelt 69006 Lyon

PC 069 384 17 00105 déposé le 6 avril 2017 - Projet : Changement de destination d'un local artisanal en logement avec changement de menuiseries - Surface créée : 70 m² - Terrain : 7B rue Janin Lyon 4ème Superficie du terrain : 2379 m² - Demandeur : Madame Escoffier Aurélie 60 rue Denuzière 69002 Lyon

PC 069 387 17 00106 déposé le 6 avril 2017 - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 147 logements, de locaux commerciaux et création de 121 aires de stationnement - Surface créée : 13061 m² - Terrain : 62-64 avenue Debourg Lyon 7ème Superficie du terrain : 5757 m² - Demandeur : Lyon La Fabric 3 -4 place de la Pyramide 92800 Puteaux - Mandataire : Monsieur Johan Paul - Auteur : Brenac & Gonzalez et Associés 36 rue des Jeuneurs 75002 Paris

PC 069 385 17 00107 déposé le 7 avril 2017 - Projet : Démolition et reconstruction d'un bâtiment - Surface créée : 61 m² - Terrain : 62 rue de La Favorite Lyon 5ème Superficie du terrain : 18490 m² - Demandeur : Association Scolaire La Favorite Sainte-Thérèse 62 rue de la Favorite 69322 Lyon Cedex 05 - Mandataire : Monsieur Thivillier Maurice - Auteur : Axe Architecture 116 rue Hénon 69004 Lyon

PC 069 383 17 00108 déposé le 7 avril 2017 - Projet : Construction de bâtiments d'habitation comprenant 2 logements, avec 4 places de stationnement - Surface créée : 310 m² - Terrain : 8 rue des Sports Lyon 3ème Superficie du terrain : 317 m² - Demandeur : NC Invest'Immo 63 rue André Bollier 69007 Lyon - Mandataire : Monsieur Crochon Nicolas - Auteur : Monsieur Binachon Thierry 122 rue Saint Georges 69005 Lyon

PC 069 386 17 00109 déposé le 7 avril 2017 - Projet : Changement de destination de bureaux en 6 logements - Surface créée : 480 m² - Terrain : 59 rue de Créqui Lyon 6ème Superficie du terrain : 616 m² - Demandeur : Sci Masa 55 chemin du Colin 69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or - Mandataire : Monsieur Salichon Jacques - Auteur : Rca Ruby Curis Associés 25 rue Bossuet 69006 Lyon

Permis de Démolir déposé à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué - pendant la période du 3 au 8 avril 2017

PD 069 383 17 00017 déposé le 7 avril 2017 - Projet : Démolition de 3 bâtiments de garages - Terrain : 8 rue des Sports Lyon 3ème Superficie du terrain : 317 m² - Demandeur : NC Invest'Immo 63 rue André Bollier 69007 Lyon - Mandataire : Monsieur Crochon Nicolas - Auteur : Monsieur BinachonThierry 122 rue Saint Georges 69005 Lyon

Changements d'Usage déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 3 au 8 avril 2017

US 069 387 17 00059 déposé le 3 avril 2017 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 26,00 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 5 rue Capitaine Robert Cluzan Lyon 7ème Superficie du terrain : 407 m² - Demandeur : Monsieur et M^{me} Fenals et Sombardier Romain et Laetitia 419 allée des Pierres Folles 69280 Marcy l'Etoile - Auteur : Avenir Services Immobiliers 119 avenue Maréchal de Saxe 69003 Lyon

US 069 387 17 00060 déposé le 4 avril 2017 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 18,99 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 314 rue Garibaldi Lyon 7ème Superficie du terrain : 186 m² - Demandeur : Monsieur Dos Santos Monteiro Asdrubal 13 impasse Beausoleil 69300 Caluire-et-Cuire - Auteur : Régie Gallichet Lemaître 56 cours Gambetta 69366 Lyon cedex 07

US 069 383 17 00061 déposé le 5 avril 2017 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 55,00 m² en cabinet de sophrologue-psychothérapeute - Terrain : 21 boulevard Eugène Deruelle Lyon 3ème Superficie du terrain : 222 m² - Demandeur : Madame Nael Mathilde 21 boulevard Eugène Deruelle 69003 Lyon - Auteur : Régie Foncia Coupât 140 rue Garibaldi 69544 Lyon Cedex 06

US 069 381 17 00062 déposé le 5 avril 2017 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 47,86 m² en cabinet de psychologue-psychothérapeute - Terrain : 4 montée de la Butte Lyon 1er Superficie du terrain : 813 m² - Demandeur : Madame Simon Marie-Christine 12 rue Neuve 69002 Lyon - Auteur : Régie Centrale Immobilière 10 rue des Emeraudes 69006 Lyon

US 069 381 17 00063 déposé le 6 avril 2017- Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 67,91 m² en cabinet de conseil pour les affaires - Terrain : 14 rue Saint-Polycarpe Lyon 1er Superficie du terrain : 388 m² - Demandeur : Interaction - Pro SAS 31 rue de Brest 69002 Lyon - Mandataire : Madame Bethenod Véronique - Auteur : Cogérim - Gruel 72-74 avenue de la République 69160 Tassin-la-Demi-Lune

US 069 387 17 00064 déposé le 7 avril 2017- Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 18,80 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 3 rue Creuzet Lyon 7ème Superficie du terrain : 247 m² - Demandeur : Monsieur Massicot Damien 10 chemin du Lavoisier 78490 Vicq - Auteur : Nexity Lyon Centre 87 89 rue Garibaldi 69452 Lyon Cedex 06

Déclarations Préalables délivrées pendant la période du 3 au 8 avril 2017

DP 069 382 16 02172 Décision du 3 avril 2017 à Quadral Immobilier 28 quai Saint-Antoine 69002 Lyon - Projet : Installation d'un ascenseur - Terrain : 2 rue de la Poulallerie Lyon 2ème

DP 069 385 16 02397 Décision du 3 avril 2017 à Dm Services - Cogepa 13 avenue du point du jour 69005 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 64 rue de Trion Lyon 5ème

DP 069 388 16 02556 Décision du 3 avril 2017 à Syndic Copro 115 Frères Lumière 99 rue Duguesclin 69006 Lyon - Projet : Ravalement de façade et installation d'un ascenseur - Terrain : 115 avenue des Frères Lumière Lyon 8ème

DP 069 389 17 00026 Décision du 4 avril 2017 à Plénétude Sarl 63 Avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 23 quai Pierre Scize Lyon 9ème

DP 069 382 17 00079 Décision du 3 avril 2017 à Monsieur Tay Pierre Marie 13 rue Sainte-Hélène 69002 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 50 rue de la Charité Lyon 2ème

DP 069 383 17 00193 Décision du 7 avril 2017 à Monsieur Clavel Renaud 62 avenue de Saxe 69003 Lyon - Projet : Ravalement de façade avec changement de menuiseries et construction d'une piscine - Terrain : 18 rue de la Caille Lyon 3ème

DP 069 385 17 00227 Décision du 3 avril 2017 à Madame Coste Pauline 8 Grande rue 69340 Francheville - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 12 m² - Terrain : 8 rue Jean-Louis Vincent Lyon 5ème

DP 069 381 17 00237 Décision du 3 avril 2017 à Roche & Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Vénissieux - Projet : Ravalement de façade sur cour - Terrain : 25 rue Sergent Blandan Lyon 1er

DP 069 383 17 00244 Décision du 7 avril 2017 à Sci Zahra 101 cours Gambetta 69003 Lyon - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 2 rue Paul Bert Lyon 3ème

DP 069 381 17 00246 Décision du 3 avril 2017 à Madame Dupuis Juliette 167 Grosswiesenstrasse 8051 Zurich - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 22 rue Pizay Lyon 1er

DP 069 381 17 00247 Décision du 3 avril 2017 à Méric Sarl 80 avenue du 8 mai 1945 69120 Vaulx-en-Velin - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 19 rue Ornano Lyon 1er

DP 069 389 17 00263 Décision du 4 avril 2017 à Sci Rhin et Danube 14 rue Gorge de Loup 69009 Lyon - Projet : Modification de façade avec installation d'une pergola - Terrain : 8-10 rue Rhin et Danube Lyon 9ème

DP 069 387 17 00264 Décision du 7 avril 2017 à Sci Dieupart 57 chemin Vert 69004 Lyon - Projet : Modification de façade, de clôture et réfection de toiture - Terrain : 45 rue de Gerland Lyon 7ème

DP 069 385 17 00266 Décision du 3 avril 2017 à Immo de France 50 cours Franklin Roosevelt 69412 Lyon Cedex 06 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 11 place Benoît Crépu Lyon 5ème

DP 069 385 17 00272 Décision du 3 avril 2017 à Copropriété 25 rue des Macchabées 25 rue des Macchabées 69005 Lyon - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 25 rue des Macchabées Lyon 5ème

DP 069 384 17 00287 Décision du 3 avril 2017 à Nocibé France Distribution 2 rue Ticléni 59493 Villeneuve d'Ascq - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 4 Grande rue de la Croix-Rousse Lyon 4ème

DP 069 385 17 00296 Décision du 3 avril 2017 à Cmt Toitures 21 chemin de la Vie Guerse 69680 Chassieu - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 10 quai Romain Roland Lyon 5ème

DP 069 385 17 00297 Décision Du 03 Avril 2017 à Entreprise Bouvard 49 avenue Lefevre 69120 Vaulx-en-Velin - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 1 place de la Trinité Lyon 5ème

DP 069 381 17 00298 Décision du 3 avril 2017 à SCI Roselend Invest 345 rue Garibaldi 69003 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 3 rue Longue Lyon 1er

DP 069 386 17 00304 Décision du 4 avril 2017 à Madame Oger Françoise 61 boulevard des Belges 69006 Lyon - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 61 boulevard des Belges Lyon 6ème

DP 069 389 17 00307 Décision du 4 avril 2017 à Monsieur Mast Mathieu 29 rue Tissot 69009 Lyon - Projet : Changement de menuiseries avec modification de toiture et de façade - Terrain : 29 rue Tissot Lyon 9ème

DP 069 388 17 00319 Décision du 3 avril 2017 à Pringault Toitures 49 rue Joseph Dessainjean 69210 Saint-Germain-Nuelles - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 125 avenue des Frères Lumière Lyon 8ème

DP 069 381 17 00320 Décision du 3 avril 2017 à Ville de Lyon 1 place de la Comédie 69205 Lyon Cedex 01 - Projet : Modification d'une façade - Terrain : 36 cours Général Giraud Jardin des Chartreux Lyon 1er

DP 069 385 17 00326 Décision du 3 avril 2017 à Sci Poinas 51 rue de Trion 69005 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 51 rue de Trion Lyon 5ème

DP 069 382 17 00338 Décision du 3 avril 2017 à Métropole de Lyon 20 rue du Lac 69505 Lyon Cedex 03 - Projet : Aménagement d'espaces publics - Terrain : 1 place de l'Hôpital Lyon 2ème

DP 069 384 17 00350 Décision du 3 avril 2017 à Fannyce 8 rue de Cuire 69004 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 10 rue Victor Fort Lyon 4ème

DP 069 388 17 00351 Décision du 3 avril 2017 à Toitures Barski 2 boulevard Jean Moulin 69490 Pontcharra-sur-Turdine - Projet : Modification et réfection de toiture - Terrain : 107 avenue des Frères Lumière Lyon 8ème

DP 069 385 17 00357 Décision du 3 avril 2017 à Citiya Barioz Immobilier 76 rue Louis Blanc 69006 Lyon - Projet : Réfection de façade - Terrain : 2 rue de la Favorite Lyon 5ème

DP 069 384 17 00373 Décision du 3 avril 2017 à Fertoret Immobilier 22 place de la Croix-Rousse 69004 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 22 place de la Croix-Rousse Lyon 4ème

DP 069 388 17 00374 Décision du 3 avril 2017 à Cogestrim 17 rue du Bât d'Argent 69001 Lyon - Projet : Installation de portails - Terrain : 142-152 avenue des Frères Lumière Lyon 8ème

DP 069 384 17 00375 Décision du 3 avril 2017 à Monsieur Avril Jean Claude 15 chemin de l'Ozon 69970 Chaponnay - Projet : Aménagement de la cour - Terrain : 40 Grande rue de la Croix Rousse Lyon 4ème

DP 069 387 17 00377 Décision du 3 avril 2017 à Madame Vehi Caussanel Marie 32 b rue Lieutenant-Colonel Girard 69007 Lyon - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Surface créée : 78 m² - Terrain : 20 rue Lieutenant-Colonel Girard Lyon 7ème

DP 069 386 17 00382 Décision du 4 avril 2017 à Patrimelle 58 b rue Sala 69002 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 42 boulevard des Brotteaux Lyon 6ème

DP 069 387 17 00387 Décision du 3 avril 2017 à Régie Mouton 5 rue Commandant Dubois 69003 Lyon - Projet : Installation de deux portails et de quatre portillons - Terrain : 101-107 avenue Debourg «L'Iris» Lyon 7ème

DP 069 385 17 00391 Décision du 3 avril 2017 à Monsieur Maeder Alain 52 B rue de Boussieu 38300 Ruy - Projet : Changement de menuiseries et modification de façade - Terrain : 108 rue Saint-Georges Lyon 5ème

DP 069 385 17 00405 Décision du 3 avril 2017 à Orange 654 cours du Troisième Millénaire 69792 Saint-Priest - Projet : Pose de mobilier urbain - Terrain : 46 montée Saint-Laurent Lyon 5ème

DP 069 384 17 00409 Décision du 3 avril 2017 à Idéal Système 24 cours d'Herbouville 69004 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 24 cours d'Herbouville Lyon 4ème

DP 069 384 17 00416 Décision du 3 avril 2017 à Monsieur Soulier Michel 2 rue Villeneuve 69004 Lyon - Projet : Modification de façades - Terrain : 2 rue Villeneuve Lyon 4ème

DP 069 381 17 00450 Décision du 3 avril 2017 à Madame Neverre Elisabeth 15 rue de la Batterie 69500 Bron - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 12 rue Sainte-Catherine Lyon 1er

DP 069 382 17 00458 Décision du 3 avril 2017 à Galyo 4 rue de la Charité 69002 Lyon - Projet : Installation d'un ascenseur - Terrain : 27b rue de Condé Lyon 2ème

DP 069 384 17 00461 Décision du 3 avril 2017 à Monsieur Rothier Jean Michel 10 rue Clos Savaron 69004 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 10 rue Clos Savaron Lyon 4ème

DP 069 382 17 00475 Décision du 3 avril 2017 à Monsieur Levré William 21 quai Antoine Riboud 69002 Lyon - Projet : Installation de panneaux photovoltaïques - Terrain : 21 quai Antoine Riboud Lyon 2ème

DP 069 382 17 00480 Décision du 3 avril 2017 à Les Opticiens Associés 72 rue de la Liberté 21000 Dijon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 3 place des Célestins Lyon 2ème

DP 069 386 17 00491 Décision du 4 avril 2017 à Citya Bourguignon Palluat 19 rue Domer 69007 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 9 rue des Emeraudes Lyon 6ème

DP 069 383 17 00531 Décision du 7 avril 2017 à Adbs 146 rue des 4 chemins 69390 Millery - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 94 rue Maurice Flandin Lyon 3ème

DP 069 389 17 00537 Décision du 4 avril 2017 à Arlim Location 6 rue Paillon 69210 L'Arbresle - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 2 rue du Chapeau Rouge Lyon 9ème

DP 069 387 17 00562 Décision du 7 avril 2017 à Roche et Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Vénissieux - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 77-85 avenue Berthelot Lyon 7ème

DP 069 383 17 00566 Décision du 7 avril 2017 à Monsieur Herve Loïc 31 rue Alfred de Musset 69003 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 31 rue Alfred de Musset Lyon 3ème

DP 069 387 17 00573 Décision du 7 avril 2017 à Saint GenetisS 113 boulevard Yves Farges 69007 Lyon - Projet : Modification de façade, création d'un auvent - Terrain : 113 boulevard Yves Farges Lyon 7ème

DP 069 383 17 00632 Décision du 7 avril 2017 à Métropole de Lyon 20 rue du Lac 69505 Lyon Cedex 03 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 1 impasse Jeanne d'Arc Lyon 3ème

Permis d'Aménager délivré pendant la période du 3 au 8 avril 2017

PA 069 387 14 00001 M03 - Arrêté du 5 avril 2017 Modificatif à SAS Urban Garden 139 rue Vendôme 69477 Lyon Cedex 06 - Projet : Création d'un lotissement - Surface créée : 28000 m² - Terrain : 1 rue Alexander Fleming Lyon 7ème

Permis de Construire délivrés pendant la période du 3 au 8 avril 2017

PC 069 382 09 00226 M03 - Arrêté du 5 avril 2017 Modificatif à Société Foncière Habitat et Humanisme 69 chemin de Vassieux 69300 Caluire - Projet : Réhabilitation d'un immeuble de logements et démolition d'un appentis et d'un escalier - Surface créée : 26 m² - Terrain : 11 quai Perrache Lyon 2ème

PC 069 382 11 00416 M04 - Arrêté du 5 avril 2017 Modificatif à SCI Lyon 2 Saint Joseph C/o OGIC, 47/49 avenue Edouard Vaillant 92517 Boulogne Billancourt - Projet : Restauration de bâtiments, démolition partielle, construction de 183 logements, de bureaux, d'une résidence intergénérationnelle, de commerces et création de 219 aires de stationnement - Surface créée : 23354 m² - Terrain : 12 quai Perrache Lyon 2ème

PC 069 387 14 00209 M01 - Arrêté du 5 avril 2017 Modificatif à Cogedim Grand Lyon 235 cours Lafayette 69451 Lyon Cedex 06 - Projet : démolition totale de bâtiments, construction d'un bâtiment de 39 logements et création de 39 aires de stationnement - Surface créée : 2597 m² - Terrain : 20 bis rue de Tourville Lyon 7ème

PC 069 387 15 00283 M02 - Arrêté du 5 avril 2017 Modificatif à Snc Les Lofts 52 11 cours du Docteur Long 69003 Lyon - Projet : Changement de destination de bureaux en logements avec modification de façade - Surface créée : 914 m² - Terrain : 52 rue Jaboulay Lyon 7ème

PC 069 383 16 00236 - Arrêté du 5 avril 2017 à LFP Pierre 128 boulevard Raspail 75006 Paris - Projet : Changement de destination d'un local commercial en service d'intérêt collectif (Pôle emploi) avec modification de façade - Surface créée : 1733 m² - Terrain : 129 avenue Félix Faure Lyon 3ème

PC 069 389 16 00283 - Arrêté du 5 avril 2017 à Auberge de l'Île place Notre Dame 69009 Lyon - Projet : Réhabilitation d'un bâtiment d'habitations, réfection de toiture et modification de façade - Terrain : impasse Saint-Louis Ile Barbe Lyon 9ème

PC 069 383 16 00323 - Arrêté du 5 avril 2017 à Fralene 11 chemin des Anciennes Vignes 69410 Champagne-au-Mont-d'Or - Projet : Construction de 5 logements et création de 6 aires de stationnement - Surface créée : 461 m² - Terrain : 14 rue Omer Louis Lot B Lyon 3ème

PC 069 387 16 00325 - Arrêté du 5 avril 2017 à Spirit Immobilier 92 cours Vitton 69006 Lyon - Projet : Construction d'un bâtiment De 35 Logements et création de 30 aires de stationnement - Surface créée : 2721 m² - Terrain : 33 rue Jaboulay Lyon 7ème

PC 069 389 16 00331 - Arrêté du 5 avril 2017 à Monsieur Defournel Philippe 1051 route de la Vallée 69380 Chatillon d'Azergues - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement et changement de menuiseries - Surface créée : 29 m² - Terrain : 31 - 33 grande rue de Saint-Rambert Lyon 9ème

PC 069 387 16 00378 - Arrêté du 5 avril 2017 à SAS Urban Garden 139 rue Vendôme 69006 Lyon - Projet : Construction d'un immeuble de bureaux et création de 230 aires de stationnement - Surface créée : 22785 m² - Terrain : 1 rue Alexander Flemig Lyon 7ème

PC 069 383 16 00388 - Arrêté du 5 avril 2017 à Bouygues Immobilier 186 avenue Thiers 69465 Lyon Cedex 06 - Projet : Construction d'un bâtiment de 43 logements, bureaux et création de 50 aires de stationnement - Surface créée : 2398 m² - Terrain : 166-168 rue Baraban Lyon 3ème

PC 069 387 16 00393 - Arrêté du 5 avril 2017 à Scv Les 3 Rois 30 avenue Maréchal Foch 69006 Lyon - Projet : Construction d'un immeuble de 5 logements et création de 5 aires de stationnement - Surface créée : 426 m² - Terrain : 5/7 Rue des 3 Rois Lyon 7ème

PC 069 387 16 00397 - Arrêté du 5 avril 2017 à N&N Conseils et Valorisation 10 montée des Lilas 69300 Caluire-et-Cuire - Projet : Changement de destination d'un local artisanal en logement avec modification de façade - Surface créée : 108 m² - Terrain : 3 rue Sébastien Gryphe Lyon 7ème

PC 069 388 16 00415 - Arrêté du 5 avril 2017 à Monsieur Laroze Sylvain 4 rue Tramuset 69008 Lyon - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 36 m² - Terrain : 4 rue Tramuset Lyon 8ème

PC 069 383 16 00427 - Arrêté du 5 avril 2017 à Elm 184 cours Lafayette 69441 Lyon Cedex 03 - Projet : Construction d'une centrale de production de froid - Surface créée : 1456 m² - Terrain : avenue Félix Faure Lyon 3ème

PC 069 388 16 00448 - Arrêté du 5 avril 2017 à Madame Foivard Céline 30 rue Longefer 69008 Lyon - Projet : Surélévation d'une maison individuelle et réfection d'un mur de clôture - Surface créée : 75 m² - Terrain : 30 rue Longefer Lyon 8ème

PC 069 389 17 00005 - Arrêté du 5 avril 2017 à Monsieur Vogé Emanuel 100 rue Pierre Audry 69009 Lyon - Projet : Construction d'une terrasse avec modification et ravalement de façade avec changement de menuiseries - Surface créée : 5 m² - Terrain : 14 rue de la Gravière Lyon 9ème

PC 069 385 17 00028 - Arrêté du 5 avril 2017 à Oliviers & Co ZA de Pitaugier 04300 Mane - Projet : Mise en peinture de devanture - Terrain : 30 rue Saint-Jean Lyon 5ème

Permis de Démolir délivré pendant la période du 3 au 8 avril 2017

PD 069 381 17 00012 - Arrêté du 5 avril 2017 à Urbania Lyon Barrioz SAS 76 rue Louis Blanc 69062 Lyon Cedex 06 - Projet : Démolition d'un édicule - Terrain : 2 montée du Lieutenant Allouche Lyon 1er

Déclarations Préalables déposées à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 10 au 15 avril 2017

DP 069 383 17 00752 déposée le 10 avril 2017 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 11 avenue Lacassagne Lyon 3ème Superficie du terrain : 1387 m² - Demandeur : Monsieur Christophe Sébastien 12 rue Moissonnier 69003 Lyon

DP 069 386 17 00753 déposée le 10 avril 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 62 rue Garibaldi Lyon 6ème Superficie du terrain : 113 m² - Demandeur : RFL 25 avenue du 8 mai 1945 69120 Vaulx-en-Velin - Mandataire : Monsieur Kose Emin

DP 069 381 17 00754 déposée le 10 avril 2017 - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 2 rue Mulet Lyon 1er Superficie du terrain : 481 m² - Demandeur : Madame Pley Béatrice 2 rue Mulet 69001 Lyon

DP 069 389 17 00755 déposée le 10 avril 2017 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 65 rue du Bourbonnais Lyon 9ème Superficie du terrain : 11463 m² - Demandeur : Couleurs de Tollens 71 boulevard du Général Leclerc 92110 Clichy - Mandataire : Madame Durand-Vesque Patricia

DP 069 381 17 00756 déposée le 10 avril 2017 - Projet : Réfection partielle de toiture - Terrain : 5 rue Saint-Claude Lyon 1er Superficie du terrain : 1419 m² - Demandeur : Les Métiers du Bois ZA de Charpenau 69210 Lentilly - Mandataire : Monsieur Darchieux Benoît

DP 069 386 17 00757 déposée le 10 avril 2017 - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 73 rue Duquesne Lyon 6ème Superficie du terrain : 1017 m² - Demandeur : Consorts Miglio 73 rue Duquesne 69006 Lyon - Mandataire : Monsieur Miglio Luciano

DP 069 382 17 00758 déposée le 10 avril 2017 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 10 rue de Castries Lyon 2ème Superficie du terrain : 571 m² - Demandeur : Certa Toiture 252 rue Benoît Mulsant 69400 Villefranche-sur-Saône - Mandataire : Madame Gonin Laurianne

DP 069 388 17 00759 déposée le 10 avril 2017 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 14 rue Saint-Maurice Lyon 8ème Superficie du terrain : 848 m² - Demandeur : Certa Toiture 252 rue Benoît Mulsant 69400 Villefranche-sur-Saône - Mandataire : Madame Gonin Laurianne

DP 069 383 17 00760 déposée le 10 avril 2017 - Projet : Modification de façade - Surface créée : 6 m² - Terrain : 131 cours Albert Thomas Lyon 3ème Superficie du terrain : 963 m² - Demandeur : Madame Leroy Méry-Pierre 131 cours Albert Thomas 69003 Lyon

DP 069 381 17 00761 déposée le 10 avril 2017 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 8 quai Jean Moulin Lyon 1er Superficie du terrain : 235 m² - Demandeur : Sepi SNC 8 quai Jean Moulin 69281 Lyon Cédex 01 - Mandataire : Monsieur Oppermann Jean

DP 069 383 17 00762 déposée le 10 avril 2017 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 90-94 cours La Fayette Lyon 3ème Superficie du terrain : 7312 m² - Demandeur : DCB International 60 quai Perrache 69002 Lyon - Mandataire : Monsieur Rudigoz Bertrand

DP 069 387 17 00763 déposée le 10 avril 2017 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 87 rue de Marseille Lyon 7ème Superficie du terrain : 207 m² - Demandeur : Canapsy 4 -6 allée du Caporal Maupas 69100 Villeurbanne - Mandataire : Madame Aulagnier Christine

DP 069 382 17 00764 déposée le 11 avril 2017 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en bureaux - Terrain : 18 rue d'Enghien Lyon 2ème Superficie du terrain : 4983 m² - Demandeur : SMonsieur Lyon Lyon Pentès 1 rue Imbert Colomès 69001 Lyon - Mandataire : Madame Besnard Françoise

DP 069 382 17 00765 déposée le 11 avril 2017 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 41 rue Victor Hugo Lyon 2ème Superficie du terrain : 448 m² - Demandeur : Crédit Agricole Centre Est 1 rue Truchis de Lays 69410 Champagne-au-Mont-d'Or - Mandataire : Madame Dall Aglio Michèle

DP 069 385 17 00766 déposée le 11 avril 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 2 bis rue de la quarantaine Lyon 5ème Superficie du terrain : 261 m² - Demandeur : SDC DU 2 bis rue de la Quarantaine 9 rue de Grenette 69002 Lyon - Mandataire : Monsieur Carron Claude

DP 069 382 17 00767 déposée le 11 avril 2017 - Projet : Réfection de devanture et création d'une mezzanine - Terrain : 29 rue Jarente Lyon 2ème Superficie du terrain : 226 m² - Demandeur : Madame Pointet Dechelette 603 avenue du 8 Mai 1945 69300 Caluire-et-Cuire

DP 069 381 17 00768 déposée le 11 avril 2017 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 13 rue Constantine Lyon 1er Superficie du terrain : 273 m² - Demandeur : Monsieur Brignone Alexis 143 chemin du Bois Seigneur 69210 Lentilly

DP 069 386 17 00769 déposée le 11 avril 2017 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 48 rue Vendôme Lyon 6ème Superficie du terrain : 170 m² - Demandeur : Vital Et Jean-Paul Pignol 8 placeBellecour 69002 Lyon

DP 069 382 17 00770 déposée le 11 avril 2017 - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 18 rue de la Monnaie Lyon 2ème Superficie du terrain : 220 m² - Demandeur : Monsieur Richard Charles 18 rue de la Monnaie 69002 Lyon

DP 069 383 17 00771 déposée le 11 avril 2017 - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 99 rue de la Part-Dieu Lyon 3ème Superficie du terrain : 1614 m² - Demandeur : Madame Bouveau Thérèse 312 rue Delessert 69300 Caluire-et-Cuire

DP 069 383 17 00772 déposée le 11 avril 2017 - Projet : Modification de façade et de toiture - Terrain : 76-84 rue Antoine Charial Lyon 3ème Superficie du terrain : 7142 m² - Demandeur : SDC Jean Sornay 119 avenue du Maréchal de Saxe 69003 Lyon - Mandataire : Madame Bellon Maryse

DP 069 381 17 00773 déposée le 12 avril 2017 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 12 rue Diderot Lyon 1er Superficie du terrain : 421 m² - Demandeur : Madame Innocente Marie-Pierre 12 rue Diderot 69001 Lyon

DP 069 384 17 00774 déposée le 12 avril 2017 - Projet : Modification de façade et changement de menuiseries - Terrain : 23 rue du Mail Lyon 4ème Superficie du terrain : 232 m² - Demandeur : Adonis 56 quai Joseph Gillet 69004 Lyon - Mandataire : Monsieur Caracostas Christophe

DP 069 383 17 00775 déposée le 12 avril 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 133 cours Albert Thomas Lyon 3ème Superficie du terrain : 3782 m² - Demandeur : Roche & Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Vénissieux - Mandataire : Madame Roche-Garin Michèle

DP 069 388 17 00776 déposée le 12 avril 2017 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 73 avenue des Frères Lumière Lyon 8ème Superficie du terrain : 328 m² - Demandeur : Louyss 88 cours Emile Zola 69100 Villeurbanne

DP 069 382 17 00777 déposée le 12 avril 2017 - Projet : Ravalement de façade sur cour - Terrain : 14 cours Charlemagne Lyon 2ème Superficie du terrain : 584 m² - Demandeur : Roche & Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Vénissieux - Mandataire : Madame Roche-Garin Michèle

DP 069 386 17 00778 déposée le 12 avril 2017 - Projet : Changement destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 112 rue des Charmettes Lyon 6ème Superficie du terrain : 1887 m² - Demandeur : Monsieur Galichet Benoît 4 rue de Franken 68130 Jettingen

DP 069 389 17 00779 déposée le 12 avril 2017 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 74 rue Pierre Baizet Lyon 9ème Superficie du terrain : 636 m² - Demandeur : Monsieur Jusot Louis-Marie 74 rue Pierre Baizet 69009 Lyon

DP 069 381 17 00780 déposée le 12 avril 2017 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 2 rue Diderot Lyon 1er Superficie du terrain : 224 m² - Demandeur : SCI Montée de la Carcelle 75 b rue de Sèze 69006 Lyon - Mandataire : Monsieur Benhamed Abdelmagade

DP 069 387 17 00781 déposée le 12 avril 2017 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 35 rue du Général de Miribel Lyon 7ème Superficie du terrain : 147 m² - Demandeur : Société Moderne de Charpente 248 avenue de l'Industrie 69140 Rillieux-la-Pape - Mandataire : Monsieur Drevet-Cadet Michel

DP 069 388 17 00782 déposée le 12 avril 2017 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 126 route de Vienne Lyon 8ème Superficie du terrain : 2371 m² - Demandeur : SCI KWI 15 rue Pierre Sépard 69600 Oullins - Mandataire : Monsieur Noumi Khaireddine

DP 069 388 17 00783 déposée le 13 avril 2017 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 18 rue Alphonse Rodet Lyon 8ème Superficie du terrain : 779 m² - Demandeur : Monsieur Devalmont Denis 76 rue Ferdinand Buisson 69003 Lyon

DP 069 388 17 00784 déposée le 13 avril 2017 - Projet : Modification de façade - Terrain : 37 rue Saint-Romain Lyon 8ème Superficie du terrain : 10206 m² - Demandeur : Lumiro 1 quai Jules Courmont 69002 Lyon - Mandataire : Monsieur Gaden Romain

DP 069 383 17 00785 déposée le 13 avril 2017 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 14 cours La Fayette Lyon 3ème Superficie du terrain :

304 m² - Demandeur : Arlim Développement 5 rue Grolée 69002 Lyon - Mandataire : Monsieur Rosini Aurélio

DP 069 383 17 00786 déposée le 13 avril 2017 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en micro crèche - Surface créée : 149 m² - Terrain : 15 quai Victor Augagneur Lyon 3ème Superficie du terrain : 289 m² - Demandeur : Microcreche Cocon d'étoiles 101 rue Pierre Corneille 69003 Lyon - Mandataire : Madame Magnan Claire

DP 069 385 17 00787 déposée le 13 avril 2017 - Projet : Modification de façade - Terrain : 21 rue des Fosses de Trion Lyon 5ème Superficie du terrain : 307 m² - Demandeur : Comité Social Culturel des Parents et Amis des Elèves Musulmans 33 rue des Soeurs Janin 69005 Lyon - Mandataire : Monsieur El Hames Ahmed

DP 069 388 17 00788 déposée le 13 avril 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 25 rue des Hérédiaux Lyon 8ème Superficie du terrain : 334 m² - Demandeur : Madame Tissot Liliane 25 rue des Hérédiaux 69008 Lyon

DP 069 388 17 00789 déposée le 13 avril 2017 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 25 rue des Hérédiaux Lyon 8ème Superficie du terrain : 334 m² - Demandeur : Madame Tissot Liliane 25 rue des Hérédiaux 69008 Lyon

DP 069 381 17 00790 déposée le 13 avril 2017 - Projet : Modification de façade - Terrain : 11 rue Saint-François d'Assises Lyon 1er Superficie du terrain : 404 m² - Demandeur : Régie Gindre 3 grande rue de la Croix-Rousse 69242 Lyon Cédex 04 - Mandataire : Monsieur Lancel Philippe

DP 069 386 17 00791 déposée le 13 avril 2017 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 15 rue Félix Jacquier Lyon 6ème Superficie du terrain : 271 m² - Demandeur : Sas Germain Henri 15 rue Marus Berliet 69380 Chazay d'Azergues - Mandataire : Monsieur Germain Sébastien

DP 069 386 17 00792 déposée le 13 avril 2017 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 107 rue Vendôme Lyon 6ème Superficie du terrain : 463 m² - Demandeur : Administration d'immeubles Bari Sdc 107 Vendôme 14 rue Tronchet 69006 Lyon - Mandataire : Monsieur Reynaud Jérémie

DP 069 386 17 00794 déposée le 13 avril 2017 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 57 rue Boileau Lyon 6ème Superficie du terrain : 3346 m² - Demandeur : Madame Prost Déborah 39 rue Tronchet 69006 Lyon

DP 069 385 17 00795 déposée le 14 avril 2017 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 81 quai Pierre Scize Lyon 5ème Superficie du terrain : 382 m² - Demandeur : Dauphin-Comté 6 rue François Dauphin 69002 Lyon - Mandataire : Monsieur Chesne Georges Alain

DP 069 383 17 00796 déposée le 14 avril 2017 - Projet : Changement de destination d'un local professionnel en logement - Surface créée : 58 m² - Terrain : 75 rue du Dauphiné Lyon 3ème Superficie du terrain : 194 m² - Demandeur : Monsieur Seytre Laurent 12 rue Henri Pensier 69008 Lyon

DP 069 387 17 00797 déposée le 14 avril 2017 - Projet : Changement de destination d'un atelier et bureaux en entrepôt et logement - Terrain : 5 rue de Toulon Lyon 7ème Superficie du terrain : 118 m² - Demandeur : Merci Nuage 39 rue Molière 69006 Lyon - Mandataire : Monsieur Manuel Vivien

DP 069 382 17 00798 déposée le 14 avril 2017 - Projet : Changement de destination de bureaux en local commercial - Terrain : 11 quai Maréchal Joffre Lyon 2ème Superficie du terrain : 271 m² - Demandeur : Ultimae 11 quai Maréchal Joffre 69002 Lyon - Mandataire : Madame Gryson Sandrine

DP 069 384 17 00799 déposée le 14 avril 2017 - Projet : Modification de devanture - Terrain : 44 grande rue de la Croix-Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 373 m² - Demandeur : Lan's 44 grande rue de la Croix-Rousse 69004 Lyon

DP 069 384 17 00800 déposée le 14 avril 2017 - Projet : Modification de façade - Terrain : 40 grande rue de la Croix-Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 106 m² - Demandeur : Monsieur Avril Jean-Claude 15 Chemin de l'Ozon 69970 Chaponnay

DP 069 384 17 00801 déposée le 14 avril 2017 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 12 place de la Croix-Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 407 m² - Demandeur : Monsieur Sudakoff David 12 place de la Croix-Rousse 69004 Lyon

DP 069 381 17 00802 déposée le 14 avril 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 17 rue de Flesselles Lyon 1er Superficie du terrain : 286 m² - Demandeur : Immeuble 17 rue de Flesselles Lyon 17 rue de Flesselles 69001 Lyon - Mandataire : Monsieur Lubiato Max

DP 069 382 17 00803 déposée le 14 avril 2017 - Projet : Changement de destination d'un logement en bureaux - Terrain : 38 rue Franklin Lyon 2ème Superficie du terrain : 922 m² - Demandeur : Financière Marrocco 8 rue du Docteur Lagrange 69007 Lyon - Mandataire : Monsieur Marrocco Vincent

DP 069 386 17 00804 déposée le 14 avril 2017 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 74 rue Ney Lyon 6ème Superficie du terrain : 297 m² - Demandeur : Blanc Gilbert 12 rue Basse Combalot 69007 Lyon - Mandataire : Monsieur Blanc Franck

DP 069 387 17 00805 déposée le 14 avril 2017 - Projet : Coupe et abattage d'arbres - Terrain : 405 avenue Jean Jaurès Lyon 7ème Superficie du terrain : 178215 m² - Demandeur : Ville de Lyon Direction des Sports 69205 Lyon Cedex 01 - Mandataire : Le Maire de Lyon

DP 069 382 17 00806 déposée le 14 avril 2017 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 6 rue du Petit David Lyon 2ème Superficie du terrain : 184 m² - Demandeur : l'Epictural Lyon La Redonde 87260 Saint-Paul - Mandataire : Monsieur Bedi Oboudou Mathieu

DP 069 385 17 00807 déposée le 14 avril 2017 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 11 quai de Bondy Lyon 5ème Superficie du terrain : 162 m² - Demandeur : Eric Prudent Rénovation 1 rue Pierre Valdo 69005 Lyon - Mandataire : Monsieur Prudent Eric

DP 069 381 17 00808 déposée le 14 avril 2017 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 4 rue de la République Lyon 1er Superficie du terrain : 717 m² - Demandeur : Equateur voyages 4 rue de la République 69001 Lyon - Mandataire : Monsieur Bernin David

DP 069 385 17 00810 déposée le 14 avril 2017 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 31 montée du Gourguillon Lyon 5ème Superficie du terrain : 1664 m² - Demandeur : Monsieur Bonnard Jean Jacques 3 place François Bertras 69005 Lyon

DP 069 389 17 00811 déposée le 14 avril 2017 - Projet : Modification de façade - Terrain : 3 rue des Tanneurs Lyon 9ème Superficie du terrain : 143 m² - Demandeur : Patat'House 3 rue des Tanneurs 69009 Lyon - Mandataire : Monsieur Kalah Saïd

DP 069 385 17 00812 déposée le 14 avril 2017 - Projet : Remise en peinture des menuiseries - Terrain : 5 impasse Cumin Lyon 5ème Superficie du terrain : 415 m² - Demandeur : Monsieur Martin Georges 11 rue des Pinaises 69700 Saint-Andéol le Château

DP 069 384 17 00814 déposée le 14 avril 2017 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 155 boulevard de la Croix-Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 502 m² - Demandeur : Bijouterie Adiam'Or 155 boulevard de la Croix-Rousse 69004 Lyon - Mandataire : Madame Durand Amandine

Permis de Construire déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 10 au 15 avril 2017

PC 069 388 12 00107 M03 déposé le 14 avril 2017 Modificatif - Projet : Démolition de bâtiments. Construction de 3 immeubles de 104 logements et création de 136 aires de stationnement - Terrain : 21/23 avenue Jean Mermoz - Angle Maryse Bastié Lyon 8ème Superficie du terrain : 2972 m² - Demandeur : Diagonale - SCI Lyon 8 Mermoz 1 40 rue de Bonnel 69003 Lyon - Mandataire : Monsieur Volay Anthony - Auteur : Xanadu Architectes 58 bis rue Sala 69002 Lyon

PC 069 388 13 00096 M01 déposé le 11 avril 2017 Modificatif - Projet : Construction d'un immeuble de 62 logements et création de 62 aires de stationnement - Terrain : 11 rue Auguste Chollat Lyon 8ème Superficie du terrain : 2050 m² - Demandeur : SCI Lyon 8 Chollat 5 avenue Louis Pluquet 59100 Roubaix - Mandataire : Monsieur Marchal Frédéric - Auteur : SO Architectes 41 rue Malsherbes 69006 Lyon

PC 069 388 16 00144 M01 déposé le 14 avril 2017 Modificatif - Projet : Modification de toiture et façade, construction d'une terrasse - Surface créée : 166 m² - Terrain : 23 rue Louis Cézard Lyon 8ème Superficie du terrain : 120 m² - Demandeur : Madame Mancuso Mylène 10 impasse Bazat 69008 Lyon

PC 069 388 16 00222 M01 déposé le 10 avril 2017 Modificatif - Projet : Démolition partielle, reconstruction à l'identique, modification et ravèlement de façades et modification de clôtures et portail - Surface créée : 11 m² - Terrain : 9 rue des Maçons Lyon 8ème Superficie du terrain : 304 m² - Demandeur : Monsieur Quard Jean-Louis 661 route de Crémère 69440 Saint-Laurent-d'Agny - Auteur : Monsieur Kather Ulrich 2 place Mathieu Jaboulay 69230 Saint-Genis Laval

PC 069 389 17 00110 déposé le 10 avril 2017 - Projet : Changement de destination d'un entrepôt en logement avec modification de façade - Terrain : 97 rue du Bourbonnais Lyon 9ème Superficie du terrain : 610 m² - Demandeur : Monsieur Lombardo Aldo 17 rue Victor Basch 69270

Couzon-Au-Mont-d'Or

PC 069 389 17 00111 déposé le 10 avril 2017 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement avec modification de façade - Terrain : 97 rue du Bourbonnais Lyon 9ème Superficie du terrain : 610 m² - Demandeur : Monsieur Lombardo Aldo 17 rue Victor Basch 69270 Couzon-Au-Mont-d'Or

PC 069 386 17 00112 déposé le 11 avril 2017 - Projet : Aménagement de combles en logement avec modification de toiture et aménagement de partie commune en garage - Surface créée : 184 m² - Terrain : 22 quai Général Sarrail Lyon 6ème Superficie du terrain : 639 m² - Demandeur : SNC Sarrail 22 223 route de Vienne 69008 Lyon - Mandataire : Monsieur Dutoit Alain - Auteur : A-Graph 2 rue de la Tour du Pin 69004 Lyon

PC 069 386 17 00113 déposé le 11 avril 2017 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en bureaux avec modification de façade - Terrain : 40 avenue Maréchal Foch Lyon 6ème Superficie du terrain : 281 m² - Demandeur : Mister Finances 40 avenue Maréchal Foch 69006 Lyon - Mandataire : Monsieur Rocheteau Hervé - Auteur : Rdo Architectures 10 avenue Maréchal Foch 69160 Tassin-La-Demi-Lune

PC 069 389 17 00114 déposé le 11 avril 2017 - Projet : Changement de destination d'annexes en logement avec modification de façades et toiture - Terrain : 70 rue Saint-Pierre de Vaise Lyon 9ème Superficie du terrain : 428 m² - Demandeur : Madame Lorot Clotilde 70 rue Saint-Pierre de Vaise 69009 Lyon - Auteur : Monsieur Rosso Michaël 31 rue du Doyenné 69005 Lyon

PC 069 388 17 00115 déposé le 12 avril 2017 - Projet : Construction de 5 bâtiments (soit 55 logements) et création de 69 aires de stationnement - Surface créée : 3192 m² - Terrain : 8 rue Jules Valensaut Lyon 8ème Superficie du terrain : 2321 m² - Demandeur : Icade Promotion 78 rue de la Villette 69425 Lyon Cédex 03 - Mandataire : Madame Forot Françoise - Auteur : l'Atelier 127 27 rue de la Doua 69100 Villeurbanne

PC 069 388 17 00116 déposé le 13 avril 2017 - Projet : Construction de 2 maisons individuelles - Surface créée : 275 m² - Terrain : 3 rue Genton Lyon 8ème Superficie du terrain : 629 m² - Demandeur : Confort Constructions 12 Place de Verdun 69730 Genay - Mandataire : Monsieur Arboi Stéphane - Auteur : Farnier-Ferreira Architectes 21 quai Gillet 69004 Lyon

PC 069 387 17 00117 déposé le 13 avril 2017 - Projet : Surélévation d'un immeuble, création de 2 logements et 2 aires de stationnement - Surface créée : 125 m² - Terrain : 187 rue Marcel Mérieux Lyon 7ème Superficie du terrain : 338 m² - Demandeur : SNC Mérieux 19 allée des Monts d'Or 69410 Champagne-Au-Mont-d'Or - Mandataire : Monsieur Joly Nicolas - Auteur : Pass'Architecture 851 route de Genève 01700 Beynost

PC 069 388 17 00118 déposé le 14 avril 2017 - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 41 m² - Terrain : 30 rue Antoine Péricaud Lyon 8ème Superficie du terrain : 316 m² - Demandeur : Monsieur Pinson Barthélémy 30 rue Antoine Péricaud 69008 Lyon - Auteur : Madame Bergami Lysiane 10 Avenue des Canuts 69120 Vaulx-en-Velin

PC 069 387 17 00119 déposé le 14 avril 2017 - Projet : Construction d'un groupe scolaire provisoire (préfabriqués) - Surface créée : 1850 m² - Terrain : 13 rue Clément Marot Lyon 7ème Superficie du terrain : 12255 m² - Demandeur : Agea Assomption Bellevue 39 quai Jean Jacques Rousseau 69350 LA Mulatière - Mandataire : Monsieur Torrejon Jose - Auteur : Monsieur Favaro Marc 208 rue Garibaldi 69003 Lyon

PC 069 385 17 00120 déposé le 14 avril 2017 - Projet : Réfection de devanture et création d'une mezzanine - Surface créée : 20 m² - Terrain : 7 quai Fulchiron Lyon 5ème Superficie du terrain : 190 m² - Demandeur : 203 Fulchiron 7 quai Fulchiron 69005 Lyon - Mandataire : Monsieur Cedat Christophe - Auteur : Madame Brenans Sandrine 4 rue Rivet 69001 Lyon

PC 069 385 17 00121 déposé le 14 avril 2017 - Projet : Construction d'une maison individuelle - Surface créée : 171 m² - Terrain : 52 rue de Bélissen Lyon 5ème Superficie du terrain : 5068 m² - Demandeur : Monsieur CARA Régis 44 rue des Noyés 69005 Lyon - Auteur : Architecture Attitude 31 rue Félix brun 69007 Lyon

PC 069 382 17 00122 déposé le 14 avril 2017 - Projet : Création d'une mezzanine - Surface créée : 160 m² - Terrain : 20 rue Denuzière- Zac Lyon Confluence Lyon 2ème Superficie du terrain : 1687 m² - Demandeur : Monsieur Bussy Pierre 21 rue Marie Madeleine Fourcade 69007 Lyon - Auteur : Atelier d'Architecture Faustine Chaignaud 13 quai des Tanneurs 34090 Montpellier

PC 069 382 17 00123 déposé le 14 avril 2017 - Projet : Construction de deux bâtiments (soit 58 logements), de locaux commerciaux et création de 20 aires de stationnement - Surface créée : 4195 m² - Terrain : rue Smith Lot C2 - Zac Confluence Lyon 2ème Superficie du terrain : 29772 m² - Demandeur : Rhône Saône Habitat 10 avenue des Canuts 69517 Vaulx en Velin Cédex - Mandataire : Monsieur Tracol Benoît - Auteur : Dumetier Design 136 rue Bugeaud 69006 Lyon

Permis de Démolir déposé à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 10 au 15 avril 2017

PD 069 387 17 00018 déposé le 10 avril 2017 - Projet : Démolition de garages - Terrain : 196-204 rue de Gerland Lyon 7ème Superficie du terrain : 886 m² - Demandeur : Cabinet Pierre Rivoire 4 boulevard Jules Favre 69006 Lyon - Mandataire : Madame Rivoire-Dupont Clémence

Changements d'Usages déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 10 au 15 avril 2017

US 069 388 17 00065 déposé le 11 avril 2017 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 22,30 m² en cabinet paramédical - Terrain : 77 avenue Général Frère Lyon 8ème Superficie du terrain : 5460 m² - Demandeur : Madame Giroud Marlène 10 allée des Ecureuils 69340 Francheville - Auteur : Régie Lyon Métropole 155 grande rue de la Guillotière 69007 Lyon

US 069 387 17 00066 déposé le 11 avril 2017 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 43,63 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 204 Avenue Jean Jaurès Lyon 7ème Superficie du terrain : 265 m² - Demandeur : Madame Baudon Laurence 22 montée Bonafous 69004 Lyon - Auteur : Régie Janin 49 boulevard des Brotteaux 69006 Lyon

US 069 382 17 00067 déposé le 11 avril 2017 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 60,00 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 10 rue Confort Lyon 2ème Superficie du terrain : 494 m² - Demandeur : Société Suite 145 5 allée des Baies 42390 Villars - Mandataire : Madame Dignonnet Sandrine US 069 383 17 00068 déposé le 14 avril 2017 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 63 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 166 rue Vendôme Lyon 3ème Superficie du terrain : 225 m² - Demandeur : Madame Frigière Isabelle 145 rue des Marais 26190 Leoncel - Auteur : Citya Bourguignon PalluaT 19 rue Domer 69007 Lyon

Déclarations Préalables délivrées à la Ville de Lyon pendant la période du 10 au 15 avril 2017

DP 069 385 16 02408 Décision du 12 avril 2017 à Foncia Jacobins 140 rue Garibaldi 69006 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 2 montée de Loyasse Lyon 5ème

DP 069 389 16 02424 Décision du 14 avril 2017 à Germain Henri 15 rue Marius Berliet 69380 Chazay d'Azergues - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 33 quai Arloing Lyon 9ème

DP 069 385 16 02507 Décision du 12 avril 2017 à Monsieur Ginot Nicolas 114 quai Pierre Scize 69005 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 114 quai Pierre Scize Lyon 5ème

DP 069 386 16 02517 Décision du 10 avril 2017 à Madame Cochin Diane 102 rue Tronchet 69006 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 5 rue Tête d'Or Lyon 6ème

DP 069 389 16 02586 Décision du 14 avril 2017 à SCIC Habitat Rhône-Alpes SA de HLM 5 place Camille Georges 69002 Lyon - Projet : Réfection des menuiseries - Terrain : 78 rue des Docks Lyon 9ème

DP 069 384 16 02593 Décision du 12 avril 2017 à OGF 31 rue de Cambrai 75946 Paris Cédex 19 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 99

grande rue de la Croix-Rousse Lyon 4ème

DP 069 384 17 00055 Décision du 12 avril 2017 à Monsieur Canaud Matthieu 5 chemin du Vallon 69004 Lyon - Projet : Réhabilitation et extension d'une maison individuelle, démolition d'une maison individuelle - Surface créée : 34 m² - Terrain : 5 chemin du Vallon Lyon 4ème

DP 069 381 17 00229 Décision du 12 avril 2017 à Roche & Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Vénissieux - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 2 quai Jean Moulin Lyon 1er

DP 069 383 17 00232 Décision du 12 avril 2017 à Eco Environnement 188 -190 avenue Jean Lolive 93500 Pantin - Projet : Installation de panneaux photovoltaïques - Terrain : 212 route de Génas Lyon 3ème

DP 069 381 17 00238 Décision du 12 avril 2017 à Cabinet Berne 11 quai Clémenceau 69300 Caluire-et-Cuire - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 1 place Sathonay Lyon 1er

DP 069 384 17 00252 Décision du 10 avril 2017 à Monsieur Maureau Fabrice 23 rue Ribot 69004 Lyon - Projet : Construction d'une piscine et changement de menuiserie - Terrain : 23 rue Ribot Lyon 4ème

DP 069 384 17 00254 Décision du 12 avril 2017 à Babylone 11 rue Claude Joseph Bonnet 69004 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 11 rue Claude Joseph Bonnet Lyon 4ème

DP 069 382 17 00259 Décision du 14 avril 2017 à Banque de France 31 rue Croix-Petits-Champs 75001 Paris - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 6 rue de la Gerbe Lyon 2ème

DP 069 389 17 00267 Décision du 14 avril 2017 à Lmnp 2 traverssadasAguas Livres 1250 Lisboa - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 21 rue des Docks Lyon 9ème

DP 069 381 17 00277 Décision du 12 avril 2017 à Certa Toiture 252 rue Benoît Mulsant 69400 Villefranche-sur-Saône - Projet : Modification de toiture - Terrain : 8 Grande rue des Feuillants Lyon 1er

DP 069 381 17 00279 Décision du 12 avril 2017 à Champagne Façades 24 rue Jean-Claude Bartet 69544 Champagne au Mont d'Or - Projet : Ravalement des façades sur cour - Terrain : 20 place Tolozan Lyon 1er

DP 069 382 17 00293 Décision du 14 avril 2017 à Champagne Façades 24 rue Jean Claude Bartet 69544 Champagne au Mont d'Or - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 26 rue Vaubecour Lyon 2ème

DP 069 382 17 00311 Décision du 14 avril 2017 à Sci Tertiaire Mixte 10 place Antonin Poncet 69002 Lyon - Projet : Modifications de façades - Terrain : 6 place Antonin Poncet Lyon 2ème

DP 069 386 17 00324 Décision du 14 avril 2017 à Roche et Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Vénissieux - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 45 Cours Franklin Roosevelt Lyon 6ème

DP 069 389 17 00337 Décision du 14 avril 2017 à Monsieur Raynal Nicolas 7 allée de l'Observatoire 69009 Lyon - Projet : Modification et ravalement de façade - Terrain : 7 allée de l'Observatoire Lyon 9ème

DP 069 384 17 00345 Décision du 12 avril 2017 à Association Diocésaine de Lyon 6 avenue Adolphe Max 69321 Lyon Cédex 05 - Projet : Modification de façade - Terrain : 4 rue Jacques-Louis Hénon Lyon 4ème

DP 069 389 17 00353 Décision du 14 avril 2017 à Champagne Façades 24 rue Jean-Claude Bartet 69544 Champagne au Mont d'Or - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 45 Grande rue de Saint-Rambert Lyon 9ème

DP 069 385 17 00358 Décision du 12 avril 2017 à Monsieur Boissier Thierry 3 place Gensoul 69002 Lyon - Projet : Modification d'un mur de clôture et ravalement de façade - Surface créée : 3 m² - Terrain : 46 rue Joliot Curie Lyon 5ème

DP 069 384 17 00362 Décision du 10 avril 2017 à Monsieur Baron Patrick 13 rue Dumont 69004 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 13 rue Dumont Lyon 4ème

DP 069 385 17 00376 Décision du 12 avril 2017 à Sopi 13 avenue du Bataillon Carmagnole Liberté 69120 Vaulx-en-Velin - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 9 rue Barthélémy Buyer Lyon 5ème

DP 069 385 17 00380 Décision du 12 avril 2017 à Ville de Lyon 69205 Lyon Cédex 01 - Projet : Pose de mobilier urbain - Terrain : place de 158ème Régiment d'Infanterie Lyon 5ème

DP 069 383 17 00392 Décision du 12 avril 2017 à Entreprise Mosnier 4 rue Edouard Aynard 69100 Villeurbanne - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 51b avenue Lacassagne Lyon 3ème

DP 069 386 17 00395 Décision du 10 avril 2017 à Toitures Barski 2 boulevard Jean Moulin 69490 Pontcharra-sur-Turdine - Projet : Modification de toiture - Terrain : 147 rue de Sully Lyon 6ème

DP 069 381 17 00397 Décision du 12 avril 2017 à Monsieur Fouletier Fabrice 17 t route de Saint Galmier 42480 La Fouillouse - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 6 rue René Leynaud Lyon 1er

DP 069 381 17 00398 Décision du 12 avril 2017 à Cabinet DPS 65 rue Hénon 69004 Lyon - Projet : Ravalement de façade (mur pignon) - Terrain : 29 rue de Crimée Lyon 1er

DP 069 386 17 00399 Décision du 10 avril 2017 à Sept 17 rue Cuzin 69511 Vaulx en Velin Cedex - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 12 rue Molière Lyon 6ème

DP 069 384 17 00400 Décision du 12 avril 2017 à Monsieur Despature Eric 217 rue de Triez 59290 Wasquehal - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 29 rue Jérôme Dulaar Lyon 4ème

DP 069 381 17 00410 Décision du 14 avril 2017 à Plénétude 63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Projet : Ravalement de façade avec réfection de souches de cheminée - Terrain : 154 boulevard de la Croix Rousse Lyon 1er

DP 069 389 17 00413 Décision du 14 avril 2017 à Monsieur Prat Yann 4 b avenue du Frêne 69009 Lyon - Projet : Surélévation d'une maison individuelle - Surface créée : 40 m² - Terrain : 4b avenue du Frêne Lyon 9ème

DP 069 384 17 00415 Décision du 12 avril 2017 à SAS Jean Rivière 5 allée des Erables 69200 Vénissieux - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 8-10 avenue Cabias Lyon 4ème

DP 069 386 17 00417 Décision du 10 avril 2017 à GD Distribution 130 rue Reaumur 75002 Paris - Projet : Réaménagement d'un local commercial - Terrain : 7 rue de Sèze Lyon 6ème

DP 069 385 17 00427 Décision du 12 avril 2017 à Alliade Habitat 173 avenue Jean Jaures 69007 Lyon - Projet : Modification et ravalement de façade - Terrain : 63 Chemin neuf 9bis et 10 place des Minimes Lyon 5ème

DP 069 382 17 00429 Décision du 12 avril 2017 à Madame Druguet Caroline 62 rue Mercière 69002 Lyon - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 62 rue Mercière Lyon 2ème

DP 069 386 17 00432 Décision du 10 avril 2017 à Société Générale 189 rue d'Aubervilliers 75886 Paris Cédex 18 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 13 cours Franklin Roosevelt Lyon 6ème

DP 069 381 17 00434 Décision du 12 avril 2017 à Monsieur Berad Jean-Michel 156 chemin de Crépieux 69300 Caluire-et-Cuire - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 2 rue d'Algérie Lyon 1er

DP 069 389 17 00439 Décision du 14 avril 2017 à Noix Ingenierie SA 8 allée du général Benoist 69673 Bron - Projet : Installation de clôtures - Terrain : Rue Félix Mangini Lyon 9ème

DP 069 385 17 00441 Décision du 14 avril 2017 à Monsieur Balafrej Hayann 4 rue des Nouvelles Maisons 69009 Lyon - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 81 quai Pierre Scize Lyon 5ème

DP 069 389 17 00442 Décision du 14 avril 2017 à SDC 27 39 Rue Professeur Patel Lyon 9 124 rue Jean Moulin 69300 Caluire-et-Cuire - Projet : Installation d'un portail et d'un portillon - Terrain : 35-39 rue Professeur Patel Lyon 9ème

DP 069 389 17 00443 Décision du 14 avril 2017 à SDC 27 39 rue Professeur Patel Lyon 9 124 rue Jean Moulin 69300 Caluire-et-Cuire - Projet : Installation d'un portail et d'un portillon - Terrain : 29-33 rue Professeur Patel Lyon 9ème

DP 069 389 17 00444 Décision du 14 avril 2017 à Bet Savle 73 T rue Francis de Préssensé 69100 Villeurbanne - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 79 rue Pierre Audry Lyon 9ème

DP 069 384 17 00452 Décision du 10 avril 2017 à ICF Sud Méditerranée - 20 Icf Lyon Rhône 107 - 109 boulevard Vivier Merle 69438 Lyon

Cedex 03 - Projet : Installation de clôture - Terrain : 4 Place des Tapis Lyon 4ème

DP 069 383 17 00453 Décision du 12 avril 2017 à ICF Sud Méditerranée - 20 Icf Lyon Rhône 107 - 109 boulevard Vivier Merle 69438 Lyon Cédex 03 - Projet : Modification de façade - Terrain : 10 cours Lafayette Lyon 3ème

DP 069 381 17 00455 Décision du 14 avril 2017 à Madame Sun Jie 51 rue de la République 69124 Colombier-Saugnieu - Projet : Changement de destination d'un bureau en logement - Terrain : 25 rue Paul Chenavard Lyon 1er

DP 069 382 17 00462 Décision du 12 avril 2017 à Monsieur Garnier Sébastien 14 boulevard de Narcel 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 5 rue Boissac Lyon 2ème

DP 069 383 17 00463 Décision du 12 avril 2017 à Association Uriopss 259 rue de Créqui 69003 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 259 rue de Créqui Lyon 3ème

DP 069 385 17 00465 Décision du 14 avril 2017 à Sainte-Marie Lyon 4 montée Saint Barthélémy 69005 Lyon - Projet : Installation d'un ascenseur - Terrain : 29 chemin de Montauban Lyon 5ème

DP 069 382 17 00470 Décision du 12 avril 2017 à Bet Savle 73 t Rue Francis de Préssensé 69100 Villeurbanne - Projet : Ravèlement de façades - Terrain : 38 quai Docteur Gailliton Lyon 2ème

DP 069 389 17 00476 Décision du 14 avril 2017 à Monsieur Meralli-Ballou Maël 31 rue du Docteur Rafin 69009 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 33 rue du Docteur Rafin Lyon 9ème

DP 069 381 17 00479 Décision du 14 avril 2017 à Monsieur Berard-Yu Jean-Michel 156 chemin de Crépieux 69300 Caluire-et-Cuire - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 8 rue Lanterne Lyon 1er

DP 069 381 17 00483 Décision du 14 avril 2017 à Roche et Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Vénissieux - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 4-6 rue Tavernier Lyon 1er

DP 069 382 17 00488 Décision du 12 avril 2017 à Lauramar 99 rue du Président Edouard Herriot 69002 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 99 rue du Président Edouard Herriot Lyon 2ème

DP 069 388 17 00490 Décision du 14 avril 2017 à Madame Chetkowski Christelle 21 rue du Docteur Rebatel 69003 Lyon - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 1 rue Neuve de Monplaisir Lyon 8ème

DP 069 386 17 00492 Décision du 10 avril 2017 à Champagne Façades 24 rue Jean-Claude Bartet 69544 Champagne au Mont d'Or - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 77 rue Masséna Lyon 6ème

DP 069 382 17 00505 Décision du 12 avril 2017 à Champagne Façades 24 rue Jean-Claude Bartet 69544 Champagne au Mont d'Or - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 43 rue Franklin Lyon 2ème

DP 069 386 17 00509 Décision du 14 avril 2017 à Monsieur Pays Pascal Le Mazel 43170 Venteuges - Projet : Changement de destination de logement en hébergement hôtelier - Terrain : 6 rue Baraban Lyon 6ème

DP 069 389 17 00512 Décision du 10 avril 2017 à Monsieur Lacroux Guilhem 169 rue de Saint Cyr 69009 Lyon - Projet : Coupe et abattage d'arbres - un marronnier - Terrain : 169 rue de Saint Cyr Lyon 9ème

DP 069 381 17 00513 Décision du 14 avril 2017 à Madame Bohe Marion 666 rue de la Maçonnière 69390 Charly - Projet : Modification de façade - Terrain : 3 rue des Pierres Plantées Lyon 1er

DP 069 381 17 00517 Décision du 14 avril 2017 à Rivière Kai 7 rue Chavanne 69001 Lyon - Projet : Modification de façade et remise en peinture de devanture - Terrain : 7-9 rue Chavanne Lyon 1er

DP 069 386 17 00518 Décision du 10 avril 2017 à Entreprise Thabuis 7 rue de la Convention 69600 Oullins - Projet : Ravèlement de façades - Terrain : 31 rue Sainte Geneviève Lyon 6ème

DP 069 384 17 00523 Décision du 10 avril 2017 à Madame Boucher Catherine 17 rue Richan 69004 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 17 rue Richan Lyon 4ème

DP 069 389 17 00527 Décision du 14 avril 2017 à Arès 2266 avenue de l'Europe 69140 Rillieux-la-Pape - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : 120 rue du Château de la Duchère Lyon 9ème

DP 069 383 17 00529 Décision du 12 avril 2017 à Arès 2266 avenue de l'Europe 69140 Rillieux-la-Pape - Projet : Installation d'un portail et d'un portillon - Terrain : 37-39 rue Saint Isidore Lyon 3ème

DP 069 384 17 00530 Décision du 12 avril 2017 à Arès 2266 avenue de l'Europe 69140 Rillieux-la-Pape - Projet : Modification de clôture - Terrain : 12 rue Denfert Rochereau Lyon 4ème

DP 069 382 17 00532 Décision du 12 avril 2017 à Pavier 23 rue Sainte Hélène 69002 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 23 rue Sainte Hélène Lyon 2ème

DP 069 389 17 00538 Décision du 14 avril 2017 à Monsieur Saunier François Joseph 128 route de Reyrieux 01600 Parcieux - Projet : Modification de façade - Terrain : 9 allée des Cavatines Lyon 9ème

DP 069 385 17 00551 Décision du 12 avril 2017 à Noovel R 48 cours Suchet 69002 Lyon - Projet : Division parcellaire - Terrain : 22 rue Chazay Lyon 5ème

DP 069 385 17 00552 Décision du 12 avril 2017 à Monsieur Girin Chalin Michel 6 rue Jean Marie Duclos 69005 Lyon - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 6 rue Jean Marie Duclos Lyon 5ème

DP 069 385 17 00556 Décision du 12 avril 2017 à Monsieur Monnard Denis 33 rue Chazay 69005 Lyon - Projet : Modification d'un mur de clôture - Terrain : 33 rue Chazay Lyon 5ème

DP 069 381 17 00561 Décision du 14 avril 2017 à Ballada 4 rue Paul Vaillant 69310 Pierre-Benite - Projet : Réfection de souches de cheminée - Terrain : 6 rue Sainte Catherine Lyon 1er

DP 069 382 17 00571 Décision du 14 avril 2017 à Carnot Victor Hugo 2 square Violette 42000 Saint-Etienne - Projet : Remise en peinture d'une porte d'entrée - Terrain : 4 place Carnot Lyon 2ème

DP 069 381 17 00589 Décision du 14 avril 2017 à Monsieur Journy François 25 rue du Bon Pasteur 69001 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 25 Rue du Bon Pasteur Lyon 1er

DP 069 389 17 00596 Décision du 14 avril 2017 à Lyon Métropole Habitat 194 rue Duguesclin 69433 Lyon Cédex 03 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 112b-114 rue de Saint-Cyr Lyon 9ème

DP 069 383 17 00597 Décision du 12 avril 2017 à Monsieur Juenet Christian 20 rue Piperoux 69003 Lyon - Projet : Installation d'une pergola - Terrain : 20 rue Piperoux Lyon 3ème

DP 069 383 17 00598 Décision du 12 avril 2017 à Monsieur Soliva Lionel 3 rue des Cerisiers 69003 Lyon - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 3 rue des Cerisiers Lyon 3ème

DP 069 383 17 00605 Décision du 12 avril 2017 à LMH Service Moyens Généraux 194 rue Duguesclin 69433 Lyon Cédex 03 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 49 rue de Bonnel Lyon 3ème

DP 069 382 17 00606 Décision du 14 avril 2017 à IKKS Retail 94 rue Chotelaye 49450 Saint-Macaire en Mauges - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 31 rue de Brest Lyon 2ème

DP 069 389 17 00613 Décision du 14 avril 2017 à Bergues Frères 211 chemin de Chêne 69140 Rillieux-la-Pape - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 11 rue des Bains Lyon 9ème

DP 069 383 17 00614 Décision du 12 avril 2017 à Champagne Façades 24 rue Jean-Claude Bartet 69544 Champagne-au-Mont d'Or - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 5-7 boulevard Pinel Lyon 3ème

DP 069 382 17 00623 Décision du 14 avril 2017 à SCI Pareiti 5 31 rue des Petites Soeurs 69003 Lyon - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 3 rue Jean de Tournes Lyon 2ème

DP 069 383 17 00637 Décision du 12 avril 2017 à Monsieur Thomas Charles 233 avenue Lacassagne 69003 Lyon - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 233 avenue Lacassagne Lyon 3ème

DP 069 382 17 00640 Décision du 14 avril 2017 à Monsieur Comby Daniel 5 chemin de Fontville 69130 Ecully - Projet : Changement de menui-

series - Terrain : 48 rue Quivogne Lyon 2ème

DP 069 386 17 00644 Décision du 14 avril 2017 à SKIN & SENS 225 chemin des Bruyères 69380 Civrieux d'Azergues - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 113 rue Duguesclin Lyon 6ème

DP 069 382 17 00649 Décision du 14 avril 2017 à Agence Bonnefoy 3 rue Parmentier 69600 Oullins - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 13 rue Bichat Lyon 2ème

DP 069 386 17 00654 Décision du 14 avril 2017 à Kemygo 92 rue Jaboulay 69007 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 45 rue Masséna Lyon 6ème

DP 069 383 17 00668 Décision du 12 avril 2017 à Monsieur Deuneulin Pierre 21 rue Bonnard 69003 Lyon - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 21 rue Bonnard Lyon 3ème

DP 069 389 17 00675 Décision du 14 avril 2017 à Madame Audoux Gaële 26 rue de la Grange 69009 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 26 rue de la Grange Lyon 9ème

DP 069 383 17 00703 Décision du 12 avril 2017 à Monsieur Benhayoun Pierre 18 rue Louis 69003 Lyon - Projet : Remise en peinture d'un mur de clôture - Terrain : 18 rue Louis Lyon 3ème

DP 069 383 17 00728 Décision du 12 avril 2017 à Monsieur Bozzalla Jacques 26 rue du Capitaine 69003 Lyon - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 26 rue du Capitaine Lyon 3ème

Permis de Construire délivrés à la Ville de Lyon pendant la période du 10 au 15 avril 2017

PC 069 387 15 00270 M01 - Arrêté du 12 avril 2017 Modificatif à SCI Lyon 10 avenue des Canuts 69120 Vaulx-en-Velin - Projet : Changement de destination d'un établissement scolaire en bureaux avec modification de façade et toiture et affectation de 13 places de stationnement. - Terrain : 107 rue de Marseille Lyon 7ème

PC 069 387 16 00238 T01 - Arrêté du 14 avril 2017 à Altarea Cogedim RégionS 8 avenue Delcassé 75008 Paris - Projet : Démolition totale. Construction de 11 bâtiments de 270 logements, de bureaux, de commerces avec création de 257 aires de stationnement. - Surface créée : 17775 m² - Terrain : rue André Bollier Lyon 7ème

PC 069 385 16 00300 - Arrêté du 12 avril 2017 à Monsieur Livadas Alexandre 30 Montée de la Grande Côte 01700 Neyron - Projet : Réaménagement intérieur d'un logement - Terrain : 12 rue du Boeuf Lyon 5ème

PC 069 389 16 00326 - Arrêté du 12 avril 2017 à Adoma 144 rue Garibaldi 69455 Lyon Cédex 06 - Projet : Démolition et reconstruction d'une résidence sociale (soit 235 logements) et création d'une aire de stationnement et démolition du bâtiment existant. - Surface créée : 6250 m² - Terrain : 110 rue de Saint Cyr Lyon 9ème

PC 069 382 16 00347 - Arrêté du 12 avril 2017 à OGIC SA 58 -60 avenue Edouard Vaillant 92517 Boulogne -Billancourt - Projet : Construction de 5 bâtiments de 172 logements, bureaux, commerces, équipement public ou d'intérêt collectif. Création de 54 aires de stationnement et affectation de 49 aires de stationnement. - Surface créée : 12478 m² - Terrain : rue Smith llot B2 Lyon 2ème

PC 069 385 16 00412 - Arrêté du 12 avril 2017 à Asl Grand Menival C/o SGPJ 72 Avenue du Point du Jour 69005 Lyon - Projet : Rénovation et extension d'un local technique - Terrain : 10 Avenue de Ménival Lyon 5ème

PC 069 389 16 00425 - Arrêté du 12 avril 2017 à Monsieur Berengier Julien 34 Route de Saint Romain 69450 Saint-Cyr-Au-Mont-d'Or - Projet : Changement de destination d'un local artisanal en logement avec modification de façade - Surface créée : 80 m² - Terrain : 10 Rue des Tuileries Lyon 9ème

PC 069 389 16 00440 - Arrêté du 12 avril 2017 à Fondation Renaud 25 Boulevard de Saint-Exupéry 69009 Lyon - Projet : Réhabilitation et extension d'un équipement d'intérêt collectif - Surface créée : 1041 m² - Terrain : 25 Boulevard Antoine de Saint-Exupéry Lyon 9ème

PC 069 382 16 00444 - Arrêté du 12 avril 2017 à White Knight C Grolée-Carnot 2013 16 Avenue de Friedland 75008 PARIS - Projet : Changement de destination de bureaux en local commercial avec modification de façade - Surface créée : 451 m² - Terrain : Rue Grolée Rue Ferrandière Lyon 2ème

PC 069 383 16 00461 - Arrêté du 12 avril 2017 à Monsieur Tochon-Danguy Samuel 108 avenue Maréchal de Saxe 69003 Lyon - Projet : Extension d'une maison individuelle avec création d'une piscine - Surface créée : 38 m² - Terrain : 110 rue de Trarieux Lyon 3ème

PC 069 386 17 00020 - Arrêté du 12 avril 2017 à Vignes et Vins 53 avenue de Saxe 69003 Lyon - Projet : Changement de destination de bureaux en local commercial avec modification de façade - Surface créée : 145 m² - Terrain : 80 rue Vendôme Lyon 6ème

PC 069 388 17 00029 - Arrêté du 12 avril 2017 à Madame Comi Nathalie 99 rue Audibert Lavirotte 69008 Lyon - Projet : Surélévation d'une maison individuelle et démolition du garage - Surface créée : 55 m² - Terrain : 12b rue Charpentier Lyon 8ème

PC 069 383 17 00052 - Arrêté du 12 avril 2017 à Madame Marcillat Marie 188 route de Génas 69003 Lyon - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 58 m² - Terrain : 38-40 rue Alfred de Musset Lyon 3ème

Permis de Démolir délivrés pendant la période du 10 au 15 avril 2017

PD 069 383 17 00004 - Arrêté du 12 avril 2017 à Vinci Immobilier d'Entreprise 59 rue Yves Kermen 92100 boulogne billancourt - Projet : Démolition de sous-sols - Terrain : 5 place Charles Beraudier Lyon 3ème

PD 069 383 17 00007 - Arrêté du 12 avril 2017 à SCI Charles de Foucauld 6 rue Bara 69003 Lyon - Projet : Démolition de deux bâtiments - Terrain : 6 rue Bara Lyon 3ème

PD 069 384 17 00010 - Arrêté du 12 avril 2017 à Alliade Habitat 173 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Projet : Démolition d'un bâtiment - Terrain : 82-84 rue Philippe de Lassalle Lyon 4ème

PD 069 386 17 00013 - Arrêté du 12 avril 2017 à EM2C Promotion Aménagement 14 chemin de la Plaine 69390 VOURLES - Projet : Démolition partielle d'un bâtiment - Terrain : 79 cours Vitton Lyon 6ème

Changement d'Usages délivrés pendant la période du 10 au 15 avril 2017

US 069 381 17 00046 - Arrêté du 12 avril 2017 à Madame Chastan Dominique 15 rue Nicolai 69007 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 50,00 m² en location meublée de courte durée. - Terrain : 1 rue Prunelle Lyon 1er US 069 383 17 00050 - Arrêté du 12 avril 2017 à Monsieur Gilibert Charles-Alexis 138 cours Lafayette 69003 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 40,00 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 138 cours Lafayette Lyon 3ème

US 069 383 17 00052 - Arrêté du 12 avril 2017 à Monsieur Soulier Renaud 12 chemin de la Salette 69440 Mornant - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 27,00 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 245 rue Paul Bert Lyon 3ème

US 069 383 17 00053 - Arrêté du 12 avril 2017 à Monsieur Soulier Renaud 12 chemin de la Salette 69440 Mornant - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation en duplex de 27,00 m² en location meublée de courte durée. - Terrain : 245 rue Paul Bert Lyon 3ème US 069 385 17 00055 - Arrêté du 12 avril 2017 à SCI Mlr Lugdunium 20 rue de la Combe 38460 Leyrieu - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 29,00 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 24 rue de la Quarantaine Lyon 5ème

US 069 382 17 00056 - Arrêté du 12 avril 2017 à Madame Denavit Laurence 170 chemin des Chappes 69430 Lantignie - Projet : Changement

d'usage d'un local d'habitation de 68,00 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 24 rue du Plat Lyon 2ème

US 069 381 17 00057 - Arrêté du 12 avril 2017 à Société Sir John'S Club 48 rue Sainte Geneviève 69006 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 37,40 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 9 rue de la Vieille Lyon 1er

US 069 387 17 00058 - Arrêté du 12 avril 2017 à Madame Campion Hélène 202 allée des Fruitières 69390 Charly - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 67,70 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 30 avenue Leclerc Lyon 7ème

Déclarations préalables déposées à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 17 au 22 avril 2017

DP 069 383 17 00809 déposée le 18 avril 2017- Projet : Modification de façade - Surface créée : 15 m² - Terrain : 12 cours Richard Vitton Lyon 3ème Superficie du terrain : 507 m² - Demandeur : Sdc La Renaissance 5 cours Richard Vitton 69003 Lyon - Mandataire : Monsieur Chomette Fabien

DP 069 384 17 00813 déposée le 18 avril 2017- Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 9 rue de Nuits Lyon 4ème Superficie du terrain : 162 m² - Demandeur : Madame Tyrand Stéphanie 9 rue de Nuits 69004 Lyon

DP 069 385 17 00815 déposée le 18 avril 2017- Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 58b avenue du Point du Jour Lyon 5ème Superficie du terrain : 751 m² - Demandeur : Monsieur Mary Jacques 58 avenue du Point du Jour 69005 Lyon

DP 069 387 17 00816 déposée le 18 avril 2017- Projet : Modification de toiture et de façade - Terrain : 53 rue Montesquieu Lyon 7ème Superficie du terrain : 408 m² - Demandeur : Compagnie Patrimoine & Associés 17 chemin du Pinet à la Molière 69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or - Mandataire : Monsieur Lambert Alison Pierre-Antoine

DP 069 387 17 00817 déposée le 18 avril 2017- Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 204 avenue Jean Jaurès Lyon 7ème Superficie du terrain : 265 m² - Demandeur : Madame Baudon Laurence 22 montée Bonafous 69004 Lyon

DP 069 384 17 00818 déposée le 18 avril 2017- Projet : Modification de façade - Terrain : 2 rue Jeanne Marie Célu Lyon 4ème Superficie du terrain : 175 m² - Demandeur : Vincent Thomas 10 place Tabareau 69004 Lyon - Mandataire : Monsieur Thomas Vincent

DP 069 389 17 00819 déposée le 18 avril 2017- Projet : Réfection de devanture - Terrain : 24 rue Laporte Lyon 9ème Superficie du terrain : 754 m² - Demandeur : Monsieur Milliat Jean Philippe 100 chemin du Petit 01480 Messimy sur Saône

DP 069 388 17 00820 déposée le 18 avril 2017- Projet : Modification de façade - Terrain : 10 rue Catherine Favre Lyon 8ème Superficie du terrain : 287 m² - Demandeur : Monsieur Malacher Loïc 10 rue Catherine Favre 69008 Lyon

DP 069 384 17 00821 déposée le 18 avril 2017- Projet : Surélévation et modification d'une maison individuelle - Surface créée : 28 m² - Terrain : 8 rue Marie Henriette Lyon 4ème Superficie du terrain : 387 m² - Demandeur : Monsieur Baetz Alexandre 8 rue Marie Henriette 69004 Lyon

DP 069 389 17 00822 déposée le 18 avril 2017- Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 32 rue Hector Berlioz Lyon 9ème Superficie du terrain : 1826 m² - Demandeur : La Poste Sci BP 10 place Antonin Poncet 69218 Lyon Cedex 02 - Mandataire : Madame Van Boxesom Valérie

DP 069 383 17 00823 déposée le 18 avril 2017- Projet : Ravalement de façade - Terrain : 6 rue Mazenod Lyon 3ème Superficie du terrain : 306 m² - Demandeur : Soriev 10 rue Emile Zola 69192 Saint-Fons - Mandataire : Monsieur Guillot Stéphane

DP 069 382 17 00824 déposée le 18 avril 2017- Projet : Réfection de toiture et d'une souche de cheminée - Terrain : 11 rue Jarente Lyon 2ème Superficie du terrain : 590 m² - Demandeur : Dm Services 13 avenue du Point du Jour 69005 Lyon - Mandataire : Monsieur Mialon Didier

DP 069 381 17 00825 déposée le 19 avril 2017- Projet : Modification de façade - Terrain : 10 rue Saint-François d'Assise Lyon 1er Superficie du terrain : 418 m² - Demandeur : Monsieur Pricaz Elie 10 rue Saint-François d'Assise 69001 Lyon

DP 069 383 17 00826 déposée le 19 avril 2017- Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 252 cours La Fayette Lyon 3ème Superficie du terrain : 458 m² - Demandeur : Top Alim 17 rue Paul Verlaine 69200 Vénissieux - Mandataire : Monsieur Stambouli Yacine

DP 069 384 17 00827 déposée le 19 avril 2017- Projet : Modification de façade - Terrain : 7 rue Victor Fort Lyon 4ème Superficie du terrain : 248 m² - Demandeur : Monsieur Turin Luc 24 quai Clémenceau 69300 Caluire-et-Cuire

DP 069 386 17 00828 déposée le 19 avril 2017- Projet : Réfection de toiture - Terrain : 62 rue Garibaldi Lyon 6ème Superficie du terrain : 113 m² - Demandeur : Jean Rivière Sarl 5 allée des Erables 69200 Vénissieux - Mandataire : Monsieur Rivière Patrice

DP 069 385 17 00829 déposée le 19 avril 2017- Projet : Division parcellaire - Terrain : rue Bélissen Lyon 5ème Superficie du terrain : 1269 m² - Demandeur : Madame Blanchefleur Céline 95 rue de Bahinos 64600 Anglet

DP 069 386 17 00830 déposée le 19 avril 2017- Projet : Modification de façade - Terrain : 27 rue Molière Lyon 6ème Superficie du terrain : 131 m² - Demandeur : Régie Rivoire 4 boulevard Jules Favre 69006 Lyon - Mandataire : Madame Rivoire Dupont Clémence

DP 069 387 17 00831 déposée le 19 avril 2017- Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 3 rue Creuzet Lyon 7ème Superficie du terrain : 247 m² - Demandeur : Monsieur Massicot Damien 10 chemin du Lavoir 78490 Vicq

DP 069 381 17 00832 déposée le 19 avril 2017- Projet : Ravalement de façade et réfection de souches de cheminée - Terrain : 154 boulevard de la Croix-Rousse Lyon 1er Superficie du terrain : 486 m² - Demandeur : Plénétude Sarl 63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Mandataire : Monsieur Coste Raphaël

DP 069 388 17 00833 déposée le 19 avril 2017- Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 18 place Ambroise Courtois Lyon 8ème Superficie du terrain : 463 m² - Demandeur : Copropriété 18 place Ambroise Courtois 56 cours Gambetta 69366 Lyon Cedex 07 - Mandataire : Régie Galichet Lemaitre

DP 069 386 17 00834 déposée le 19 avril 2017- Projet : Modification de toiture - Terrain : 126 rue Boileau Lyon 6ème Superficie du terrain : 143 m² - Demandeur : Monsieur Gaquère Francis 126 rue Boileau 69006 Lyon

DP 069 386 17 00835 déposée le 19 avril 2017- Projet : Réfection de devanture - Terrain : 17 rue Cuvier Lyon 6ème Superficie du terrain : 172 m² - Demandeur : Sevilla & Fils 22 rue de la Métallurgie 69003 Lyon - Mandataire : Monsieur Drap Raoul

DP 069 381 17 00836 déposée le 20 avril 2017- Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 8 quai Saint-Vincent Lyon 1er Superficie du terrain : 813 m² - Demandeur : Madame Pakendorf Brigitte 8 quai Saint-Vincent 69001 Lyon

DP 069 387 17 00837 déposée le 20 avril 2017- Projet : Modification de façade - Surface créée : 4 m² - Terrain : 11 rue Nicolai Lyon 7ème Superficie du terrain : 2128 m² - Demandeur : Monsieur Humbert Pascal 11 rue Nicolai 69007 Lyon

DP 069 383 17 00838 déposée le 20 avril 2017- Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 124 cours La Fayette Lyon 3ème Superficie du terrain : 122 m² - Demandeur : Monsieur Meuret Fabien 8 avenue Piaton 69100 Villeurbanne

DP 069 388 17 00839 déposée le 20 avril 2017- Projet : Extension avec modification de façade - Surface créée : 11 m² - Terrain : 119b rue de Montagny Lyon 8ème Superficie du terrain : 1305 m² - Demandeur : Monsieur Petitjean Sébastien 119 b rue de Montagny 69008 Lyon

DP 069 382 17 00840 déposée le 20 avril 2017- Projet : Ravalement de façade - Terrain : 25 rue Auguste Comte Lyon 2ème Superficie du terrain : 594 m² - Demandeur : Entreprise Folghera et Belay 107 avenue Paul Marcellin 69120 Vaulx-en-Velin - Mandataire : Monsieur Roussillon Yves

DP 069 382 17 00841 déposée le 20 avril 2017- Projet : Modification de façade - Terrain : 20 rue Franklin Lyon 2ème Superficie du terrain : 468 m² - Demandeur : Maison Saint-Martin d'Ainay 20 rue Franklin 69002 Lyon - Mandataire : Monsieur De Boissieu Alain

DP 069 388 17 00842 déposée le 20 avril 2017- Projet : Modification de façade - Terrain : 129 route de Vienne Lyon 8ème Superficie du terrain : 254 m² - Demandeur : Fiona Murtas 129 route de Vienne 69008 Lyon - Mandataire : Monsieur Gay Daniel

DP 069 383 17 00843 déposée le 20 avril 2017- Projet : Modification de toiture - Terrain : 93 rue Baraban Lyon 3ème Superficie du terrain : 219 m² - Demandeur : Madame Salamani Ashley 24 chemin du Barry 69530 Brignais

DP 069 389 17 00844 déposée le 20 avril 2017- Projet : Modification et ravalement de façade - Terrain : 15 allée des Cavatines Lyon 9ème Superficie du terrain : 572 m² - Demandeur : Monsieur Comte Julien 101 avenue Barthélémy Buyer 69005 Lyon

DP 069 389 17 00845 déposée le 20 avril 2017- Projet : Réfection de toiture - Terrain : 14 rue Jean-Baptiste Chopin Lyon 9ème Superficie du terrain : 3390 m² - Demandeur : SAS Alain Le Ny 3 chemin de Bois Longe 69574 Dardilly Cedex - Mandataire : Monsieur Le Ny Arnaud

DP 069 388 17 00846 déposée le 20 avril 2017- Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 17 m² - Terrain : 33 rue Xavier Privas Lyon 8ème Superficie du terrain : 494 m² - Demandeur : Monsieur Boidin Olivier 33 rue Xavier Privas 69008 Lyon

DP 069 383 17 00847 déposée le 20 avril 2017- Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 49 avenue de Saxe Lyon 3ème Superficie du terrain : 496 m² - Demandeur : Sagnimorte Gestion 12 place Maréchal Lyautey 69006 Lyon - Mandataire : Monsieur Sagnimorte Marc

DP 069 385 17 00848 déposée le 20 avril 2017- Projet : Changement de destination d'un logement en local de service public - Terrain : 84b avenue Commandant Charcot Lyon 5ème Superficie du terrain : 769 m² - Demandeur : Sauvegarde 69 17 rue Nicolai 69007 Lyon - Mandataire : Monsieur Parcoret Régis

DP 069 381 17 00849 déposée le 20 avril 2017- Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 12 rue Mottet de Gérando Lyon 1er Superficie du terrain : 246 m² - Demandeur : Madame Leclerc Oriane 12 rue Mottet de Gerando 69001 Lyon

DP 069 383 17 00850 déposée le 20 avril 2017- Projet : Modification et ravalement de façade - Terrain : 41 rue Camille Lyon 3ème Superficie du terrain : 292 m² - Demandeur : Monsieur Joly Alain 40 rue Jean Marc Bernard 69003 Lyon

DP 069 382 17 00851 déposée le 21 avril 2017- Projet : Ravalement de façade et de toiture avec changement de menuiseries - Terrain : 21 place Bellecour Lyon 2ème Superficie du terrain : 1143 m² - Demandeur : Monsieur Chiesa Thierry 21 place Bellecour 69002 Lyon

DP 069 388 17 00852 déposée le 21 avril 2017- Projet : Construction d'un abri de voiture - Terrain : 5 rue Alphonse Rodet Lyon 8ème Superficie du terrain : 528 m² - Demandeur : Monsieur Berger Yves 5 rue Alphonse Rodet 69008 Lyon

DP 069 383 17 00853 déposée le 21 avril 2017- Projet : Ravalement de façade - Terrain : 82 rue du Dauphiné Lyon 3ème Superficie du terrain : 521 m² - Demandeur : Maison des Italiens De Lyon 82 rue du Dauphiné 69003 Lyon - Mandataire : Monsieur Preto Jean

DP 069 387 17 00854 déposée le 21 avril 2017- Projet : Modification d'un mur de clôture - Terrain : 1 place Jean Jaurès Lyon 7ème Superficie du terrain : 1459 m² - Demandeur : Mairie de Lyon DGTB 69205 Lyon Cedex 01 - Mandataire : Monsieur Le Maire

DP 069 383 17 00855 déposée le 21 avril 2017- Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 245 rue Paul Bert Lyon 3ème - Demandeur : Sci Mt Immo 86 rue des Varennes 69126 Brindas - Mandataire : Monsieur Lagier Renaud

DP 069 383 17 00856 déposée le 21 avril 2017- Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 245 rue Paul Bert - Lot 64 Lyon 3ème - Demandeur : Sci Mt Immo 86 rue des Varennes 69126 Brindas - Mandataire : Monsieur Lagier Renaud

DP 069 383 17 00857 déposée le 21 avril 2017- Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 245 rue Paul Bert - Lot 65 Lyon 3ème - Demandeur : Sci Mt Immo 86 rue des Varennes 69126 Brindas - Mandataire : Monsieur Lagier Renaud

DP 069 383 17 00858 déposée le 21 avril 2017- Projet : Réfection de devanture - Terrain : 94 rue Pierre Corneille Lyon 3ème - Demandeur : Méliette 154 rue Moncet 69003 Lyon - Mandataire : Monsieur Nussbaumer Gilles

DP 069 385 17 00859 déposée le 21 avril 2017- Projet : Modification de façade - Terrain : 123-129b rue Pierre Valdo Lyon 5ème - Demandeur : Alliage Habitat 173 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon

DP 069 389 17 00860 déposée le 21 avril 2017- Projet : Construction d'une terrasse - Terrain : 4 rue Jolivet Lyon 9ème - Demandeur : Madame Ausseuil Marie-Dominique 4 rue Jolivet 69009 Lyon

DP 069 388 17 00861 déposée le 21 avril 2017- Projet : Ravalement de façade - Terrain : 178 avenue Paul Santy Lyon 8ème - Demandeur : Titone 23 rue des Cèdres 38550 Clonas sur Varèze - Mandataire : Monsieur Titone Antoine

DP 069 382 17 00862 déposée le 21 avril 2017- Projet : Réfection de devanture - Terrain : 51 quai Jules Courmont Lyon 2ème - Demandeur : Drive Innov 51 quai Joseph Gillet 69004 Lyon - Mandataire : Monsieur Berthe Yohann

DP 069 381 17 00863 déposée le 21 avril 2017- Projet : Remise en peinture de clôture - Terrain : 59 quai Saint-Vincent Lyon 1er - Demandeur : Ville de Lyon DGTB 69205 Lyon Cedex 01 - Mandataire : Monsieur Le Maire

DP 069 386 17 00864 déposée le 21 avril 2017- Projet : Ravalement de façade - Terrain : 10 rue Bugeaud Lyon 6ème Superficie du terrain : 406 m² - Demandeur : Champagne Façades 24 rue Jean-Claude Bartet 69544 Champagne au Mont d'Or - Mandataire : Monsieur Fraisse Julien

DP 069 383 17 00865 déposée le 21 avril 2017- Projet : Ravalement de façade - Terrain : 184 avenue Félix Faure Lyon 3ème Superficie du terrain : 703 m² - Demandeur : Roche & Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Vénissieux - Mandataire : Madame Roche-Garin Michèle

Permis de Construire déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 17 au 22 avril 2017

PC 069 384 11 00260 T02 déposé le 19 avril 2017 Transfert - Projet : Démolition d'un entrepôt, réhabilitation d'un bâtiment de 6 logements, construction d'un immeuble de 26 logements et création de 42 aires de stationnement - Surface créée : 91 m² - Terrain : 30 rue du Chariot d'Or Lyon 4ème Superficie du terrain : 769 m² - Demandeur : SCI 30 rue du Chariot D'or 47 avenue Victor Hugo 69811 Tassin-la-Demi-Lune - Mandataire : Monsieur Courteix Gilles - Auteur : Monsieur Morlet Jean-Louis 23 boulevard des Belges 69006 Lyon

PC 069 383 12 00404 M01 déposé le 18 avril 2017 Modificatif - Projet : Construction d'un espace culturel, de 21 logements et création de 21 aires de stationnement - Surface créée : 2933 m² - Terrain : 84 avenue Lacassagne Lyon 3ème Superficie du terrain : 2547 m² - Demandeur : Grand Lyon Habitat 2 Place de Francfort, CS 13754 69444 Lyon Cedex 03 - Mandataire : Monsieur Godet Daniel - Auteur : Gautier & Conquet 79 rue de Sèze 69411 Lyon Cedex 06

PC 069 388 13 00034 M04 déposé le 21 avril 2017 Modificatif - Projet : Construction de 68 logements et création de 75 aires de stationnement - Terrain : 186 rue Bataille Lyon 8ème Superficie du terrain : 4858 m² - Demandeur : Sci Lyon 8 Bataille 1 b quai Perrache 69002 Lyon - Mandataire : Monsieur Rouquette Didier - Auteur : Sagittaire Architectes Associes 304 Route Nationale 6 69760 Limonest

PC 069 389 14 00174 M03 déposé le 20 avril 2017 Modificatif - Projet : Construction d'un bâtiment d'enseignement - Surface créée : 7637 m² - Terrain : 7 rue Jean-Marie Leclair Lyon 9ème Superficie du terrain : 3066 m² - Demandeur : SCCV Lyon 9 Leclair 59 rue Yves Kermen 92100 Boulogne-Billancourt - Mandataire : Monsieur Reymond Stéphane - Auteur : Babylone Avenue Aagroup 20 A boulevard Eugène Deruelle 69432 Lyon Cedex 03

PC 069 387 15 00102 M01 déposé le 18 avril 2017 Modificatif - Projet : Démolition, construction d'un immeuble de 21 logements et création de 29 aires de stationnement - Surface créée : 1454 m² - Terrain : 146 - 148 Grande Rue de la Guillotière Lyon 7ème Superficie du terrain : 668 m² - Demandeur : Sier 129 boulevard Pinel 69500 Bron - Mandataire : Monsieur Ravel Patrice - Auteur : Atelier Thierry Roche & Associés 91 B avenue de la République 69160 Tassin-la-Demi-Lune

PC 069 387 16 00058 T01 déposé le 18 avril 2017 Transfert - Projet : Démolitions, construction de deux bâtiments de 113 logements et création de 115 aires de stationnement - Surface créée : 6196 m² - Terrain : 8-10 rue Lieutenant-Colonel Girard Lyon 7ème Superficie du terrain : 4523 m² - Demandeur : SCI Lyon 7-8-10 rue Lieutenant Colonel Girard 33 cours Gambetta 69446 Lyon Cedex 03 - Mandataire : Monsieur Delfour François Xavier - Auteurs : Ateliers Regis Gachon 20 rue Gasparin 69002 Lyon Unanime Architectes 3 Rue Jangot 69007 Lyon

PC 069 382 16 00347 T01 déposé le 18 avril 2017 Transfert - Projet : Construction de 5 bâtiments de 172 logements, bureaux, commerces, équipement public ou d'intérêt collectif. Création de 54 aires de stationnement et affectation de 49 aires de stationnement. - Surface créée : 12478 m² - Terrain : rue Smith Ilot B2 Lyon 2ème Superficie du terrain : 51797 m² - Demandeur : SAS Lyon 2 Confluence 58-60 avenue Edouard Vaillant 92517 Boulogne - Mandataire : Monsieur Gaume Grégory - Auteurs : C Vergely Architectes 12 rue de la Charité 69002 Lyon D&D Architekten 22 Henri-Pétri-Strasse 4010 Basel

PC 069 386 17 00124 déposé le 20 avril 2017- Projet : Changement de destination d'un local commercial en bureaux avec modification de façade - Terrain : 5 rue Molière Lyon 6ème Superficie du terrain : 235 m² - Demandeur : Privalys Conseil 61 rue Sully 69006 Lyon - Mandataire : Monsieur Escande Gilles - Auteur : Kaza Concept 12 rue du Bon Pasteur 69001 Lyon

PC 069 387 17 00125 déposé le 20 avril 2017- Projet : Changement de destination d'un local commercial en 2 logements avec modification de façade et changement de menuiseries - Terrain : 109 rue Sébastien Gryphe Lyon 7ème Superficie du terrain : 293 m² - Demandeur : Madame Musquin Delphine 41 rue Louis Guérin 69006 Lyon

PC 069 386 17 00127 déposé le 21 avril 2017- Projet : Réhabilitation d'un bâtiment de service public - Surface créée : 658 m² - Terrain : 53-55

rue de Créqui Lyon 6ème - Demandeur : Région Auvergne Rhone-Alpes 1 Esplanade François Mitterrand 69269 Lyon Cedex 02 - Mandataire : Monsieur Bertrand Guilhem - Auteur : X'to Architectes 18 petite rue de la Viabert 69006 Lyon

PC 069 385 17 00128 déposé le 21 avril 2017- Projet : Changement de destination de bureaux en logement avec modification de façade - Terrain : 23 rue Tramassac Lyon 5ème - Demandeur : Compagnie Lyonnaise Immobilière 30 quai Claude Bernard 69007 Lyon - Mandataire : Monsieur Gagneux Nicolas - Auteur : Madame Remond Cécile 5 place Edgar Quinet 69006 Lyon

Permis de démolir déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 17 au 22 avril 2017

PD 069 387 17 00019 déposé le 19 avril 2017- Projet : Démolition d'un bâtiment -Terrain : 36 rue Chevreul Lyon 7ème Superficie du terrain : 427 m² - Demandeur : Monsieur Pous Damien 36 rue Chevreul 69007 Lyon

PD 069 387 17 00020 déposé le 20 avril 2017- Projet : Démolition d'un bâtiment -Terrain : 1-3 rue du Vercors Lyon 7ème Superficie du terrain : 9055 m² - Demandeur : Métropole de Lyon DMPG-UDD 69505 Lyon Cedex 03 - Mandataire : Monsieur Le Président

Déclarations Préalables délivrées pendant la période du 17 au 22 avril 2017

DP 069 387 17 00156 Décision du 18 avril 2017 à Gibert 27 rue Vaucanson 69150 Décines-Charpieu - Projet : Réfection de toiture -Terrain : 34 rue de l'Université Lyon 7ème

DP 069 388 17 00271 Décision du 18 avril 2017à Grandlyon Habitat 2 place de Francfort 69444 Lyon Cedex 03 - Projet : Modification de façade - Terrain : 8 rue Berty Albrecht Lyon 8ème

DP 069 387 17 00308 Décision du 18 avril 2017 à Sci Les Arcades 41 chemin Vert 69004 Lyon - Projet : Modification de façade -Terrain : 30 avenue Berthelot Lyon 7ème

DP 069 387 17 00457 Décision du 18 avril 2017 à Monsieur Chevallier Alain 1 rue du Haut-Pré 52300 Maizières - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Surface créée : 47 m² - Terrain : 25 rue Pierre Robin Lyon 7ème

DP 069 387 17 00459 Décision du 18 avril 2017 à Monsieur Le Pennec Simon 17 rue de la Thibaudière 69007 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 17 rue de la Thibaudière Lyon 7ème

DP 069 388 17 00482 Décision du 18 avril 2017 à Les Gamins de la Place 36 rue des Tuilliers 69008 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 1 place Ambroise Courtois Lyon 8ème

DP 069 387 17 00496 Décision du 18 avril 2017 à Audika 231 rue des Caboeufs 92230 Gennevilliers - Projet : Réfection de devanture -Terrain : 82 avenue Jean Jaurès Lyon 7ème

DP 069 388 17 00516 Décision du 18 avril 2017à Régie Gestion Patrimoine Lescuyer 81 rue Montgolfier 69006 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 31-35 rue Maryse Bastié Lyon 8ème

DP 069 388 17 00550 Décision du 18 avril 2017 à Régie Gindre 3 Grande rue de la Croix-Rousse 69242 Lyon Cedex 04 - Projet : Réfection de toiture -Terrain : 15 impasse Berchet Lyon 8ème

DP 069 388 17 00558 Décision du 18 avril 2017 à Madame Sevain Francq Charlotte 35 rue Pierre Bonnaud 69003 Lyon - Projet : Changement de destination d'un logement en bureaux - Terrain : 8 rue des Alouettes Lyon 8ème

DP 069 388 17 00611 Décision du 18 avril 2017 à Sci des Girafes 38 rue Jeanne Hachette 69003 Lyon - Projet : Changement de destination d'un logement en crèche -Terrain : 29 rue Paul Cazeneuve Lyon 8ème

DP 069 388 17 00671 Décision du 18 avril 2017 à Coignet 15 avenue Louis de Broglie 69360 Saint-Symphorien-d'Ozon - Projet : Modification de façade -Terrain : 11b rue Stéphane Coignet Lyon 8ème

DP 069 387 17 00679 Décision du 18 avril 2017 à Monsieur Valinejad Marc 50 rue de la Thibaudière 69007 Lyon - Projet : Installation d'une pergola - Terrain : 50 rue de la Thibaudière Lyon 7ème

DP 069 387 17 00683 Décision du 18 avril 2017 à Trollune 25 rue Sébastien Gryphe 69007 Lyon - Projet : Réfection de devanture -Terrain : 9 rue Camille Roy Lyon 7ème

DP 069 383 17 00708 Décision du 18 avril 2017 à Madame Legay Hélène 33 rue Saint-Maximin 69003 Lyon - Projet : Modification de façade et de toiture - Terrain : 5 rue Bara Lyon 3ème

DP 069 387 17 00711 Décision du 18 avril 2017 à Cym Toiture 2 rue de la Gare 69009 Lyon - Projet : Réfection de toiture -Terrain : 209 avenue Jean Jaurès Lyon 7ème

DP 069 383 17 00747 Décision du 18 avril 2017 à Blanc Gilbert 12 rue Basse-Combalot 69007 Lyon - Projet : Réfection de toiture -Terrain : 29 avenue Félix Faure Lyon 3ème

DP 069 383 17 00752 Décision du 18 avril 2017 à Monsieur Christophe Sébastien 12 rue Moissonnier 69003 Lyon - Projet : Modification de toiture -Terrain : 11 avenue Lacassagne Lyon 3ème